299b

Le JOUR

où nous ... nous

28-03-75 00107 1-90S 001
BIBLIOTHEQUE NATIONALE
DU QUEBEC
RECEPTION DES PERIODIQUES
1700 RUE ST DENIS MTL QUE
DEPOT D-74536

les samedi 28 et dimanche 29 décembre

passages nuageux, neige faible

Celsius (°C)	Fahrenheit (°F)
Minimum: -4	Minimum: 25
Maximum: 3	Maximum: 35

Première année — No. 253* 18 pages 25 cents 1974

1974 *Une mauvaise année pour Drapeau*



page 3

L'affaire Morin rebondit durant le débat sur les salaires des députés

Deux ministres avouent que la loi est ambigüe

par Jacques Guay

QUÉBEC — L'ombre de l'affaire Morin a plané, hier, sur l'étude du projet de loi augmentant les salaires des députés alors que la commission abordait les articles touchant le paiement de certaines allocations.

Deux ministres, celui des Affaires culturelles, Denis Hardy, et celui de l'Industrie, Guy Saint-Pierre, qui agissent un peu comme les parrains de ce projet, ont admis qu'il faudra réaménager la loi de la législature "pour ne pas créer des embêtements inutiles aux gens", suivant l'expression de M. Hardy.

Un député, celui de Beauce-Sud, Fabien Roy, a déclaré que sur son dernier chèque, on lui avait versé $2.36 en trop: ce qui, techniquement, pourrait, semble-t-il, le rendre inhabile à siéger s'il l'encaissait. "Je ne l'ai pas touché" a-t-il précisé et le ministre Hardy lui a fait remarquer: "Vous êtes prudent".

"Je suis prudent, a rétorqué le député. J'aurais encaissé mon chèque si je n'avais pas entendu tout ce que j'ai entendu depuis un mois."

C'est alors que le ministre des Affaires culturelles, qui ne rate jamais une occasion de faire allusion au "chèque à Morin", a affirmé: "Je suis d'accord qu'il serait préférable et qu'il serait souhaitable que la Loi de la Législature soit faite de telle sorte que seules les choses vraiment mauvaises, illégales, faites avec mauvaise foi, soient retenus". Il a précisé qu'il s'agissait là d'une opinion "très personnelle".

M. Saint-Pierre a cependant abondé dans le même sens en laissant entendre qu'il faudra revoir toute la législation touchant les conflits d'intérêts.

Quant à M. Morin, alors qu'on étudiait la hausse de traitement du président de l'Assemblée nationale a souligné que ce dernier aura à s'étendre très longuement sur son rôle vers le 14 ou le 15 janvier alors que la Commission de l'Assemblée nationale sera saisie de la motion présentée par Me Jean Bienvenue et visant à le déclarer indigne de siéger. "Il (le président) devra venir expliquer le processus de paiement des chèques qu'il remet à ses collègues", a précisé M. Morin en souriant.

Au moment de mettre sous presse, hier soir, seulement 5 des 15 articles du projet de loi avaient été adoptés en commission et on prévoyait que la Chambre allait devoir siéger lundi prochain et peut-être même la veille du Jour de l'An.

Le "filibuster" du Parti québécois a permis, jusqu'ici, au gouvernement de modifier le projet de loi en apportant certains amendements. C'est ainsi que dans la soirée de mercredi, on a modifié l'article cinq, qui fixe l'indemnité, en précisant que l'indexation pour les années à venir partira toujours de l'indemnité de l'année précédente et non pas du salaire de base de $21,000 établi dans l'actuel projet de loi.

Il a également été précisé: "l'indemnité annuelle ne peut être inférieure à celle de l'année précédente. Comme l'indexation est calculée selon la hausse du salaire moyen au Canada, cette dernière phrase semble prévoir un avenir plutôt sombre pour les travailleurs.

Par ailleurs, M. Saint-Pierre a distribué, hier, des tableaux tentant à démontrer qu'une bonne partie de l'augmentation des salaires des députés sera versée aux deux gouvernements sous forme d'impôts. Selon le ministre, il faut considérer non pas l'augmentation brute mais l'augmentation réelle qui serait de l'ordre d'environ 14% dans le cas des députés et de 8% dans celui des ministres.

C'est la première fois, à Québec, qu'on insiste ainsi sur l'augmentation "réelle" des salaires. Cette notion n'a habituellement pas cours lorsqu'il s'agit, par exemple, des offres salariales du gouvernement dans la Fonction publique ou para-publique.

québec

Police: des pouvoirs abusifs pour Choquette?

page 3

monde

Un point chaud de l'empire éthiopien

L'Érythrée, quatorzième province éthiopienne, lutte depuis douze ans pour accéder à son indépendance politico-économique.

page 6

éditorial

Bon appétit, messieurs!

Bien rassasiés, après l'augmentation de salaire que les députés libéraux se sont octroyés, auront-ils la décence d'appliquer l'article 95 de la loi de la législature du Québec, prévoyant une pénalité à l'endroit des députés absents sans raison de l'Assemblée nationale. Yves Michaud se pose la question.

page 8

économie

Le cauchemar occidental

L'inflation et la dette pétrolière des pays industrialisés ou des nations en voie de développement ont conduit cette année "l'occident capitaliste" à sa pire crise financière depuis 1929. Et au tournant de l'année, rien ne semble vraiment réglé.

page 7



téléphoto PA

Un des rescapés de la pire catastrophe minière en France depuis la seconde guerre mondiale: "Jamais mes fils ne travailleront à la mine."

41 morts

Coup de "poussier" meurtrier en France

LIEVIN, France, (d'après l'AFP) — Quarante et un mineurs ont été tués et six gravement brûlés à la suite d'un "coup de poussier" qui s'est produit hier matin à Lieven (nord de la France) dans une fosse de l'unité de production de Lens des Houilères du bassin du Nord et du Pas-de-Calais. Le "coup de poussier", est une inflammation subite de particules impalpables de charbon qui flottent dans l'air au fond des galeries, Cette inflammation peut être provoquée par une simple étincelle jaillie d'un tir de mines ou du choc d'un marteau piqueur contre la roche.

Celui qui s'est produit hier matin à Lievin est le plus grave que les Charbonnages de France aient eu à déplorer depuis la libération. En 1906, c'est un coup de poussier qui avait causé la plus grande catastrophe minière jamais enregistrée en France. Il s'était produit à Courrières, dans le département du pas de Clais et avait fait 1171 morts.

La catastrophe d'hier, en plus de faire 41 morts, a fait quelque 130 orphelins; la plupart des mineurs tués étant en effet pères de familles nombreuses. Une des veuves d'un mineur, entourée d'une quinzaine d'enfants et petits-enfants, n'a pas eu assez de mots pour "maudire la mine": "Jamais mes fils ne travailleront à la mine" fit-elle.

Dès qu'il a appris la catastrophe, le président Valléry Giscard d'Estaing a adressé à M. Matteoli, président des Charbonnages de France, un télégramme.

"Ridicule", écrit le New York Times

NEW YORK (AFP) — Le New York Times s'est élevé hier, dans un éditorial, contre l'opposition manifestée par les Américains à un contrat commercial entre la filiale canadienne de Litton Industries et Cuba.

Sous le titre "Des Chaises pour Castro", le journal qualifie cette attitude de "ridicule".

"Cette sorte de non-sens semblait avoir pris fin en avril quand Washington décida de permettre aux filiales en Argentine, de Chrysler, Ford et General Motors, d'exporter 40,000 voitures et camions à Cuba", souligne le New York Times.

Le journal conclut:"Nombre de Canadiens soupçonnent que le conseil négatif donné par Washington à Litton a moins à voir avec Fidel Castro qu'avec le ressentiment contre la décision du Canada de réduire les exportations pétrolières aux Etats-Unis de 100,000 barils par jour à partir du premier janvier".

Les démolisseurs de la rue Drummond contre-attaquent

par Evelyn Dumas

Contre-attaque de la firme dont les démolitions, rue Drummond, ont été stoppées par la Ville de Montréal et décriées par les amateurs de vieilles maisons: lundi, elle présentait en Cour une requête en injonction pour forcer les autorités municipales à lui permettre de poursuivre son travail et par la même occasion, elle conteste jusqu'au droit de la Ville de réglementer les démolitions.

Rappelons que samedi dernier, la compagnie Jean Talon Fashion Centre (qui malgré les apparences de son nom, est une société commerciale exclusivement vouée aux travaux de construction), faisait entre-prendre par une compagnie spécialisée la démolition des immeubles situés au 3459 et au 3465 de la rue Drummond, au nord de la rue Sherbrooke.

Par suite de l'intervention du groupe "Sauvons Montréal", et du chef du contentieux de la Ville de Montréal, Me Michel Côté, ces travaux de démolition avaient été interrompus. "Sauvons Montréal" soutient que ces deux maisons ont une valeur historique; l'une d'elles est située à moins de 500 pieds de la maison Corby, elle-même déclarée d'intérêt historique.

Dans sa requête en injonction contre la Ville, Me Côté, et le chef de police René Daigneault, en vue d'obtenir la liberté de poursuivre les travaux de démolition, Jean Talon Fashion Centre, la demanderesse, soutient que non seulement les maisons qu'elle veut démolir n'ont pas été classées comme monuments historiques, mais qu'au surplus elle voisinent des tours modernes et ne sont pas plus dans l'aire de la maison Corby que si elles se trouvaient à Westmount.

Le numéro gagnant de la Mini-Loto: 71808

La requérante soutient aussi que la Ville n'a pas le droit de statuer sur les démolitions. "En vertu du paragraphe 15 de l'article 524 de sa charte, dit la requête, la Ville a le droit d'autoriser le Directeur du service des permis et inspections à "émettre des permis pour la *construction, l'extension, la modification ou la réparation* de tout bâtiment." L'argument des procureurs de la compagnie, c'est que cet article ne permet pas à la Ville de s'occuper des démolitions.

"Un comtribuable n'a pas de raison à donner, ni de permission à demander ni de compte à rendre à la Ville de Montréal pour démolir un batiment qui lui appartient, affirme la requête. Il suffit d'aviser qui de droit en ce qui regarde l'ainterruption des services publics".

Jean Talon Fashion Centre a déjà demandé un bref de mandamus pour forcer la Ville à lui accorder un permis de construction sur le site en litige. Ses avocats sont la firme Gurman, Marcovitch, et Aumais, conseillés en cette matière par Me Paul Bélanger, ancien avocat du contentieux municipal.

1,275 milles carrés de sol québécois passent au fédéral

QUÉBEC (PC) — Un territoire de 1,275 milles carrés est passé sous juridiction fédérale en vertu de l'entente survenue entre le Québec et les autochtones de la Baie James, a admis hier le premier ministre Robert Bourassa.

Répondant à l'Assemblée nationale à une question du chef de l'Opposition, M. Bourassa n'a pas nié le fait et a déclaré qu'il s'agissait "d'une entente de principe", et que ce n'était pas "une entente finale".

"Si ma mémoire est bonne, il y a des raisons juridiques à cette clause, mais je peux vérifier et je pourrai répondre plus en détail demain ou cet après-midi", a-t-il dit.

M. Jacques-Yvan Morin avait souligné dans sa question que jusqu'ici le fédéral n'avait juridiction que sur 291 milles carrés au Québec.

"Pour ce qui a trait au territoire détenu par le gouvernement fédéral, a dit M. Bourassa, il y a les aéroports, il y a les ports. Le gouvernement fédéral n'est quand même pas un gouvernement étranger, et je ne crois pas qu'on doive concevoir le fait que le gouvernement fédéral détient certains territoires au Québec comme étant une entrave au développement du Québec".

régions *Le MEQ et l'OPDQ se renvoient la balle*

Faute d'argent, les parents de l'Abitibi ne peuvent participer à une étude scolaire

par Paule Beaugrand-Champagne

Les parents des paroisses marginales de l'Abitibi-Témiscamingue viennent de suspendre leur participation aux réunions d'un comité d'étude sur l'organisation des services éducatifs dans les milieux ruraux. Ni le ministère de l'Education, ni l'Office de planification et de développement du Québec (OPDQ), parrains de ce comité, ne veulent en effet leur fournir les fonds nécessaires à une participation efficace. Ce comité a été créé à la suite des problèmes qui ont entouré en mai dernier les écoles de Mont-Brun et Destor, en Abitibi.

avec l'OPDQ qu'une analyse de la marginalité dans le Nord-ouest québécois aurait avantage à être entreprise, dans le cadre des études actuelles de développement et d'aménagement déjà engagées par l'OPDQ. À cette fin, l'OPDQ constituera une équipe de travail complétée par un sous-comité qui examinera en priorité et pour mars 1975 le problème rélié à l'organisation des services éducatifs dans ces milieux (ruraux)".

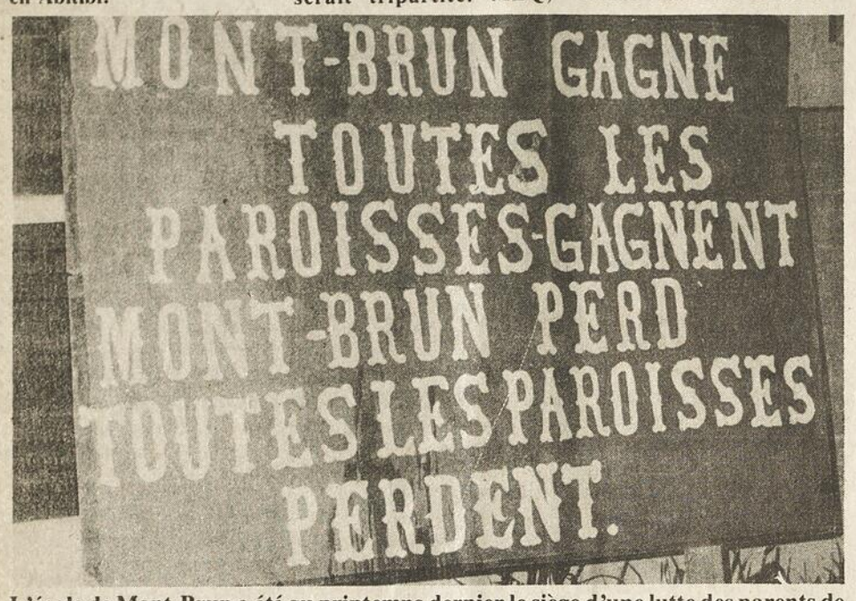
Trois parties

Un sous-comité a donc été créé par le bureau régional de l'Éducation de l'Abitibi-Témiscamingue. Il fut convenu que ce comité serait tripartite: MEQ, les cadres et les employés nécessaires pour soutenir techniquement leur travail.

"Quant aux parents, disent-ils, leurs heures de travail sont consacrées à gagner leur vie. Aussi sont-ils devant l'alternative suivante: ou bien ils acceptemt ce qui se dit aux réunions du Comité tripartite sans être en mesure de vérifier si ça correspond à la réalité, et ne peuvent jamais, ou à peu près pas, rencontrer les parents qui les ont mandatés; ou bien on leur fournit un budget leur permettant eux aussi de préparer des données, de rencontrer les parents concernés, én un mot d'impliquer la population rurale dans cette étude".

nistère de l'Education (MEQ) a déclaré ne pas disposer de fonds pour le financement de travaux en comité, sauf pour le déplacement et les frais de séjour des membres du comité (parents y compris). Il indiquait cependant un episte aux parents: l'OPDQ via le Conseil régional de développement de l'Abitibi-Témiscamingue (CRDAT).

L'exécutif de ce dernier rencontrait donc les parents le 6 décembre dernier. Dans une lettre qu'il faisait parvenir à l'OPDQ, l'exécutif à l'unanimité recommandait la demande de budget à l'attention de l'Office, soulignant "que ce problème est d'une extrême importance pour les communautés rurales de l'Abitibi-Témiscamingue."



L'école de Mont-Brun a été au printemps dernier le siège d'une lutte des parents de l'Abitibi-Témiscamingue pour sauver leurs petites écoles contre la centralisation dans de plus grosses, situées loin de leurs paroisses. Fautes de moyens, ils ne peuvent maintenant participer à l'étude plus globale de ce problème qui les concerne directement.

Du 17 mai au 14 juin derniers, les parents des paroisses de cette région ont bloqué les routes, occupé leurs écoles, créé un émoi général à l'Assemblée nationale, pour enfin obtenir gain de cause. Dans un télégramme qu'il faisait parvenir à la Commission scolaire de Rouyn-Noranda le 14 juin, le sous-ministre Pierre Martin suggérait fortement à cette dernière de surseoir à sa décision de fermer les écoles de Mont-Brun et de Destor et de maintenir le statu quo en 74-75.

Dans ce même télégramme, le sous-ministre disait qu'il "est convenu

commission scolaires de tout le Nord-ouest québécois et parents (comités de parents des commissions et parents des paroisses marginales).

C'est de ce sous-comité que les parents des paroisses marginales se sont retirés faute de moyens financiers. Ces parents estiment en effet qu'ils doivent avoir, comme les autres parties, les moyens techniques et financiers d'apporter une contribution valable et efficace au comité et de consulter les parents du territoire. Ils soulignent que les fonctionnaires du MEQ ont déjà ces moyens et que les commissions scolaires ont

À la suite de la première réunion du comité tripartite, tenue le 22 novembre dernier, les parents ont donc fait le bilan de leurs besoins: $40,000 pour un animateur à temps plein du 15 décembre au 15 mars (avec les frais que cela implique), pour un programme de publicité dans les media d'information et dans les paroisses, pour l'organisation et la tenue de rencontres de paroisses, ainsi que de recherches et complications de données.

Ni MEQ ni OPDQ

En réponse à cette demande de budget, le mi-

Malgré cet appui du CRDAT, l'agent de liaison de l'Office pour ce territoire M. Normand Thériault, répondait le 12 décembre que la demande "a peu de chance de recevoir une réponse positive". Selon M. Thériault le comité relève du MEQ auquel il renvoit la balle, tout budget de "commandite" doit relever du CRDAT et non de l'Office, et enfin, le montant réclamé paraît exagéré pour l'ensemble des travaux envisagés. Il suggère que le CRDAT s'implique financièrement et assure ce dernier que "malgré nos objections", l'Office continuera à s'intéresser à la solution du problème de la participation des parents au comité d'étude.

Devant ce jeu de balle des trois organismes impliqués dans le projet d'étude, qui se refusent à prendre les gens du milieu en charge financièrement, les parents des paroisses marginales ont été contraints de retirer leur participation au comité tripartite. Ce comité n'aura siégé que deux fois; il doit remettre un rapport le 15 mars prochain et tout l'avenir des écoles des paroisses dites "marginales" repose sur ce rapport.

Seize autobus incendiés à Lévis

LÉVIS (PC) — Un porte-parole du Service des incendies de Lévis, en banlieu de Québec, annonce qu'un incendie a détruit un garage de la Compagnie d'autobus Lévis ainsi que 16 autobus et un camion qui étaient garés à l'intérieur.

Les dommages sont évalués à plus d'un demi-million de dollars. Personne n'a été blessé. Selon le porte-parole du service des incendies, le feu aurait pris naissance au moment où un employé effectuait des travaux de soudure.

Les flammes se sont rapidement propagées à l'intérieur de l'édifice, mesurant environ 225 pieds de longueur sur 135 de largeur.

La toiture s'est écroulé et seuls les murs sont restés debout. La Compagnie d'autobus Lévis possédait au total une soixantaine d'autobus. Elle assure le transport en commun et le transport scolaire dans plusieurs localités de la Rive-sud du Saint-Laurent.

Un porte-parole de l'entreprise a déclaré que le service n'avait pas été perturbé puisque la compagnies a mis en service des autobus scolaires, inutilisés durant le congé des fêtes, pour remplacer les autobus qui ont été la proie des flammes.

OYEZ
OYEZ
OYEZ!

Les jeunes de la région de Trois-Rivières

LE JOUR

a besoin de camelots composez: 379-0146

Hausse de certains tarifs du CN

Le Canadien National haussera de (10 p. 100) à compter du 15 janvier, les tarifs voyageurs des liaisons intervilles et transcontinentales, a-t-on annoncé hier.

Les nouveaux tarifs ont été déposés devant la Commission canadienne des transports.

Le tarif minimum de voiture Club sera haussé d'un dollar, passant de ($7.00 à $8.00), et le tarif Club sur les liaisons Montréal-Toronto augmentera de ($8.50 à $10.00.) Les voyageurs dans les Turbos d'après-midi entre Montréal et Toronto paieront un supplément de ($2.00).

L'adoption, début 1975, de tarifs réduits aller et retour, en dehors des heures de pointe, sur les liaisons intervilles les plus achalandées, contrebalancerait en partie les hausses annoncées, selon le CN.

ÉCOLE DE CONDUITE
Harley
669 4440
MONTREAL ET LAVAL

Justice *Les vols à l'étalage*

Steinberg persiste à ne poursuivre que des francophones

(par P.B.) — Une dizaine de personnes toutes francophones, ont comparu hier au Palais de Justice de Montréal pour répondre à des accusations de vol à l'étalage dans les grands magasins d'alimentation de la chaine Steinberg. Le larcin le plus minime consistait à un vol de viande d'une valeur de $4.20. La majorité des accusés subiront leur procès en janvier ou février 1975 devant juge et jurés. Une dame de 62 ans a toutefois bénéficié hier d'une sentence suspendue à la condition qu'elle "garde la paix" pour une année. La très grande majorité des plaintes pour vols à l'étalage proviennent uniquement de la compagnie Steinberg et il faut constater que ce sont presque toujours des francophones qui sont mis en cause.

La tentative de meurtre à l'hôtel de Province

Un jeune couple a comparu

William Brummel, 24 ans, et Susan Kelly, 20 ans, ont comparu hier en cour criminelle sous l'accusation de tentative de meurtre commise aux petites heures le jour de Noël à l'endroit d'un garçon de table de l'hôtel de Province à Montréal. Ils seront détenus jusqu'à lundi prochain alors que la cour procédera à leur enquête pour cautionnement. La police aurait trouvé dans la chambre d'hôtel des deux accusés plusieurs munitions ainsi que des stupéfiants.

Lors de sa comparution, l'Ontarienne Susan Kelly a fait état d'une blessure à l'oeil qui lui aurait été faite par un policier le jour de son arrestation. En outre, elle s'est plainte du fait que pendant les 24 heures de détention, on ne lui a pas permis de téléphoner à son avocat.

Détention pour vol d'une paire de lunettes

Sous l'accusation d'avoir volé une paire de lunettes évaluée à $10., une jeune homme a été détenu 24 heures avant de comparaître hier matin en cour criminelle. Plaidant non-coupable, le jeune homme subira son procès devant juge et jurés. Une détention de 24 heures a aussi été subie par un autre individu accusé celui-là d'avoir volé $5. dans une maison d'habitation. Encore un procès devant juge et jurés.

Il demande au juge d'aller en prison

Un Ontarien a volontairement mis le feu à une bagnole de $40. dans le but de se faire arrêter par la police. Il a comparu hier devant le juge Reilly Watson, de la cour des Sessions à Montréal et a plaidé coupable au méfait qui lui a été reproché. Il a même demandé au juge de l'envoyer en prison parce qu'il n'avait pas l'argent nécessaire pour payer le coût de son voyage en train pour l'Ontario. Le juge a accédé à sa demande en lui infligeant une sentence d'une semaine de prison.

Divine boisson

Accusés d'avoir volé une voiture pendant le réveillon de Noël, deux individus ont justifié leur geste par l'abus dans l'absorption d'alcool. Ils sortaient du réveillon familial vers trois heures du matin et ont emprunté une voiture en marche et tout chaude. La police les a arrêtés quelques minutes après. Ils ont dit hier au juge ne pas comprendre le motif de leur arrestation non plus que la présence dans une voiture ne leur appartenant pas. En raison de l'étoffe de leur casier judiciaire, le juge Watson a ordonné leur détention jusqu'à leur procès en janvier prochain.

Selon le juge, à 18 ans on se couche à minuit

Appelé à préciser les conditions auxquelles serait soumise la liberté provisoire d'un jeune homme de 18 ans accusé d'un tout petit larcin hier au Palais de Justice, le juge Reilly Watson (celui de l'affaire Dell'Aniello) a décidé que compte tenu de l'âge de l'accusé, il devait être à son domicile tous les soirs à compter de minuit. Un peu plus tard lors de la séance des comparutions, saisi d'un cas similaire, le juge a fixé à une heure du matin l'heure du couvre-feu d'un accusé âgé cette fois de 32 ans.

Dossier perdu et arrestation sans mobile apparent

Un pauvre père de famille a vu son Noël troublé par une arrestation et une détention sans que sa comparution hier en cour criminelle ne vienne expliquer la raison de cette intervention de la "justice". Apparemment, l'individu aurait été arrêté pour un délit dont il a antérieurement été acquitté. La Couronne ne possédait hier aucun dossier pour expliquer l'arrestation du présumé accusé. Devant une telle situation, le juge a libéré l'individu mais ce dernier doit se présenter à nouveau au Palais lundi afin de s'enquérir de la découverte éventuelle des motifs de sa détention de 24 heures.

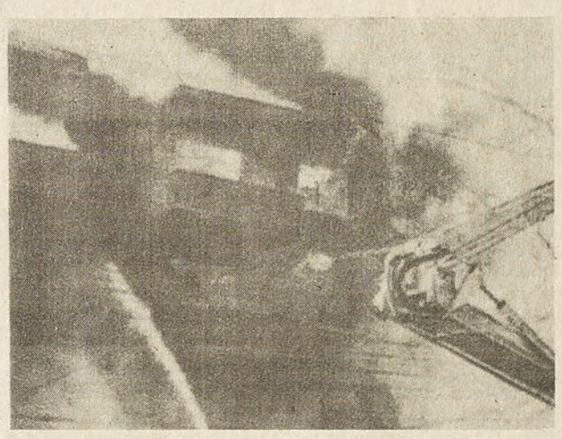
Pas de Floride pour l'Aide juridique

La Floride, on le sait, est le lieu de prédilection de tout Québécois supérieurement moyen pendant la période des Fêtes. Et les avocats de la pratique privée font indéniablement partie de cette race. C'est ainsi que la défense des accusés qui doivent comparaître en cour criminelle entre Noël et le jour de l'An se trouve à être entièrement assurée par des avocats de l'Aide juridique. On a même assisté hier à une comparution d'un accusé dont l'avocat s'était envolé hier pour la Floride. C'est un avocat de l'Aide juridique qui s'est vu dans l'obligation morale de représenter cet accusé. Qui osera désormais vanter le sens humanitaire de nos avocats et reprocher à ceux de l'Aide juridique de vouloir se syndiquer.

La tragédie de Cartierville

La police n'écarte pas l'hypothèse d'un incendie criminel

La police de la Communauté urbaine de Montréal enquête sur un incendie qui a détruit jeudi un immeuble de 36 logements à Cartierville, dans le nord-oest de la métropole.



Des enquêteurs spéciaux se sont rendus sur place tôt hier matin, n'écartant pas la possibilité qu'une main criminelle ait allumé cet incendie: il y a quelques semaines, le feu éclatait de la même façon — dans une pièce où sont entreposés les sacs à ordures — dans un immeuble voisin de celui qui a été détruit jeudi.

En même temps, des pompiers fouillaient les décombres, à la recherche du corps de deux femmes et d'une enfant; l'une des deux femmes, âgée de 86 ans, ne se déplaçait qu'en chaise roulante. M. Stepjen Chimannian, que les pompiers ont trouvé souffrant de multiples brûlures, a déclaré que sa femme et son bébé étaient restés dans l'immeuble en flammes.

À leur arrivée sur les lieux, les pompiers ont découvert plusieurs personnes gisant sur le sol et qui avaient sauté des 3e et 4e étages; au moins deux des locataires étaient blessés. Ce n'est qu'au bout de deux heures que les pompiers ont réussi à éteindre les flammes, mais l'immeuble était complètement détruit.

On estime que les pertes atteignent $200,000. En outre, plusieurs sinistrés ont tout perdu puisqu'ils n'étaient pas assurés.

Quant à l'enquête policière, elle a donné lieu jusqu'à présent à l'interrogatoire d'une dizaine de personnes.

Votée le 24 décembre, la loi 79 suspend (presque) la prolongation des baux au 30 juin

par Marie Vallée

Il n'est plus nécessaire de s'aviser avant le 31 décembre, entre propriétaire et locataire, pour éviter la prolongation automatique des baux de location jusqu'au 30 juin. C'est ce que nous a fait savoir hier Me Charles Bélanger, chef de cabinet du ministre Jérôme Choquette, à la suite de notre article du matin intitulé "Pour déménager le 1er mai: jusqu'au 31 décembre pour aviser son propriétaire".

En effet la loi 79 adoptée en troisième lecture dans la journée du 24 décembre, et qui devait être sanctionnée en fin d'après-midi hier, abroge les deux paragraphes de l'article 17 de la loi 2 de 1973 qui ont servi de base à ce texte.

Me Bélanger a précisé que les deux paragraphes en question ont été supprimés pour éviter la confusion qu'ils créaient mais la confusion ne semble pas entièrement dissipée pour autant puisqu'il a fallu une longue conversation avec Me Bélanger, et deux autres avec M. le juge Bertrand Desjarlais, de la Régie des Loyers, pour commencer à comprendre quelque chose à la fameuse prolongation des baux au 30 juin.

Ce qui se dégage de nos conversations et d'une directive du juge Desjarlais à son personnel, c'est que seuls les baux renouvelés tacitement l'an dernier peuvent être soumis obligatoirement à la prolongation au 30 juin et à la condition qu'il s'agisse de baux d'une durée de douze mois ou plus. Le nombre de locataires dans ce cas, selon le juge Desjarlais doit être assez restreint, puisque les hausses de loyer ont été plutôt générales l'an dernier, et par conséquent les renouvellements tacites de baux plutôt rares.

Dans tous les autres cas où ont effectivement été signés l'an dernier, le bail se termine à la date indiquée sur le contrat.

Il est impossible pour le moment de fournir des détails supplémentaires, le texte intégral de la nouvelle loi n'étant pas encore disponible.

LE JOUR collaborateurs

TÉLÉPHONE: 331-8961 (lignes groupées

LE JOUR est publié par la société SODEP INC., qui a son bureau principal au 387 Lebeau, Ville Saint-Laurent, Montréal 379. Il est imprimé à l'imprimerie Trans-Continentale Inc., 433 Lebeau. La composition et le montage se font à l'atelier de composition D.S.C. Inc., 385 Lebeau.

La Presse Canadienne et l'Agence France Presse sont autorisées à publier les informations du JOUR. Abonnement: édition quotidienne, livrée à domicile par porteur: $1.25 par semaine; par la poste: $52 par année et $30 par six mois. Edition du samedi: $12. Tarif de l'abonnement servi par la poste aérienne sur demande. Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 3299. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

RÉDACTION

Rédacteur en chef: Yves Michaud
Rédacteur en chef adjoint: Laurent Laplante
Secrétaire général de la rédaction: Maurice Giroux
Chef de pupitre: Pierre Godin; adjoints: Roch Côté, Bruno Dostie, Paul Paré, Antoine-K. Char
Politique: Jacques Guay, Evelyn Dumas, Gil Courtemanche, Claude Grégoire
Éditorialistes: Yves Michaud, Laurent Laplante, Alain Pontaut, Gilles Courtemanche, Jacques Parizeau
Consommation: Marie Vallée
Travail et éducation: Paule Beaugrand-Champagne, Gisèle Tremblay
Affaires urbaines: Rose-Anne Giroux.
Économie et finance: Jean Chartier, Pierre Sormany
Vie et culture: Alain Pontaut, Jean-Pierre Tadros
Reporters: Marcelle Bourque, Pierre Tanguay, Pierre Bertrand
Photographiie: Antoine Désilet, Michel Giroux
Jean-Marc Desjardins
Caricature: Berthio
Sport: Alain Gerbier, Christian Nobert,
Tourisme: Bougainville

ADMINISTRATION

Président du conseil d'administration: Jacques Parizeau
Directeur administratif: Robert St-Jean
Contrôleur: Marcel Latendresse
Comptable: Ginette Roy
Assistante comptable: Johanne Marier
Tirage
Directeur: Marcel Pinsonnault
Adjoint: Michel Gagné
Publicité
Directeur: Publicité locale et nationale: Gérard Lapointe
Représentants: Jacqueline Avril, Jean-Normand Senay, Pierre LaRocque
Armand Lavigne,
Francine Tremblay, Robert Pepin
Carrières: Suzanne Asselin, Margot Reddy
Petites annonces et Avis légaux: Ginette Tremblay

LE JOUR

1974, une mauvaise année pour Drapeau

●*Emergence d'une opposition "crédible"*

●*Des Olympiques qui coûteront aux contribuables les yeux de la tête*

par Evelyn Dumas

À la Ville de Montréal, ternissement de l'astre Drapeau; à la Communauté urbaine, déblocage d'un projet semi-séculaire (l'épuration des eaux), réaménagement des forces de la banlieue et intervention encore plus vigoureuse de Québec dans les affaires de la police métropolitaine: telle paraît l'année 1974 des affaires municipales sur l'île de Montréal, une année de contestation du pouvoir.

Le maire Jean Drapeau aura subi deux revers majeurs: son règne incontesté sur l'Hôtel de Ville de Montréal a été ébréché par un mouvement d'opposition tout vert, le Rassemblement des Citoyens de Montréal; et ses promesses de Jeux olympiques sans coûts et sans problèmes se sont évanouies devant la hausse de 132% dans le budget de préparation de l'Olympiade pendant que le Village olympique permanent n'a démarré avec peine qu'après sa prise en mains par le COJO, investissement de $12 millions à l'appui.

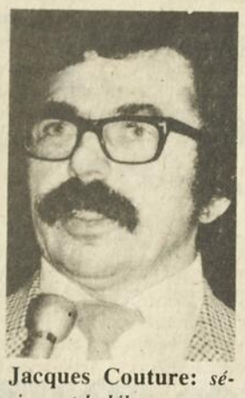
Le problème du financement des Jeux inquiète suffisamment le gouvernement du Québec pour qu'il ait décidé de convoquer le maire Jean Drapeau devant une commission parlementaire, au début de l'année, pour lui demander d'expliquer où en sont les questions de piastres et de cennes dans ce projet. Ottawa, on le sait, a juré de ne pas payer un sou en vue d'éponger un éventuel déficit.

S'il y a un déficit, comme il semble fort probable en ce moment, il n'y a que deux payeurs possibles: la Ville de Montréal, ou le gouvernement du Québec. Ce dernier ne s'est engagé à rien jusqu'ici.

Mais les chiffres sont éloquents: le budget des Jeux est maintenant de $653 millions plutôt que les $310 millions d'abord prévus (d'après les calculs de la firme d'ingénieurs Lalonde et Lavoie, la même firme qui participe à la gestion de la Baie James); les prévisions de revenus se maintiennent à $450 millions (il y a deux mois, on parlait hardiment d'un profit). Conclusion: jusqu'à nouvel ordre, la perspective d'un déficit de $200 millions, soit près de la moitié du budget annuel de la Ville de Montréal. Québec pourrait difficilement éviter de passer à la caisse.

Le cas du Village

Cette désagréable nouvelle de fin d'année est venue remplacer, dans l'actualité olympienne de la rue Notre-Dame, le cas du Village olympique: après avoir fait l'objet d'un long débat sur son caractère même — devait-il être temporaire ou permanent — le village permanent avait été confié en juin aux bons soins d'un triumvirat d'entrepreneurs, et l'affaire semblait close. Que non. En octobre, alors que le Comité international olympique devait se réunir en Vienne, on ne savait pas encore si les entrepreneurs obtiendraient le financement requis pour leur projet. Il a fallu enfin que le Comité organisateur des Jeux olympiques s'engage à prêter 6, puis 12 millions de dollars, et prenne en somme la responsabilité de la gestion des travaux, pour que l'entreprise s'engage.



Jacques Couture: *sérieux et habile*

L'opposition surprise

Ces Jeux à casse-tête auraient certes suffi à assombrir la fin d'année du maire Jean Drapeau. Mais il dut combattre sur un autre front: autour des élections municipales du 11 novembre, une opposition s'est constituée, l'a forcé à se lancer dans la mêlée comme on ne l'avait pas vu faire depuis 15 ans, lui a ravi 18 sièges sur un conseil de 55 qu'il contrôlait entièrement auparavant, a coupé rageusement dans les majorités de presque tous ses conseillers en remportant 44% des voix dans toute la ville, et a réduit radicalement sa propre majorité, de 92% qu'elle était en 1970 à 55% cette fois, grâce à la campagne inattendue d'un jésuite-ouvrier, Jacques Couture.

Cette opposition, le Rassemblement des Citoyens de Montréal, peu de gens l'ont prise au sérieux au moment de ses débuts en mars; moins de gens même qui s'étaient laissés aller à l'enthousiasme ou la crainte au sujet du FRAP en 1970.

Les éléments du départ semblaient fragiles. Le Parti québécois y participait, certes, mais c'était surtout le PQ Montréal-centre, contestataire au sein même des structures du parti, et la direction nationale ne semblait pas emportée par une ferveur particulière à l'idée d'une campagne municipale à Montréal. Du côté des syndicats, un noyau important visait à créer un parti municipal proprement ouvrier, et quand cette tentative échoua, certains enthousiasmes s'affaissèrent. Les comités de citoyens étaient moins visibles qu'ils ne l'avaient été quatre ans plus tôt. Et puis il y avait un groupe "d'Anglais". En septembre, comptant le nombre des cartes de membres, celui des permanents, d'aucuns hochaient la tête et s'attendaient à de faibles résultats pour ce groupe aux éléments si disparates et à l'approche si discrète.

Pourtant, le RCM a "pris", comme aucun parti municipal ne l'avait fait depuis 15 ans à Montréal. On dira tant qu'on voudra que la faible participation au scrutin du 11 novembre (37% environ) l'a favorisé, il reste qu'il a planté ses racines.



Jean Drapeau: *deux revers majeurs*

Trois éléments ont aidé au succès du RCM: son programme, sous le thème de "Une ville pour nous", rejoignait les aspirations très diverses de milieux presque opposés de la ville; ses militants ont travaillé avec vigueur, faisant systématiquement du porte-à-porte; son candidat à la mairie, Jacques Couture, a su capter l'imagination de l'électorat.

Le candidat Couture

Jacques Couture, dès le discours qu'il a prononcé pour accepter sa mise en candidature à la mairie, a projeté l'image d'un homme sérieux. Les thèmes qu'il évoquait était d'une grande actualité, mais en même temps son style était traditionnel, évoquant tour à tour le curé, le professeur, l'homme politique. Il était, comme on dit dans le jargon de l'heure, "crédible". Et habile aussi. Jamais il ne s'est laissé aspirer dans des querelles doctrinales ni des chicanes de sectes. Il n'a même pas voulu entreprendre l'exposé détaillé du programme du parti, se méfiant des embûches comme le "budget de l'an I". En un mois à peine, il est allé chercher 40% des suffrages exprimés, moyenne remarquablement soutenue à travers les quartiers de la ville, et même dans les quartiers anglais, malgré le mal considérable qu'il a à parler l'autre langue.

Mais sans Couture à l'Hôtel de Ville — un candidat défait à la mairie n'a pas de siège au Conseil — les conseillers élus pour le RCM ont refusé de choisir un leader, provoquant l'irritation tant du maire Drapeau que de plusieurs journalistes. Un parti sans chef, c'est en effet une infraction aux règles de la pratique parlementaire, une sorte de scandale. Et ce péché devient mortel si, comme le font les conseillers de l'opposition, on se refuse en plus aux "arrangements" auxquels se plient généralement les partis dans les parlements.

En agissant ainsi, pourtant, les conseillers du RCM sont fidèles à l'esprit de leur mouvement: libertaire, décentralisé, résolument de gauche, plus soucieux de ses commettants que de ses adversaires. Ils se rassiront peut-être avec les mois; certains trouveraient que ce serait dommage.

La Communauté

Avec l'intensité des événements qui se sont déroulés à la Ville de Montréal au cours du dernier semestre, la Communauté urbaine, où Montréal retrouve 28 municipalités de la banlieue, aurait pu tomber dans l'ombre.

Pourtant, ce fut aussi une année importante pour la CUM. On donne volontiers raison au président Lawrence Hanigan quand il dit que la mesure la plus importante de 1974 fut d'octroyer les premiers contrats, au montant de $22 millions, en vue du projet d'épuration des eaux usées de l'île. Les travaux commenceront en janvier. Il s'agit des premiers pas vers la réalisation d'un projet dont on parle depuis quelque cinquante ans et qui, une fois complété, rendra aux Montréalais la jouissance des rives de leur île. Certes, c'est loin d'être fait, mais c'est un rêve qui vaut bien des rêves de Jeux.

Dans les derniers mois de l'année, les villes de banlieue ont réussi à faire l'unanimité pour refuser de payer les hausses de taxes dues à l'augmentation en cours d'année du budget de la police. Elles ont obtenu la création d'un comité consultatif de la police, dont le pouvoir, selon les sources les mieux informées, sera pour le moins aléatoires, et elles ont en même temps donné l'occasion au ministre de la Justice d'affirmer encore plus vigoureusement son pouvoir sur la police de Montréal: traditionnel pâté de cheval et de lapin.

L'un des projets majeurs de la Communauté en 1975 sera sans doute la mise au point de son schéma d'aménagement, précédée de l'étude du rapport de la commission d'étude sur ce sujet. Et l'examen de son statut entier devant une commission parlementaire.

Mais 1975 pourrait-il être aussi inattendu que 1974?



Les Jeux Olympiques: *un déficit de $200 millions!*

La loi sur la police de Montréal

Des pouvoirs abusifs au ministre Choquette?

QUÉBEC (d'après PC) — Le projet de loi Choquette touchant la police de la Communauté urbaine de Montréal a été la cible d'attaques de ceux qui y voient l'octroi de pouvoirs abusifs au ministre de la justice.

Hier, devant la commission parlementaire de la justice, on a affirmé que ce projet de loi concernant le Conseil de sécurité publique de la Communauté urbaine de Montréal peut remettre en cause les droits acquis des agents de police.

La commission étudiait article par article le bill 200 qui prévoit que les décisions relatives au plan d'allocation des ressources humaines et physiques du service de police de la CUM n'auront d'effet que si elles sont confirmées par le gouvernement.

M. Robert Burns (PQ Maisonneuve) a affirmé qu'il s'agissait là d'une "intervention de l'exécutif dans le pouvoir judiciaire", ce que le ministre de la Justice Jérôme Choquette a nié énergiquement. Si le ministre de la Justice veut absolument se garder un droit d'intervention, a dit M. Burns, qu'il soit logique et qu'il enlève la commission de police du processus.

Affirmant que la CPQ possédait un pouvoir quasi-judiciaire, M. Burns a souligné que, sous cet angle, le bill faisait "un accroc très sérieux au principe de l'indépendance des trois grands pouvoirs dans notre société législatif, exécutif et judiciaire.

M. Gilbert Custeau, vice-président de la Fraternité des policiers de la CUM, à qui la commission a permis unanimement de se faire entendre, a abondé dans le même sens que Me Burns. "Le député de Maisonneuve a frappé dans le mille quand il a mentionné qu'étant donné les aspects financiers, le lieutenant-gouverneur en conseil pouvait décider à l'avenir que la patrouille des véhicules se ferait dans des véhicules avec un policier seulement; c'est une implication. Cela, c'est un droit qui nous est acquis dans notre convention collective."

Toute administration doit tenir compte des situations humaines, a déclaré M. Burns. Et plus la machine est grosse — la CUM commence à l'être — "plus le centre de décision est éloigné de la personne qui en est affectée et moins le phénomène des relations humaines intervient.

"Si j'étais policier à Montréal, je présume que j'aurais les mêmes inquiétudes que celles exprimées par M. Custeau et ses collègues," a-t-il dit.

Le ministre a expliqué la veille que le conseil des ministres "devait se donner quand même un moyen de contrôle sur les décisions de la Commission de police, afin d'éviter que des décisions prises par un corps purement administratif n'entrainent une série de dépenses et des conséquences financières insupportables pour les contribuables".

Le projet de loi propose également la création d'un conseil consultatif auprès du Conseil de sécurité de la Communauté urbaine de Montréal.

Ce conseil consultatif comprendra notamment des maires des municipalités de banlieue, et ces derniers pourront faire valoir de façon plus directe leurs critiques à l'endroit de l'administration policière de la CUM.

Le budget de la CUM: Sans adoption volontaire, une hausse des taxes

(E.D.) — Une carotte pend au bout de la corde qui pousse les membres du Conseil de la Communauté urbaine de Montréal à adopter volontairement le budget du gouvernement métropolitain avant minuit lundi: s'ils ne le font pas, la subvention de $45 millions promise par Québec ne pourra pas s'appliquer à réduire les augmentations de taxes des contribuables de l'île.

C'est du moins l'interprétation du président de la CUM, M. Lawrence Hanigan, qui l'a expliquée hier au JOUR. Selon M. Hanigan, si le budget était adopté automatiquement, comme ce serait le cas si les membres du conseil ne le font pas volontairement avant le 31 décembre, le document ainsi proclamé serait le budget original rendu public en octobre, sans les amendements qui y sont maintenant proposés.

Cela voudrait dire que les $45 millions de Québec ne seraient pas inclus, et le déficit de $68 millions resterait entier, forçant une hausse de taxe substantielle.

La CUM recevrait quand même les $45 millions, mais elle ne pourrait que les retenir comme surplus, quitte à les ajouter au budget de 1975, selon M. Hanigan.

Le président de la CUM a dit que c'est devant cette possibilité qu'il penchait personnellement pour la tenue d'une réunion de la CUM sur le budget dès hier, ou tout au moins dès lundi matin (plutôt que lundi à 15h 30 comme prévu), pour donner tout le temps voulu aux discussions avant l'adoption volontaire. Le Conseil en a décidé autrement.

LES PRÊTS ET BOURSES AUX ÉTUDIANTS

application des mesures spéciales prises pour l'année en cours (1974-1975)

OUVERTURE D'UNE NOUVELLE PÉRIODE DE DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE

pour les étudiants qui n'ont pas déjà fait de demande et qui désirent en présenter une.
Les étudiants s'adressent au Service d'aide financière aux étudiants de leur établissement d'enseignement.
—date limite: 17 janvier 1975

POSSIBILITÉ D'OBTENTION D'UN PRÊT COMPLÉMENTAIRE

Les étudiants qui ont reçu ou qui recevront un certificat de prêt dont le montant est inférieur au maximum prévu pour leur catégorie peuvent obtenir un prêt complémentaire jusqu'à concurrence de:
$500 pour le niveau collégial
$700 pour le niveau universitaire (1er diplôme)
$1000. pour le niveau universitaire (2e diplôme)

Ces étudiants s'adressent au Service d'aide financière aux étudiants de leur établissement d'enseignement pour obtenir le formulaire de demande de prêt complémentaire. Les responsables des services d'aide financière sont habilités à verser des avances suivant les modalités déjà précisées.

Émissions des bourses

Pour accélérer l'émission des bourses, le ministère de l'Éducation demande aux étudiants d'envoyer **le plus tôt possible** au Service des prêts et bourses, la formule "Confirmation de la situation de l'étudiant" dûment remplie ainsi que toutes les attestations requises.

QUÉBEC

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION

Le tour du Québec

de Jacques Guay



Mais ils paient de l'Impôt!

Pauvres députés, les gouvernements vont manger le plus gros de leur augmentation de salaire.

Le ministre de l'Industrie, Guy Saint-Pierre, va être content, je viens de passer son message. À ceux qui répètent que les députés sont à la veille de se voter une hausse considérable de traitement, le ministre a, en effet, rappelé qu'ils vont en redonner une grosse part en impôts tant provinciaux que fédéraux.

Il a même pris la peine de faire préparer de beaux tableaux, hélas! pas à jour puisqu'ils ne tiennent pas compte de l'indexation effective à partir du premier janvier et de la rétroactivité, indexée, qui leur sera versée à partir d'avril 1974.

Prenons donc les chiffres qu'il nous a fournis hier. Un député marié avec deux enfants recevra donc, théoriquement, une augmentation brute de $4,400 mais il ne lui restera, impôts déduits, que $3,250.85. Un ministre dans la même situation recevra, toujours théoriquement, une augmentation de $12,900 et il ne lui restera que $2,981.83.

Conclusion, selon Saint-Pierre, le député ne jouira d'une augmentation nette de 14.28% et le ministre de 7.85%.

Et puis après? C'est le sort de toutes les augmentations de salaires en cette période d'inflation. Le ministre ne fait que souscrire aux critiques de l'Opposition suivant lesquels des budgets sans augmentations réelles de taxes renferment, en fait, des hausses déguisées.

On pourrait même ajouter que la hausse de salaires des députés québécois est une façon indirecte de garnir les coffres fédéraux et que, pour une bonne part, il ne s'agit pour le gouvernement québécois que d'écritures comptables.

Je veux bien que l'augmentation réelle des députés soit modeste compte tenu des impôts. Mais cela vaut, je le répète, pour tous les travailleurs. Y compris ceux de la fonction publique.

Or, à ma connaissance, on ne fait habituellement pas cette distinction. Le ministre de l'Industrie lui-même, lorsqu'il mentionnait les hauts-salaires payés à certains travailleurs prenait toujours comme exemples des montants bruts. Et d'ailleurs dans le calcul de l'indexation des salaires des députés on se réfère à la hausse brute des traitements et des salaires au Canada.

La démonstration de M. Saint-Pierre est intéressante mais peu convaincants. À moins qu'il n'ait voulu indiquer que les gouvernements, celui du Québec en particulier, tirent présentement trop de profits à même l'indexation des salaires et profitent, en fait, de l'inflation.

Serait-il maintenant d'accord pour l'indexation de l'impôt québécois? Une mesure revendiquée depuis longtemps par le Parti québécois et toujours refusée par le gouvernement Bourassa.

J'essaie tout simplement de comprendre ce qu'a bien voulu nous prouver M. Saint-Pierre.

D'autre part le présent débat sur cette loi historique commence à démontrer jusqu'à quel point la présente loi de la Législature peut faciliter les frame-up tant sont obscurs les articles relatifs aux allocations versées aux députés.

Mais je m'arrête, je ne voudrais pas permettre ou plutôt donner l'occasion au ministre de l'Immigration, l'ex-crown prosecutor Jean Bienvenue, de nous montrer une fois de plus jusqu'à quel point il sait être vulgaire et grossier.

québec

La session 74

Bourassa aura profité des Fêtes et de l'été pour faire adopter des lois controversées

par Pierre Bellemare

QUÉBEC (PC) — L'Assemblée nationale est redevenue une véritable usine à voter des lois depuis quinze jours et son rythme de production devrait faire l'envie de plusieurs dirigeants d'entreprises.

Ce n'est pas la caractéristique de l'interminable 2e session de la 30e Législature qui prend une tournure historique en siégeant pendant les fêtes, à cause de l'intention des ministériels de hausser coûte que coûte les émoluments des 110 députés, malgré le "filibuster" péquiste.

Il est quand même toujours étonnant de suivre la démarche du gouvernement, qui profite de la canicule de juillet ou de l'esprit de Noël pour glisser dans son bloc législatif des projets litigieux, dont l'examen se ferait de façon beaucoup plus sérieuse en temps normal.

Cependant, le bilan législatif de 1974 se compare à celui des autres années de gouvernement libéral. Inaugurée le 14 mars et ajournée le 31 juillet après l'adoption de la loi 22 sur la langue, l'actuelle session, qui a repris ses travaux le 29 octobre, a donné lieu à l'adoption d'une centaine de lois plus ou moins importantes.

Lois dominantes

Outre la célèbre loi 22, dont le ministre Cloutier vient de faire connaître la réglementation au chapitre de la langue d'enseignement, la plus spectaculaire est celle du ministre Jean Cournoyer concernant la construction.

Cette loi d'urgence, adoptée la veille de Noël, donne les pleins pouvoirs au gouvernement, qui peut modifier à sa guise le décret de la construction, avec ou sans l'accord des parties patronales et syndicales.

La loi 201 visant à ramener l'ordre dans ce secteur névralgique figure d'ailleurs au premier rang du bref répertoire législatif du titulaire du Travail.

Un peu dans le même esprit, le conseil des ministres donnera un droit de regard sur l'administration et l'allocation des ressources de la police de la Communauté urbaine de Montréal, en vertu d'un projet qui a passé l'étape de la deuxième lecture jeudi soir.

Ce pouvoir n'appartient actuellement qu'à la Commission de police et le ministre Choquette a expliqué que le gouvernement désire éviter que des décisions prises par un corps purement administratif n'entraînent des dépenses insupportables pour les contribuables.

Lois sociales

De son côté, le ministre Claude Forget a apporté, sans faire de bruit, une série d'améliorations aux diverses lois relevant des Affaires sociales.

Le 1er mai dernier, il instaurait le programme de soins dentaires gratuits pour les enfants de huit ans et moins. Par des changements au régime d'assurance-maladie, il partageait $8 millions en frais médicaux entre les personnes du troisième âge.

Dès le début de 1975, le coût de certaines prothèses et orthèses sera défrayé également par ce régime. Par ailleurs, le gouvernement a injecté $5 millions cette année dans le nouveau programme d'aide aux services de garde, ainsi que $3.1 millions dans les ateliers protégés pour favoriser la réadaptation des handicapés par le travail.

Le ministère Forget a aussi autorisé $125 millions de constructions ou rénovations touchant les centres hospitaliers et les centres d'accueil.

Projets en cours

La loi 64 amendant le régime des rentes entraînera une hausse des prestations, permettra à un plus grand nombre de travailleurs d'y contribuer et mettra sur le même pied que les hommes, les femmes cotisantes.

Le ministre a parrainé une autre loi, la loi 93, qui permet une accessibilité généralisée des services médicaux et crée un système de bourses financé par la Régie à l'intention des étudiants en médecine qui s'engageront à exercer dans une localité "désignée".

On prévoit dépenser $900,000 par année pour inciter les jeunes médecins à dispenser leurs soins dans les régions périphériques que le lot des médecins refusent d'habiter.

M. Forget a encore du pain sur la planche: le projet de réaménagement des services de santé et des services sociaux, ainsi que celui qui obligera les municipalités à fluorer leurs eaux de consommation pour réduire la carie dentaire.

Consommateur

Le gouvernement Bourassa a démontré en 1974 qu'il s'intéressait toujours à la protection du consommateur. Deux lois régissant les agents de voyages et les agents de recouvrement devraient éliminer de la circulation des fraudeurs et les imposteurs.

La brique législative du ministre William Tetley, contenue dans la loi 7, réforme en profondeur la loi des assurances, dans le but de mieux protéger les assurés dans leurs relations contractuelles avec les compagnies d'assurances.

Le secteur de l'assurance-automobile subira un traitement spécial et le titulaire des Institutions financières estime apporter plusieurs lois et modifications pour réaliser cette réforme, qui s'inspirera du rapport Gauvin et des nombreuses séances de la commission parlementaire tenues à l'automne.

Un autre projet qui vient d'être déposé à la Chambre parle ministre Tetley protégera les acheteurs des maisons neuves et de terrains. Ce projet pourrait être lié au programme d'épargne-logement annoncé il y a quinze jours par le ministre des Finances, M. Raymond Garneau.

Immigration: feu vert d'Ottawa à Québec pour le recrutement

QUÉBEC (PC) — Le Québec a reçu "le feu vert" d'Ottawa pour "sélectionner, recruter et informer à l'étranger" les immigrants qui s'établiront éventuellement sur le territoire québécois.

C'est ce qu'a indiqué, tard jeudi soir, le ministre québécois de l'Immigration, M. Jean Bienvenue, lors de l'étude en commission parlementaire du projet de loi 46 qui modifie l'ancienne loi de ce ministère.

M. Bienvenue a indiqué que des négociations s'étaient poursuivies depuis 18 mois avec son collègue fédéral, M. Robert Andras, et qu'un accord à ce sujet sera signé dès janvier 1975.

En vertu de cet accord, les agents d'immigration du Québec travailleront en étroite collaboration avec les agents fédéraux de l'immigration, de sorte que le Québec pourra "sélectionner, recruter et informer à l'étranger" les futurs immigrants qui entendent se diriger au Québec, selon les termes mêmes du ministre Bienvenue.

Le ministre de l'Immigration a souligné que la collaboration entre agents fédéraux et agents québécois avait déjà été mise en pratique à au moins deux endroits, soit à Paris et au Liban, à Beyrouth.

"Ce travail conjoint existe depuis un an à ces deux endroits et s'améliore de semaine en semaine, de sorte que l'officier du fédéral se réjouit de la présence de celui du Québec", a dit Me Bienvenue.

Pour sa part, le porte-parole de l'Opposition, le député péquiste Robert Burns, a assuré Me Bienvenue de son appui pour que le Québec obtienne le plus de pouvoirs possible quant à son immigration.

Les classes pour lutter contre la loi 22

Un mouvement bien organisé qui se développe rapidement

Deux organisations anglophones sont à l'origine du mouvement qui veut organiser des "écoles clandestines" afin de permettre aux enfants d'immigrants de contourner la loi 22 et de s'inscrire dans des classes anglophones lors de la rentrée.

Il s'agit du Italian Canadian Education Counvil et de la Federation of English-speaking Catholic Teachers. L'organisation italienne a été la première à mettre ce service sur pied; il y a trois semaines environ, les soixante premiers élèves ont commencé à apprendre l'anglais dans un sous-sol d'église et l'organisation a l'intention d'offrir ces cours d'initiation à l'anglais à au moins 250 élèves de niveau pré-scolaire.

Quant à la Fédération des enseignants catholiques anglophones, elle donne ces cours à deux classes de 70 élèves et prévoit pouvoir rejoindre au moins 500 jeunes immigrants qui ne connaissent ni l'anglais, ni le français, et ce, d'ici la fin de janvier. C'est en tout cas ce qu'a déclaré au Montreal Star, le secrétaire de la Federation Philip Shore. Bien que la Federation ne puisse être considérée comme initiatrice de ces écoles clandestines, elle accepte avec empressement de fournir les professeurs nécessaires. Selon M. Shore si la tendance se poursuit, c'est entre 3,000 et 4,000 enfants d'immigrants qui se retrouveront dans ces écoles 'dici quelque temps.

Quant au Italian Canadian Education Council, il est composé d'une quinzaine d'éducateurs et d'hommes d'affaires d'origine italienne; mis sur pied il y a deux ans, l'organisation veut préoccuper systématiquement des changements dans le domaine de l'éducation.

On sait qu'à la suite de l'intervention de M. Jacques Yvan Morin, à l'Assemblée nationale, jeudi, le premier ministre M. Bourassa a indiqué que le gouvernement pourrait modifier la réglementation de la loi 22 pour empêcher que de telles initiatives puissent avoir pour conséquences d'orienter les enfants d'immigrants non-francophones ou non-anglophones vers le secteur anglais.

A compter du 1er janvier 1975

médicaments gratuits

Tous les résidents du Québec, âgés de 65 ans ou plus et qui reçoivent un supplément de revenu mensuel garanti, quel qu'en soit le montant, en plus de leur pension de vieillesse, auront désormais droit aux médicaments gratuits.

Cartes d'admissibilité
Les cartes d'admissibilité au programme de médicaments gratuits ont été adressées à tous ceux qui remplissent les conditions décrites plus haut. Ces derniers n'ont qu'à signer leur carte et à la conserver pour présentation avec leur carte d'assurance-maladie du Québec à leur pharmacien quand ils doivent se procurer des médicaments. Cette première carte sera renouvelée le 1er septembre 1975 et à la même date les années qui suivent, pour toutes les personnes qui demeurent éligibles.

Médicaments gratuits et façon de les obtenir
Seuls les médicaments prescrits par un médecin ou un chirurgien-dentiste et inscrits sur la **liste officielle** des médicaments assurés, peuvent être obtenus en vertu de ce programme. Assurez-vous bien que votre médecin ou votre chirurgien-dentiste aura prescrit un ou des médicaments inscrits sur cette liste. Votre pharmacien vous remettra gratuitement ces médicaments si vous lui présentez, avec votre ordonnance, votre carte d'admissibilité et votre carte d'assurance-maladie du Québec.

Renseignements supplémentaires
Si des explications supplémentaires s'avéraient nécessaires, les bénéficiaires sont priés d'entrer en contact avec les organismes suivants, **par écrit:**

concernant l'obtention d'un supplément à la pension de vieillesse:
Directeur régional, Sécurité de la vieillesse
Ministère de la Santé nationale
et du Bien-être social
Case postale 1816
QUÉBEC (Québec)
G1K 7L5

concernant l'émission de la carte d'admissibilité:
Ministère des Affaires sociales
Direction générale de l'Aide sociale
Division de l'Admissibilité aux médicaments
1005, chemin Sainte-Foy, 5e étage
QUÉBEC (Québec)
G1A 1C1

concernant l'administration du programme de médicaments:
Régie de l'assurance-maladie du Québec
Service de l'Inscription et Correspondance
Direction des Opérations/Médicaments
Case postale 6600
QUÉBEC (Québec)
G1K 7T3
ou par téléphone: Québec: 418 — 529-6531
Montréal: 514 — 878-9261

QUÉBEC

RÉGIE DE L'ASSURANCE-MALADIE DU QUÉBEC

canada *La fonction publique*

Des négociations délicates en 1975

Par Alain Duhamel
(collaboration spéciale)

OTTAWA — Le nouveau président du Conseil du trésor, M. Jean Chrétien, aura fort à faire en 1975 s'il veut maintenir la paix dans les relations de travail dans la fonction publique fédérale.

En effet, au cours de l'année, le gouvernement fédéral, à titre d'employeur canadien le plus important, négociera avec 40 groupes de fonctionnaires, représentant 165,000 employés fédéraux, le renouvellement de leur convention collective.

Parmi les groupes importants, notons celui des commis aux écritures et reglements qui compte 45,000 fonctionnaires, celui des opérations postales qui compte 35,000 facteurs et postiers et celui des contrôleurs de la circulation aérienne qui compte 2,300 employes. Les deux derniers groupes ont déjà fait l'expérience de grèves.

Mais, si le climat des relations de travail en 1974 se poursuit en 1975, la fonction publique fédérale, généralement calme, pourrait connaitre un nombre sans précédent de conflits de travail.

En 1974, le Conseil du trésor a conclu 36 conventions collectives touchant 101,000 fonctionnaires fédéraux. L'augmentation moyenne des traitements a été d'environ 9% à laquelle il faut ajouter un paiement forfaitaire de $500 (entre 3, 8 et 4%) versé quelques jours avant le déclenchement des élections générales en guise de rattrapage sur la hausse de l'indice du coût de la vie.

L'année 1974 dans la fonction publique fédérale aura été remarquable pour d'autres raisons. Il n'y a jamais eu autant d'arrêts de travail spontanés. Citons les cas des postiers et des pompiers d'aéroport au printemps dernier.

Face à l'érosion de leur poucoir d'achat, les fonctionnaires fédéraux semblent décider à ne reculer devant rien, même contre l'avis de leurs dirigeants syndicaux.

Sans aucun doute, l'objet des négociations aura trait aux traitements et, probablement, à une formule quelconque d'indexation des revenus.

M. Jean Chrétien, entré au Conseil du trésor en se donnant pour objectif de freiner la croissance des dépenses gouvernementales, devra trouver le moyen de calmer l'ardeur revendicatrice des fonctionnaires.

Au cours de l'année 1974. Les fonctionnaires se sont peu à peu éveillés à des méthodes plus radicales comme en témoigne le nombre accru de syndiqués qui ont choisi la voie de la conciliation et de la grève plutôt que l'arbitrage exécutoire comme voie de règlement.

L'augmentation de traitement que se proposent de s'accorder les députés n'arrange en rien l'affaire...

Du côté législatif, le parlement poursuivra l'étude de la réforme de la loi des relations de travail dans la fonction publique fédérale dont dépendent plus de 280,000 fonctionnaires fédéraux.



Un petit paradis canadien

Si vous cherchez un endroit au Canada où l'hiver n'existe pas, rendez-vous à Burnaby en Colombie-Britannique. Décembre a été tellement chaud cette année que la récolte des pommes se poursuit encore.

Très grande influence du lieu d'habitation

Les Québécois qui émigrent en Ontario perdent leur français

(P.B.-C) — Le professeur Charles Castonguay, de l'Université d'Ottawa, poursuit ses études sur la situation linguistique au Canada et particulièrement dans la région de la capitale fédérale. Ses plus récentes constatations lui ont confirmé que le lieu d'habitation a une influence primordiale sur l'usage du français en famille; le lieu de naissance influe beaucoup moins sur la rétention du français.

Ainsi, le Québécois qui émigre en Ontario n'offre pas plus de résistance à l'anglicisation qu'un Franco-ontarien, tandis qu'un Franco-ontarien qui émigre au Québec reste beaucoup plus fidèle au français en famille.

Le taux d'anglicisation des jeunes adultes (25 à 44 ans) du côté d'Ottawa est cinq fois supérieur à celui du côté hullois: du côté ontarien, sur 26,505 jeunes adultes de langue maternelle française, 6,960 ont transféré à l'anglais (26 p. 100), tandis que du côté québécois, sur 33,555 jeunes adultes de langue maternelle française, 1,595 ont transféré (5 p. 100).

M. Castonguay dit, dans son étude, qu'il s'attendait à trouver que les ex-Québécois retiennent l'usage en famille beaucoup mieux que les Franco-ontariens de naissance. Or, il a découvert que si 26 p. 100 des jeunes adultes nés en Ontario et habitant encore cette province en 1971 s'étaient anglicisés, 23 p. 100 de ceux qui étaient nés au Québec et qui habitaient l'Ontario à même date s'étaient aussi anglicisés. Le lieu de naissance semble donc être un facteur bien secondaire dans la perte ou la rétention du français en famille.

Le professeur a aussi constaté une variation sensible du taux d'anglicisation dans les différentes municipalités de part et d'autre de l'Outaouais. Règle générale, plus la proportion de francophones dans une municipalité est forte, moins il y a d'anglicisation. Ainsi à Vanier, ville majoritairement francophone, les Franco-ontariens retiennent mieux l'usage du français en famille que leurs compatriotes émigrés à Lucerne, ville à majorité anglophone.

Migration

Au cours de son étude, le professeur Castonguay a constaté qu'une part très importante de la francophonie (parlant le plus souvent français en famille) habitant le côté ontarien de la région Ottawa-Hull est née au Québec, soit 32 p. 100 des 25 à 44 ans.

Sans cette immigration québécoise, dit-il, le contingent francophone du côté ontarien, et de la ville d'Ottawa plus particulièrement, serait encore moins important qu'actuellement. Si on élargit le groupe d'âge à tous les adultes de 20 ans et plus, 35.4 p. 100 des francophones ontariens adultes sont nés au Québec.

Cette migration interprovinciale est déficitaire pour le Québec: au total, en 1971, 20,195 francophones nés au Québec habitaient la région ontarienne, et 17,035 francophones nés en Ontario habitaient le côté québécois. Cela serait dû notamment à l'attirance qu'ont pour les Québécois les emplois de la Fonction publique canadienne.

M. Castonguay commente ainsi: "Il apparaît qu'à moyen terme, le maintien d'un contingent francophone de bonne taille dans la région Ottawa-Hull passe par la promotion du regroupement des francophones là où ils sont déjà majoritaires, soit du côté du Québec ou à Vanier, et par le renforcement du caractère français de ces agglomérations".

Prix de l'alimentation

Les consommateurs n'ont pas aimé 1974 et 1975 n'apportera pas de changements

par Doug Small

OTTAWA (PC(— À la même date l'an prochain, les consommateurs paieront peut-être un tiers de plus pour leurs aliments que ce qu'ils payaient au début de 1974.

Les détaillants prévoient que le prix des aliments montera d'environ 15 pour cent l'an prochain, soit un peu moins que la hausse de 16.2 pour cent de cette année. mais un peu plus que la hausse de 14.6 pour cent en 1973. Cependant Mme Beryl Plumptre, présidente de la Commission de révision des prix de aliments, déclare qu'il ne semble pas y avoir de surcharge dans les chaînes d'alimentation. Et certains fermiers, particulièrement les éleveurs de bestiaux, sont aux prises avec une baisse des prix inégalée depuis la Dépression des années 1930.

La raison à cela, c'est une combinaison de mauvaise température et de récoltes médiocres, une demande internationale plus grande pour les céréales et moindre pour la viande, le coût plus élevé de la main-d'oeuvre, des emballages et de l'énergie, ainsi que l'inflation.

Au moment où les récoltes étaient sur le point d'être terminées, cette année, il était évident que la production serait beaucoup moins abondante qu'en 1973. La production du blé a baissé de 14 pour cent, et la commission de révision a publié un de ses rapports les plus pessimistes.

Exhortation à la frugalité

Mme Plumptre a exhorté les consommateurs à réduire leurs achats d'ailments préparés à l'avance, et à retourner aux anciennes méthodes, pour aider à réduire les coûts.

Par ailleurs, elle a demandé au gouvernement de maintenir le subside de cinq cents la pinte de lait, pour aider les consommateurs à revenus modiques à faire face aux prix plus élevés.

Le gouvernement a refusé, sous prétexte que les allocations familiales plus élevées et les programmes qui indexent les paiements d'assurance sociale au coût plus élevé de la vie compenseraient pour les prix plus élevés du lait.

Le ministre de la Santé, M. Marc Lalonde, a suggéré aux consommateurs de suivre son exemple et de boire du lait en poudre, puisque cette denrée est subventionnée par le gouvernement.

Au milieu de la controverse sur les prix des aliments, le ministre de l'Agriculture, M. Eugene Whelan, a continué de faire campagne pour hausser les prix payés aux fermiers. Il a dit que les hausses commanditées par le gouvernement dans le coût du lait, du beurre et du lait écrémé en poudre contribuerait à aider le commerce des produits laitiers. Au mois d'août, l'Office canadien de mise en marché des oeufs a été forcée d'admettre que des millions d'oeufs avaient dû être détruits parce qu'ils avaient pourri, faute d'entreposage adéquat.

Les fermiers rompirent les ententes concernant les contingents, produisirent plus d'oeufs qu'ils n'auraient dû, et l'Office de mise en marché acheta les surplus et les entreposa en attendant que la demande et les prix s'améliorent.

Après une enquête spéciale ordonnée par la Chambre des Communes, M. Whelan fut absout de toute responsabilité pour la destruction des 28 millions d'oeufs.

Cette affaire fit éclater une animosité latente entre M. Whelan et Mme Plumptre. Dans des discours respectifs prononcés vers la fin de l'été, tous deux échangèrent des critiques acerbes.

Ils s'entendirent cependant assez bien sur la mise en marché du boeuf. Tous deux blâmèrent le gel des prix du boeuf aux États-Unis en 1973 pour la création de conditions qui finalement avaient nui au marché canadien de bestiaux.

Vers la fin de l'année, M. Whelan décida de venir en aide aux éleveurs de bestiaux en subventionnant partiellement la vente des vaches. Et il accepta de faire un appel d'offres pour environ $10 millions de boeuf en conserve qui ferait partie du programme d'aide alimentaire.

L'alcool coûtera plus cher en Ontario

TORONTO (PC) — La Régie ontarienne des alcools a annoncé hier que des hausses de prix entreront en vigiir l 6 janvier.

Ainsi, le spiritueux de 25 onces se vendra 50 cents de plus; l'augmentation sera de 40 cents pour la caisse de 24 bouteilles de bières, et de 20 cents pour la bouteille de vin de 26 onces. La caisse de bière de 24 bouteilles coûte actuellement $5.90, aucune augmentation des prix des bières importées n'est prévus.

La bouteille de whisky canadien, de 25 onces, se vend $5.90, l'augmentation de 20 cents pour la bouteilles de vin de 26 onces touche tous les vins, importés ou non.

La Régie attribue ces augmentations aux nouvelles taxes d'accise du récent budget fédéral, entrées en vigueur le 18 novembre; depuis cette date, la hausse de la taxe était absorbée par la Régie.

Elle explique en outre que les nouveaux prix profiteront aux viticulteurs et aux brasseurs canadiens, dont les coûts de production ont augmenté.



téléphoto PC

Des Coréens mis au pas

Depuis le 19 décembre un navire du ministère des Pêcheries surveillait un navire de pêche sud-coréen soupçonné d'enfreindre les limites territoriales canadiennes. Le navire coréen a été arraisonné et escorté dans un port du nord de la Colombie-Britannique où ses propriétaires et le capitaine devront faire face à des accusations pour avoir pêché en eaux canadiennes.

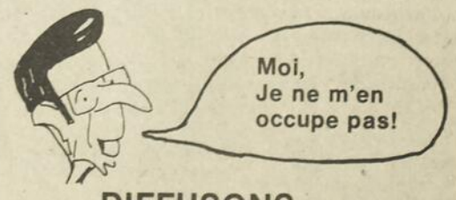
Serge Ménard
Avocat

500, Place d'Armes, suite 1980
Montréal 126, tél.: 288-4241

Visitez l'Europe...
EN... AUTOMOBILE
ou en
EUROCAMPER-TOURMOBILE
Achetez ou louez une automobile neuve, hors taxes
Grand choix de
RENAULT – VW – CITROËN
FIAT – SIMCA – PEUGEOT
VOLVO – MICRO-BUS – ETC...
Kilométrage illimité
Assurance internationale
Permis de conduire international etc....
Réservations billets : Bateau - Avion
ITINÉRAIRES routiers gratuits
PLAN de VACANCES
AIR-AUTO
DEPUIS 20 ans au service des voyageurs
SERVICE EUROPÉEN DE TOURISME AUTOMOBILE
1176 rue DRUMMOND, MTL. - 861-0200
"Touring Club de France"

SANSUI DUAL
STÉRÉO - TV - STÉRÉO
Le vrai-vrai, Prix du gros Système de son à partir de $149.95
T.V. couleur à partir de $339.95
T.V. 12" à partir de $99.95
T.V. 20" à partir de $159.95
ÉCHANGE - RÉPARATION - PLAN FINANCEMENT
Mtl Electronique Inc.
Roger Paquette pres.
721-1106 2335 Belanger E.
ELECTROHOME - ELECTRO-VOICE
PIONEER AKAI

ÊTES-VOUS DE CHEZ-NOUS?



DIFFUSONS...
LE JOUR

Les personnes suivantes ont décidé de s'en occuper en organisant la vente par camelots:

SHAWINIGAN — Léonce Gagné — 536-4537
NICOLET — Jean-Paul Touchette — 293-4080
VICTORIAVILLE
ARTHABASKA — Robert Isabelle — 369-9343

CAP-DE-LA-
MADELEINE — Claude Simard — 378-6364
PERMANENCE — 379-0146
ET VOUS?

Êtes-vous prêt à faire votre part?
Si oui, communiquez avec l'une de ces personnes ou avec votre président de comté.

le monde

Éthiopie contre Érythrée

La guérilla fait place à une guerre larvée

Nous allons passer du stade de la guérilla à celui de la guerre entre deux armées, a déclaré en substance le secrétaire général du Front de libération de l'Érythrée FLE, M. Osam Saleh Sabi au cours d'une conférence de presse, hier après-midi, à Beyrouth.

"La révolution qui contrôle la majeure partie de la campagne érythréenne nord de l'Éthiopie a commencé à transporter ses activités jusqu'au centre des villes", a-t-il ajouté, affirmant "nous entreprendrons bientôt les opérations devant permettre la libération des centres urbains". Par ailleurs les cinq nuits d'assassinats — qui ont fait une cinquantaine de victimes environ — ont créé, hier, un climat de terreur à Asmara, capitale de l'Érythrée. Selon des informations dignes de foi parvenues à Addis-Abéba, 18 étudiants ont été étranglés jeudi soir par des inconnus à l'aide de corde de piano. La nuit précédente, 20 autres vince. La vague de violence avait commencé dimanche, soir. Dans chaque cas, les corps ont été retrouvés dans des ruelles ou dans des entrées d'immeubles. Tous les morts auraient eu des liens avec le front de libération de l'Érythée qui lutte pour l'indépendance de la province. La vague de violence avait commencé dimanche deux grenades lancées dans des bars d'Asmara avaient fait au moins quatre morts. Dans la nuit de dimanche à lundi, des fusillades avaient éclaté entre membres du front de libération et des militaires éthiopiens. Les autorités ont reconnu officiellement la mort de cinq militaires.

BEYROUTH (d'après l'AFP et l'AP) — "Nous allons passer du stade de la guérilla à celui de la guerre entre deux armées". C'est par cette phrase que le secrétaire général du Front de libération de l'Érythrée (F.L.E.), M. Osman Salem Sabi a répondu au climat de terreur qui s'est installé ces derniers jours dans la capitale de la province septentrionale de l'Éthiopie, à Asmara, où les assassinats nocturnes de civils se multiplient.

M. Osman Saleh Sabi a aussi affirmé que les rebelles vont bientôt entreprendre des opérations permettant de libérer les centres urbains il a aussi indiqué que bien que les 14,000 soldats éthiopiens qui opéraient déjà dans la province aient reçu 15,000 hommes en renfort, le F.L.E. "a reçu un armement dont l'efficacité n'est pas inférieure à celle des forces éthiopiennes".

Selon le secrétaire général du F.L.E., 400 civils et 400 policiers ont déjà été appréhendés à Asmara par les militaires éthiopiens et "un certain nombre de dirigeants étudiants ont été assassinés". A Asmara, certains résidents de la ville ont affirmé jeudi que vingt cadavres ont été apportés à l'hôpital central et que les victimes ont été découvertes étranglées avec un fil de fer.

La ville est complètement morte. À partir de sept heures du soir, tous les établissements publics ferment leurs portes et la ville est livrée aux patrouilles de l'armée. La police et la garde impériale, arrivée récemment d'Addis-Abéba, refusaient d'aller combattre à l'extérieur d'Asmara alors que dans la campagne, le drapeau du F.L.E. flotte dans tous les villages, selon les voyageurs qui se sont rendus sur place.

À Addis-Abéba, les arrestations d'Érythréens se sont multipliées dans la communauté érythréenne de la capitale, qui compte quelque 60,000 personnes.

Le responsable du F.L.E. a annoncé pour sa part que son mouvement avait tué le 20 décembre dernier trois officiers éthiopiens stationnés à Asmara et que deux jours plus tard, une opération qui a fait dix morts et cinquante blessés avait été montée contre un bar fréquenté par les soldats éthiopiens. "Le lendemain, a-t-il ajouté, une attaque était organisée contre son unité de l'armée".

La rébellion, qui a commencé depuis douze ans en Érythrée regroupe aujourd'hui deux mouvements naguère rivaux, le F.L.E. et le front populaire de libération (F.P.L.). Depuis la chute de l'empereur Hailé Sélassie, les deux mouvements avaient multiplié leurs demandes de négocier avec le conseil militaire d'Addis-Abéba. Les dirigeants militaires éthiopiens ont toutefois envoyé de nouveaux renforts en Érythrée, coupant court, estiment les observateurs, au dialogue qui avait été préconisé par l'ancien président du conseil, le général Michael Aman Andom, exécuté en même temps qu'une soixantaine d'autres personnalités le 23 novembre dernier, jour qui a marqué la fin de la phase "tranquille" de la "révolution éthiopienne."

Eisenhower trompé?

WASHINGTON (AP) — Selon l'éditorialiste américain Jack Anderson, qui fait état de documents volés à Daniel Ellsberg, ancien analyste du *Pentagone*, de hautes personnalités militaires trompèrent intentionnellement le général Eisenhower, alors président, en 1958, durant la crise des îles Quemoy et Matsu, afin que soit utilisée l'arme nucléaire.

Ces chefs militaires, déclare Anderson, voulaient se servir d'armes nucléaires tactiques pour détruire les dépôts souterrains de munitions et les emplacements d'artillerie des Chinois.

À l'époque, les communistes bombardaient les deux îles tenues par les nationalistes, que les États-Unis s'étaient engagés à défendre — d'où les conférences d'état-major.

D'après Anderson, le *Pentagone* rapporta faussement à la Maison-Blanche que les avions américains disponibles dans la région n'étaient pas équipés de dispositifs pour le transport de bombes classiques à grande puissance et que, par conséquent, il fallait employer des armes nucléaires.

Le général Eisenhower et son secrétaire d'État, John Foster Dulles, donnèrent leur accord de principe au projet mais, entre-temps, ajoute l'éditorialiste, la crise de Quemoy et Matsu perdit de son acuité et il n'y eût pas d'intervention américaine effective.

Visite de Fahmi à Moscou

Le Moyen-Orient à l'ombre de la paix?

M. Yigal Allon, ministre israélien des Affaires étrangères a présenté dans un discours, jeudi, à l'université de Tel-Aviv, de nouvelles propositions en vue d'une négociation intérimaire avec l'Égypte. Ces propositions pouvant aboutir à un second accord intérimaire retiennent particulièrement l'attention des observateurs à Paris et elles s'articulent selon M. Allon, suivant cinq principes:

- **Concessions mutuelles représentant un pas significatif vers la paix.**
- **Repli israélien qui permettra cependant aux forces d'Israël de se maintenir sur des lignes défendables.**
- **Accords mutuels garantis internationalement.**
- **Maintien d'Israël dans des territoires importants pour l'Égypte afin d'amener Le Caire à de nouveaux progrès.**
- **À l'expiration de l'accord intérimaire, engagent que les deux parties ne reprendront pas les hostilités mais oeuvreront en faveur d'une nouvelle étape de négociations.**

"L'ouverture" israélienne en direction de l'égypte se double d'une proposition au gouvernement jordanien en vue d'une éventuelle autonomie de la Cisjordanie, soulignent encore les obserateurs à Paris.

LE CAIRE (d'après l'AFP) — La visite aujourd'hui à Moscou, des ministres égyptiens de la guerre et des Affaires étrangères, le général Abdel Ghani-El-Gamassi, et M. Ismail Fahmi, est considérée comme "très importante" par les milieux bien informés du Caire. Le général Gamassi est accompagné de deux généraux et de deux officiers supérieurs du grand état-major égyptien, tandis que M. Ismail Fahmi sera entouré de trois hauts fonctionnaires de son ministère.

C'est le signe, estime-t-on, dans ces milieux, que les conversations qui se dérouleront à Moscou auront un caractère approfondi et technique. Elles devraient durer deux ou trois jours, et, dans ces conditions , il est possible indique-t-on encore, que le sommet quadripartite (égypte, Syrie, Jordanie et O.L.P.), qui devrait avoir lieu mercredi prochain 1er janvier, soit reporté. Depuis plus d'un mois,des messages entre Moscou et le Caire étaient fréquemment échangés, notamment en prévision de la visite au Caire de M. Leonide Brejnev, prévue pour le 15 janvier. Des délégations soviétiques sont également venues récemment au Caire, mais plus dans des perspectives économiques que politiques ou militaires.

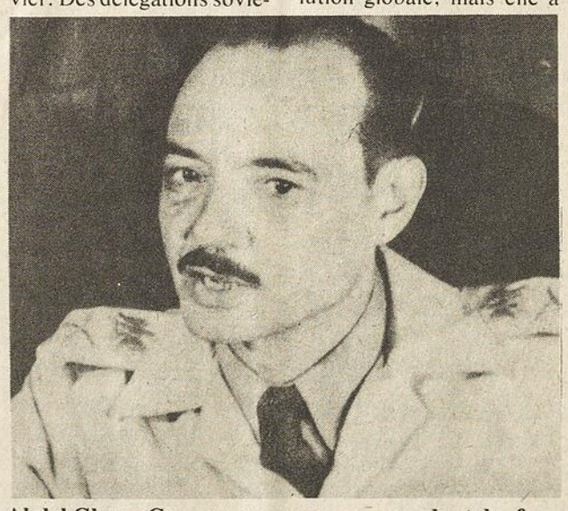
Au contraire, il semble bien que, dans ces deux domaines, l'U.R.S.S.s prochains mois.

Le gouvernement égyptien a le choix entre la poursuite du "pas à pas" même par le secrétaire d'Étataméricain, M. Henry Kissinger, et la réunion de la conférence de Genève, qui à la faveur des Soviétiques.

L'avantage de la première méthode pour l'Égypte est qu'elle peut être rapidement payante.

En effet, si tout va bien, un deuxième désengagement au Sinaï pourrait intervenir dans les deux ou trois mois qui viennent, avec pour effet, espère-t-on au Caire, de récupérer les puits de pétrole d'Abou-Rodeis et de pouvoir rouvrir le canal de Suez, donc, des avantages économiques considérables. L'inconvénient du "pas à pas" est, par contre, qu'il a toutes les apparences d'un début de solution partielle.

La conférence de Genève, quant à elle, a théoriquement les avantages de promouvoir une solution globale, mais elle a l'inconvénient d'être lente. Or, l'Égypte est pressée à tous les points de vue et ses responsables sont bien décidés à obtenir quelque chose de positif, si possible grâce à la méthode Kissinger, d'ici la fin d'avril prochain, date à laquelle le troisième mandat des casques bleus arrivera à expiration.



Abdel Ghany Gamasy, nouveau commandant des forces armées égyptiennes

Obsèques

Par ailleurs au Caire, le ut d'après-midi, aux obsèques officielles du maréchal Ahmed Ismail Ali, commandant en chef des forces armées égyptiennes, décédé mercredi.

Le président Sadate suivait le catafalque, posé sur un affut de canon et tiré par six chevaux. Le cortège a traversé une artère principale du centre du Caire.

La cérémonie a duré une vingtaine de minutes. Quelques milliers de personnes s'étaient massées dans le centre de la ville, le long du parcours du cortège funèbre.

15 morts dans une collision ferroviaire

LISBONNE (d'après l'AFP et Reuter) — Deux trains se sont heurtés de plein fouet hier après-midi en gare de Lisbonne. Selon les équipes de secours, il y aurait eu moins 15 morts et de très nombreux blessé. La locomotive d'un train venant du nord a heurté le dernier wagon d'un convoi qui quittait la gare et allait en sens inverse. Ce wagon, bondé de passagers, a semble-t-il, déraillé et s'est chouché en travers d'une voie sur laquelle arrivait un train venant de Porto. Le choc a été extrêmement violent et les dégâts sont très importants.

L'Érythrée, point chaud de l'empire éthiopien



par Antoine K. Char

Dix mois après sa "révolution tranquille", l'empire éthiopien continue de craquer. L'intégrité territoriale du pays construite autour d'Hailé Sélassié est de plus en plus menacée par le Front de libération de l'Érythrée (F.L.E.). Ce mouvement armé — le seul qui ait toujours contesté le régime féodal éthiopien — lutte depuis douze ans pour recouvrer l'indépendance de l'Érythrée, province septentrionale rattachée arbitrairement en 1962 au reste de l'empire éthiopien.

La destitution, il y a trois mois, du deux cent vingt-cinquième descendant de Salomon et la nouvelle étiquette politique — le socialisme révolutionnaire — que viennent de se donner les dirigeants d'Addis-Abéba semblaient pourtant avoir rapproché politiquement le F.L.E. de la junte éthiopienne. Les incidents qui se produisent depuis lundi dernier à Asmara, capitale de l'Érythrée, sont venus cependant jeter un éclairage nouveau au problème érythréen.

Lutte anti-impérialiste

"Il faut que les dirigeants éthiopiens sachent qu'il n'y a pas pour eux de solution militaire au problème érythréen, Ici, c'est comme au Vietnam". Osman Saleh Sabbi, secrétaire général du F.L.E., dans un interview cette semaine au *Nouvel Observateur*, ajoute: "Nos commandos répondront à l'escalade de la répression en Érythrée par une recrudescence des attentats...".

Depuis que le territoire érythréen — ancienne colonie italienne — a été forcée de lier son destin aux treize autres provinces de l'Éthiopie, plus de quarante mille personnes ont été chassées par la répression des forces éthiopiennes. La plupart d'entre elles se sont réfugiées au Soudan où elles ont été prises en charge par le haut commissariat de l'O.N.U. pour les réfugiés. Quant à l'infrastructure économique de la province elle a été complètement détruite par le gouvernement central.

La lutte des nationalistes érythréens a été souvent associé par l'opinion publique internationale à une lutte religieuse. Trois millions d'Érythréens musulmans face à 23 millions d'Éthiopiens majoritairement chrétiens. Mais ce thème souligne Osman Saleb Sabbi est "exploité par le régime éthiopien pour tenter d'expliquer à l'opinion publique occidentale qu'il a à combattre un environnement hostile de méchants musulmans... Notre lutte de libération nationale fait partie intégrante du mouvement révolutionnaire mondial (...) solidaire de celle de tous les peuples qui veulent bannir de leur patrie le joug impérialiste, colonialiste et néo-colonialiste..." (1)

Soutenu par Cuba, la Corée du Nord, la Chine, l'U.R.S.S. et la Libye, le F.L.E. — véritable armée de plus de 10,000 hommes — est décidé par tous les moyens à ce que le nouveau régime éthiopien reconnaisse la souveraineté nationale de leur province. Mais le nouvel "homme fort" d'Addis-Abéba, Mengistu Hailé Mariam, conserve la même doctrine que le Négus: non-existence du Front à l'intérieur des frontières actuelles de l'Éthiopie.

Intérêts géologiques

Seule façade maritime de l'empire, l'Érythrée est une porte ouverte sur la Mer rouge... et les champs pétrolifères arabes. Les troupes de la cinquième base américaine du monde logent près d'Asmara. Les forces éthiopiennes sont entraînées par des experts américains et israéliens. Ces derniers occupent d'ailleurs deux îles stratégiques à la frontière du golfe d'Aden. Même après les événements de février dernier, l'Éthiopie continue d'être la forteresse militaire africaine la mieux protégée par le Pentagone.

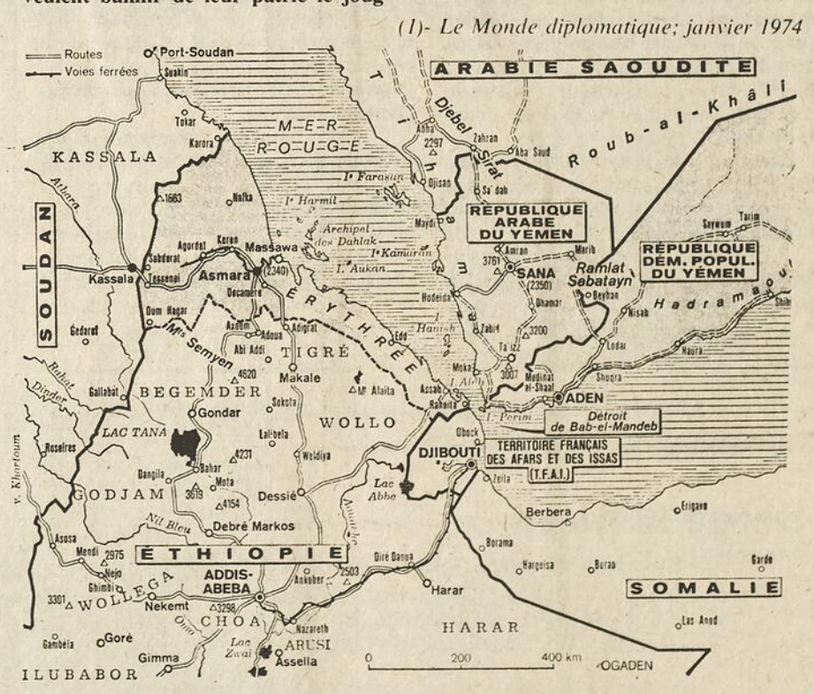
Pour les nationalistes érythréens leur combat ressemble à celui des Palestiniens: "lutter contre l'impérialisme américain et le sous-impérialisme israélien." Étroitement lié au monde arabe — par son histoire, sa langue et sa religion — l'Érythrée en se séparant du reste de l'Éthiopie suivrait une politique foncièrement pro-arabe et effaçerait toutes les alliances contractées par le reste de l'empire.

Économiquement la province étouffe sous le poids des capitaux américains. En acquérant son indépendance politique l'Érythrée voudra nécessairement mettre la main sur son indépendance économique. Les États-Unis permettront-ils qu'un autre de leurs inombrables pions change, une fois de plus, la stabilité de leur échiquier mondial?

Même après la chute du Roi des Rois, le gouffre qui sépare Addis-Abéba d'Asmara reste profond. Pourtant la ligne politique du comité militaire éthiopien et du F.L.E. se rejoint sur plusieurs points: nationalisme mélangé à un socialisme révolutionnaire.

Mais ce ne sont pas les mêmes vues politiques qui dictent aujourd'hui la stratégie qu'a prise l'actuel éthiopien face aux nationalistes érythréens. Ce sont des intérêts géologiques: La quatorzième province éthiopienne renferme l'une des plus riches nappes pétrolifères du continent africain...

(1)- Le Monde diplomatique; janvier 1974



Action judiciaire contre la CIA

(D'après l'AFP) — Un membre de la chambre des représentants, M. Michael Harrington, a introduit hier une instance devant un tribunal fédéral visant à déclarer illégales les opérations subversives menées par la CIA à l'étranger et les opérations d'espionnage intérieur qu'elle pourrait mener aux États-Unis même.

L'action s'accompagne d'une injonction à l'actuel directeur de la CIA, M. William Colby, au secrétaire d'État Henry Kissinger et au secrétaire au Trésor William Simons, d'avoir à exécuter la décision éventuelle du tribunal fédéral.

M. Kissinger est cité en sa qualité d'assistant du président pour les affaires de sécurité nationale, et chargé à ce titre de superviser les activités des services de renseignements. M. Simons contrôle le budget alloué à la CIA.

Représentant démocrate du Massachusetts, M. Harrington, âgé de 37 ans, avait déjà mis en cause avec véhémence le rôle joué par la CIA au Chili dans la préparation du Putsch qui devait renverser le régime de l'Unité populaire du président Salvador Allende.



Richard Helms: *"réponses vagues..."*

Précédemment, il s'était élevé à plusieurs reprises contre l'intervention américaine au Vietnam, et au Cambodge.

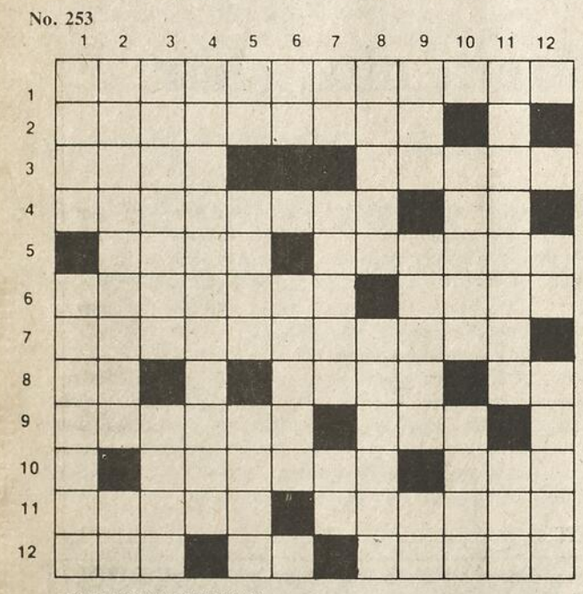
Il a indiqué que l'action judiciaire qu'il entreprenait avait essentiellement pour but de contraindre la CIA à respecter sa charte, qui lui interdit toute activité à l'intérieur des États-Unis.

Helms sur la sellette

D'autre part M. Richard Helms, ancien directeur de la C.I.A., et actuellement ambassadeur à Téhéran est à présent plus que jamais sur la sellette. Le *New York Times*, qui avait annoncé dimanche, dans un grand article solidement documenté les activités "d'espionnage intérieur" auxquelles se serait livrée illégalement la C.I.A. sous les administrations Johnson et Nixon, lui reprochait hier de s'être montré "vague" dans ses réponses aux questions posées à ce sujet par une commission sénatoriale d'enquête en février 1973.

Avec le Petit Robert, on trouve toujours ses mots.

No. 253



HORIZONTALEMENT

1—C'est une femme d'affaires qui joue à la bourse en surveillant ses intérêts.
2—L'expression se perd, mais ce mot au Québec a eu et a encore en certains endroits le sens "d'organisation de la vie matérielle d'une personne", c'est-à-dire sa cuisine, son lavage, son ménage, etc. Ex.: un vieillard qui n'est plus capable de faire le sien entre à l'hospice.
3—Adv. de lieu. — C'est une maison qui ne coûte pas cher à construire, malgré l'inflation.
4—Qualifie un individu qui nous fait vaguement penser à un homme...et fortement à une femme... — Note.
5—Préféra. — Qualifie un estomac qui a besoin de Maalox!
6—Qui pénètre dans la chair! — Mesures de surface.
7—En finance, se dit d'une chose dont on a opéré le réescompte.
8—Note. — Indique la multiplication par un million de million. — Pronom.
9—Il vaut mieux croire à la vie éternelle quand on en vit toute sa vie!... — Point cardinal.
10—S'amourache de. — Petit bout de terre.
11—Endommagée, blessée. — Le pingouin en est un.
12—Travaille comme un boeuf. — Appris. — Incline à.

VERTICALEMENT

1—Poisson plat. — Imaginaires.
2—Violées par des mains sacrilèges! — Attrapé.
3—Une coiffure en est parfois tout un! — Apprécié.
4—Tout bon western, tout film de pape et d'épée, en couleurs et qui se respectent, doivent être projetés par ce procédé!
5—Article. — Résidu d'une substance qu'on a fait infuser, bouillir pour en extraire le principe. — Divines colères.
6—Note. — Poss.
7—Possède. — D'ordre indéterminé. (qual. math.) — Drame lyrique au Japon.
8—Classer. — Annoncé.
9—Désert de roches dans un désert de sable. — Passas dans le beurre. — Pronom.
10—Ce que savent faire despyeux qui roulent dans "la graisse de binnes"! — Poss.
11—Qui ont besoin d'un bon lavage. — Garçon d'écurie.
12—Prép. — As des palpitations. (v. pr.)

(Solution no 252)

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	U	N	I	J	A	M	B	I	S	T	E	S
2	N	O	T	A	T	I	O	N	■	R	U	E
3	A	L	E	R	T	E	R	■	M	I	■	N
4	N	I	■	S	A	N	G	L	I	E	R	S
5	I	S	O	■	R	■	N	U	E	S	■	E
6	M	E	R	I	D	I	E	N	S	■	O	S
7	I	R	I	S	E	S	■	E	■	R	U	■
8	S	■	G	O	E	L	E	T	T	E	■	F
9	M	A	I	L	■	A	P	T	E	■	S	I
10	E	■	N	O	M	M	E	E	■	V	I	L
11	■	C	A	N	E	■	E	S	S	E	■	L
12	B	A	L	S	■	A	S	■	A	R	M	E

Les noms propres, les abréviations et les symboles chimiques sont proscrits.

l'économie

Le monde occidental en 1974: l'énergie, l'inflation... et la crise financière

PARIS (AFP) — 1974 devait être l'année du GATT et de la réforme du système monétaire international. Mais la crise pétrolière et l'inflation, alimentée l'une par l'autre, ont donné les préoccupations des gouvernements et repoussé "sine die" la réforme du système monétaire.

Le 1er janvier 1974 les pays industrialisés étaient encore sous le choc du quadruplement des prix du pétrole décidé fin 1973 par les pays producteurs et de l'embargo sur les livraisons de brut à destination d'un grand nombre de pays, dont les États-Unis.

Après la levée progressive de l'embargo à destination de l'Europe et du Japon, les pays de l'OPEP (Organisation des pays exportateurs de pétrole) décidaient en mars de lever l'embargo à destination des États-Unis. Mais les pays consommateurs restaient confrontés à des déficits de paiements extérieurs très importants, par suite de la forte augmentation de leur facture pétrolière.

La facture a été encore plus lourde pour les pays du Tiers-Monde dont les difficultés se sont aggravées sans qu'ils puissent bénéficier d'une aide accrue des pays développés, en butte à leurs propres problèmes. Les pays producteurs d'autres matières que le pétrole ont essayé d'imiter l'action de L'OPEP, mais après une forte hausse en début d'année, les prix des matières premières ont recommencé à baisser à partir du mois de mai.

Pays riches

Les pays industrialisés ont dû faire face à un autre problème: l'inflation qui est parvenue en 1974 à des sommets jamais atteints en temps de paix, avec un taux moyen de 15% de hausse pour l'ensemble de ces pays, au lieu de 7.7% en 1973 et de 4.7% en 1972. Elle a été alimentée en partie par la hausse des prix du pétrole, mais nombre d'experts estiment que l'inflation a surtout trouvé ses racines dans la demande excessive que les pays riches avaient laissé se former en 1973. Le déficit des pays de l'OCDE qui a atteint près de 40 milliards de dollars pour l'ensemble de l'année, s'est réparti très inégalement entre les différents pays, mais presque tous ont souffert à la fois d'inflation et de récession et le spectre de la grande dépression des années 1930 a été évoqué à maintes reprises. L'économie américain est entrée dans une période de forte récession avec un taux de croissance négatif: moins 1.75%, tandis que le taux d'inflation a dépassé 12%, le chômage atteignant 6% de la population active. La balance commerciale est redevenue déficiaire. Quant au dollar, après avoir bénéficié au début de l'année de la situation privilégiée des États-Unus, moins dépendants que le reste du monde occidental des inportations de pétrole, il s'est considérablement affaibli en fin d'année. Cette tendance n'est pas sans inquiéter les pays producteurs de pétrole qui voient leurs recettes en dollars diminuer à mesure que la devise américaine se déprécie.

En Europe les pays les plus touchés par la crise ont été la Grande-Bretagne et l'Italie, tandis que l'Allemagne fédérale a été le seul pays à limiter l'inflation à un niveau proche de celui de 1973 (un peu plus de 7%) et à conserver avec les Pays-Bas, un commerce extérieur excédentaire. La France avec un taux d'inflation de 15% pour l'ensemble de l'année et un taux de croissance supérieur à 4%, s'est maintenue dans la moyenne.

Dès le début de l'année, les pays consommateurs de pétrole ont mis en place des mesures de restriction de la consommation d'énergie qui se sont traduites notamment par des limitations de vitesse pour les automobiles et des limitations de la consommation de fuel à usage domestique ou industriel. Dans tous ces pays, l'industrie automobile a d'ailleurs été dûrement éprouvée par la crise.

De leur côté, les États-Unis se sont donnés une nouvelle arme pour leurs négociations commerciales avec l'URSS et l'Europe: le "Trade Bill" qui a finalement été voté le 20 décembre et qui donne à l'Union soviétique le bénéfice de la "clause de la nation le plus favorisée" dans son commerce avec Washington. Il donne aussi au gouvernement américain le pouvoir de moduler la réglementation des échanges en fonction des variations de la balance commerciale

Pour rééquilibrer leurs balances commerciales les pays consommateurs ont passé de nombreux contrats avec les pays producteurs de pétrole: on peut citer l'accord franco-iranien de la semaine dernière, qui porte sur plusieurs milliards de dollars. L'Allemagne, les États-Unis ont également passé des contrats importants avec les pays producteurs. De leur côté, les pays pétroliers ont entrepris d'investir directement dans les pays industrialisés: c'est ainsi que l'Iran a pris une participation dans Krupp en Allemagne le 12 juillet et le Koweit une participation dans Mercédès

En revanche, les pays producteurs ont été peu enclins à investir leurs excédents monétaires (évalués à quelque 70 molliards de dollars, dont 10 milliards n'ont pas encore été payés) sur les marchés financiers occidentaux, étant donné les incertitudes sur les changes provoquées par le flottement généralisé des devises, et du fait que la rémunération des capitaux y est rongée par l'inflation. Ils ont donc manifesté une préférence pour les placements à très court terme, ce qui a contribué à désorganiser les marchés financiers.

Mais les craquements des marchés financiers ont été surtout le fait de la spéculation due au système des parités flottantes, et de la hausse des taux d'intérêt à court terme, face à la baisse des taux à long terme. Les banques se sont trouvées dans la situation de prêter à long terme des capitaux qu'elles devaient emprunter à court terme. Ce phénomène, ajouté aux risques encourus par les banques sur les marchés des changes, a entraîné une série de faillites bancaires. La première en date a été celle de Franklin National Bank aux États-Unis. La seconde faillite importante, qui a porté l'inquiétude à son comble dans les milieux bancaires et parmi les clients des banques, a été celle de la Banque Herstatt en Allemagne, à la fin du printemps.

La gravité du problème a amené les banques centrales occidentales à se concerter et à décider de contrôler de plus près les transactions sur les marchés internationaux, quitte dans certains cas à jouer le rôle de prêteur de dernier ressort. Ce problème a d'ailleurs été l'un des thèmes de discussion des ministres des finances et des gouverneurs de banques centrales de 5 principaux pays industrialisés (États-Unis, Allemagne fédérale, Grande-Bretagne, France et Japon) auxquels s'étaient joints l'Italie, lors de la réunion de Champs-sur-marne, près de Paris, les 6 et 7 septembre. Les ministres y ont également parlé des problèmes d'ajustements des balances des paiements et de recyclage des pétrodollars.

Le rôle de l'or

Ces problèmes avaient déjà été évoqué lors de la réunion du fonds monétaire international (F.M.I.) les 12 et 13 juin à Washington, au cours de laquelle il a été décidé de permettre aux pays membres de garantir leurs emprunts sur l'or. Cette décision faisait suite à la réunion des ministres des finances européens à Zeist (Hollande) en avril, où ils avaient décidé de libéraliser les transactions sur l'or entre banques centrales.

Le premier pays à avoir utilisé cette facilité a été l'Italie qui a obtenu en septembre un prêt de 2 milliards de dollars de l'Allemagne fédérale, basé sur l'or, au cours de 120 dollars l'once (alors que le prix officiel est de 42.22 dollars l'once).

Mais l'accord de la Martinique du 16 décembre entre les présidents Ford et Giscard D'Estaing va encore plus loin puisqu'il prévoit la possibilité pour les banques centrales de réévaluer leur stock d'or au prix du marché libre. Le prix de l'or a d'ailleurs atteint des sommets cette année, en passant allégrement le cap des 180 dollars l'once. L'autorisation donnée par le Congrès des États-Unis aux Américains de vendre et d'acheter de l'or librement à partir du 1er janvier 1975 a été l'un des facteurs de hausse pendant les derniers mois de l'année, le principal restant cependant le besoin des épargnants de se protéger contre l'inflation et la dépréciation des monnaies.



La crise de l'auto

L'industrie automobile mondiale a traversé, en 1974, sa véritable crise de croissance. La hausse du prix de l'essence, la lutte contre la pollution, mais surtout l'inflation qui gruge le pouvoir d'achat des gagne-petit ont fait chuter les ventes, sauf en de très rares pays, notamment le Canada. Aux États-Unis, 1974 se termine en pleine vague de licenciements. En Europe aussi (particulièrement chez Volkswagen) alors que les entreprises concurrentes se regroupent pour l'avenir. Quant aux "nouveaux riches" du Moyen-Orient, ils en ont profité pour s'infiltrer dans cette industrie, alors que le Koweit devenait un des gros actionnaires de Mercédes.

les placements

toronto — *La cote monte*

TORONTO (PC) — Une recherche d'aubaines a fait monter la cote vendredi à la Bourse de Toronto, mais le nombre des transactions n'y a pas été élevé.

L'indice industriel monte de 1.15 et atteint 154.94, l'indice des métaux de base, de 0.92 et atteint 56.93 et celui des pétroles de l'Ouest, de 0.78 et atteint 110.9.

Les aurifères progressaient grandement à l'ouverture, mais elles ont perdu près de six points au cours de la séance et elles ont ainsi clôturé avec un gain net de seulement 0.52, qui les place au niveau de 394.68.

Le prix de l'once d'or a atteint à Londres le record de $195.

Le virement, le plus faible depuis plus d'un mois, ne situe qu'à 1.05 million d'actions, contre 1.75 million d'actions mardi. La valeur totale des actions transigées est de $4.74 millions, au regard de $7.19 millions mardi.

Le marché avait fermé à midi la veille de Noël.

Cours transmis par la Presse Canadienne

	Ventes	Haut	Bas	Ferm	Chang
Abby Glen	3710	190	187	190	
Abitibi	3375	$9¼	9⅛	9¼	+ ⅛
Abitbi 7½p	100	$39	39	39	− ½
Acklands	400	$11¼	11¼	11¼	
Acme Gas	7000	7	6	7	+ 3
Acres Ltd	600	430	425	425	
Acres wt	z140	1	1	1	
Afton Min	100	300	300	300	+45
A.G.F.M	500	100	100	100	
Agnc E	24317	$6	5⅜	6	+ ⅜
Agra Ind	810	450	425	450	+40
Akaitcho	1000	170	170	170	+10
Albany	z1000				
Alf East G	300	430	430	430	+ 5
Alta Gas A	2630	$10¾	10⅜	10¾	+ ¼
Alcan	7380	$19¼	19	19⅛	+ ⅜
Algo Cent	1100	$9⅛	9⅛	9⅛	
Algoma St	z93	$24⅜	24½	24⅜	
All-Can B	5400	110	90	100	−20
Alminex	z100	400	395	395	
Alum 4½ p	370	$28½	28½	28½	
Am Leduc	6200	4	3½	4	+ 1
A Quasar P	300	$11¾	11¼	11¾	− ¾
Andres W	625	$7⅞	7⅜	7⅞	+ ⅜
Ang U Dev	5200	58	58	58	+ 3
Aquitaine	1002	$13	12¾	12¾	
Args 250 p	z20	$25½	25½	25½	
Asamera	3400	$6⅛	6⅜	6½	
Asbestos	100	$13	13	13	+ ½
Ashland C	300	$5⅛	5⅛	5⅛	+17
Atl C Cop	1000	32	32	32	
Auto El	z60	320	320	320	
Bad Boy	2158	300	298	300	+ 4
Baltndery	2800	64	60	64	+ 9
Banister C	1600	410	390	410	−10
Bankeno	3650	130	128	130	+ 4
Bk BC r	z100	55	55	55	
Bank Mtl	6000	$12¼	11¾	12¼	+ ⅜
Bank N S	1131	$35	34¾	35	+ ¼
Bathst p	400	$10	10	10	
Bell Canad	3809	$43⅞	43⅜	43⅜	− ¼
Bell A pr	730	$43¾	43¾	43¾	− ⅜
Bell D pr	460	$49½	49½	49½	
Beth Cop A	100	$8⅞	8⅞	8⅞	+ ⅛
Big Nama	2000	9	7½	9	− 2
Block Bros	1500	340	325	340	+15
Bombrder	300	195	195	195	+ 5
Bovis Cor	9250	85	80	85	+ 7
Bow Valy	1900	$9⅞	9⅜	9⅞	+ ⅛
BP Can	222	$7¾	7¾	7¾	
Bralor Res	1300	145	145	145	
Brameda	5000	28½	25	25	+1½
Brascan A	6418	$9⅞	9¾	9⅞	
Brenda M	339	280	280	280	
Brinco	z2	$6⅝	6⅜	6⅜	
BC Forest	200	$10	10	10	+ ⅛
BC Frest p	z65	$31	30	30	
BC Sugar A	100	$19½	19½	19½	+ ½
B Phone	1552	$47¼	47⅛	47⅛	+ ⅜
BCPh 4¾ p	z15	$45	43½	43½	
BCPh 4.84	z40	$12¼	12¼	12¼	
BCPh 6.80	100	$16¾	16¾	16¾	− ⅛
Brooke pr	z20	$19	19	19	
Bruck B	104	350	350	350	−75
Brunswk	1400	345	335	340	+ 5
Budd Auto	750	340	330	340	+15
Bulora Cor	1500	140	127	140	+20
Burns Fds	z24	$6⅞	6⅞	6⅞	
Bushnell	100	$6½	6½	6½	+ ½
		C			
Cad Frvw	760	$10⅜	10¼	10⅜	+ ⅜
CAE Ind	100	$7	7	7	+ ¼
Cal Pow	425	$22½	22	22½	+ ⅜
Calmor IB	1000	44	44	44	+ 4
Camfl	13150	$14½	13¾	14½	+ ½
Cam Chib	2100	305	300	300	
Camp RL	2840	$32	30½	31	−1⅜
Campau A	700	410	400	410	+10
Can Cem L	200	$8¾	8¾	8¾	
C Cem L p	308	$13⅛	13⅛	13⅛	− ⅛
C Geother	z112	30½	30½	30½	
C Nor West	3330	220	215	215	− 5
CS Pete	9300	160	151	153	−12
CSL pr	1000	455	455	455	
Cdn Arrow	5000	24	24	24	+2½
C Cable w	z600	85	85	85	
Cdn Cel	800	435	420	435	+25
CC Man A	500	$17¼	16	17¼	+2¼
C Curtis	3000	29	26	29	+ 2
C Ex Gas	5000	170	160	160	− 6
C Homestd	2800	215	212	212	+ 1
C Imp Bank	2174	$21	20¾	21	
C Ind Gas	500	$5⅜	5¼	5⅜	+ ⅛
C Int Pow	800	$10¾	10¾	10¾	+ ¼
C Malart	2000	21	21	21	+2½
C Marconi	500	266	266	266	− 4
C Ocdental	300	$7¼	7	7	+ ¼
CP Inve	750	$12½	12¼	12¼	+ ⅛
CP Inve pr	200	$24½	24½	24½	+ ½
CP Ltd	3940	$13¾	13⅜	13¾	+ ⅛
C Reserve	1300	138	130	138	+ 3
Cdn Sup O	984	$20	19½	19½	− 1
Cdn Tire	z20	$35½	35½	35½	
Cdn Tire A	315	$37½	37⅜	37½	+ ⅛
C Utilties	400	$7⅜	7⅜	7⅜	+ ⅛
Candel Oil	z50	$5½	5½	5½	
Capit Div	z100	21	21	21	
Carl OK	4632	185	175	185	+10
Carl OK A p	z10	$14¾	14¾	14¾	+ ¼
Carl OK B p	250	$17¼	17¼	17¼	− ¼
Carrier w	z700		1	1	
Cassiar	2150	285	265	280	+25
CC Yachts	100	214	214	214	+13
Celanese	500	345	335	335	+ 5
Cent Pat	1500	70	68	68	− 2
CFCN	400	450	450	450	− 5
Chieftan D	900	390	375	390	−10
Chimo	2000	90	90	90	+14
Chrys	11980	$7½	7¼	7¼	− ⅛
City Sav T	z50	$7⅛	7⅛	7⅛	
Coch Will	2600	114	105	114	+12
Cokfield	500	290	290	290	−10
Coldstm	1449	55	50	50	− 5
Cominco	1305	$24	24	24	+ ¼
C Holiday I	600	275	265	275	+10
CHIns A p	z45	$17¼	17¼	17¼	
Computel	4699	$5	5	5	
Comtech	350	345	335	345	+15
Conduit A	400	245	245	245	− 5
Coniagas	700	130	130	130	+14
Con Bath	370	$23⅛	22¾	22¾	− ¼
Con Bath w	3000	5½	5	5	
Con Bldg	500	185	181	181	
Con Fardy	1800	66	66	66	+ 1
C Marben	4500	30	27	27½	+1½
C Morisn	500	85	85	85	+ 2
Con Nichol	1000	9½	9½	9½	+ ½
Cons Prof	2000	36½	36½	36½	+1½
C Rambler	2000	160	158	158	+ 5
C Rexspar	z100	14	14	14	
Con Distrb	300	$6⅜	6⅜	6⅜	
Cons Gas	660	$14⅝	14½	14½	+ ¼
Con Gas A	z10	$58	58	58	
Con Gas D	200	$22	22	22	
Conwest	1000	200	195	195	− 6
Cooper C	300	220	220	220	+30
Cop F	14800	81	76	81	+ 1
Corby vt	100	$15⅜	15⅜	15⅜	
Cornat Ind	725	410	410	410	+ 5
Coseka R	1278	155	154	155	+ 1
Courvan	z370	15	15	15	
Craigmt	1000	315	315	315	+10
Crain R L	200	$9⅝	9⅝	9⅜	
C Zelrba A	100	$15⅜	15⅜	15⅜	
Crush Intl	200	$5⅛	5	5⅛	+22
Cuvier M	z1000	73	70	73	
		D	to	G	
Dale R pr	z30	$6	6	6	
Daon Dev	100	$6⅛	6⅛	6⅛	
D Aragon	z200	10½	10½	10½	
Debhld B p	z15	$59	59	59	
Decca R	280	185	185	185	+10
Deltan Ltd	500	400	400	400	+50
Denison	304	$35¼	35¼	35¼	+ ⅛
Dicknsn	3300	$8¼	7⅞	8⅛	
Discovry	2000	220	200	220	+20
Distl Seag	625	$32	32	32	− ¼
Doman I	100	410	410	410	+ 5
Dome	2145	$48¼	46⅜	47⅛	
Dome Pete	1550	$16½	16¼	16⅜	+ ⅛
Dofasco	200	$21½	21½	21½	+ ⅛
Dom Store	z50	$15¼	15¼	15¼	
Domtar	6500	$18⅝	18½	18½	− ¼
Domtar pr	z10	$12	12	12	
Dunde Pal	1000	16½	16	16½	
Dunraie	1500	15½	15½	15½	− 3
Du Pont	100	$20	20	20	+ ⅛
Dylex A	4100	375	345	375	+40
Dynasty	1425	$6½	5¾	6¼	+ ½
Estn Prov	100	280	280	280	+10
East Mal	6945	350	335	345	+15
East Sul A	500	145	145	145	+12
Ego Mines	7400	66	63	65	+ 5
E-L Fin	100	235	235	235	
E-L Fin w	z100	50	50	50	
Electro K	1000	45	45	45	+ 5
Elect Asoc	5700	30	12	30	+22
Emco	2000	465	450	455	−10
Falcon C	1150	$6¼	6⅛	6¼	+ ⅛
Falcon	685	$24⅜	24	24⅜	+1⅛
Fidelty r	1558	13	12	12	−1½
Fields S	350	$7½	7½	7½	+ ⅛
Finning T	200	$7¼	7¼	7¼	+ ½
F Orenada	2000	9	9	9	− 1
Foodcrp L	900	115	115	115	+ 5
Foodex S	200	165	165	165	
Ford Cnda	555	$55	54	54¾	+ ¾
F Sea A pr	2000	$5½	5½	5½	
Francana	800	$7⅜	7½	7⅜	
Frobex	3014	12	11	12	+ 2
GH Steel	100	$6¼	6¼	6¼	
Galt Mi Irn	262	225	225	225	−75
Gaz Metr	100	485	485	485	
GMC	1325	$31	30⅜	30⅜	+ ¼
Genstar L	615	$14⅜	14⅛	14⅜	
Gt Masct	7900	54	52	53	+ 5
GMas r	64600	1½	1	1½	+ ½
Giant Yk	500	$11½	11½	11½	+ ¼
Gibraltar	1310	395	390	395	+20
Glendale	700	170	155	160	+10
Gozlan	200	$5	5	5	
Granduc	5625	110	105	110	+10
Gt Oil Sds	100	$5	5	5	
GL Nickl	4000	40	38	40	+ 1
Gt W Life	402	$50	50	50	
Greyhnd C	z200	28	28	28	
GSW Cl A	z9	340	340	340	
GSW Cl B	z36	340	340	340	
Guar Trst	400	450	450	450	+20
Guard Cap	170	230	230	230	+10
Gulf Can	1350	$24¼	24¼	24¼	− ¼
		H	to	L	
Hambro C	200	140	140	140	− 5
H Group	z75	250	250	250	
Hawker S	650	400	390	395	− 5
Hayes D A	900	350	350	350	
Hedway C	200	295	295	295	+25
Highmont	z200	52	52	52	
Homco A	300	190	190	190	+ 9
Home A	918	$16½	16⅛	16⅛	− ⅜
Home B	100	$15¼	15¼	15¼	− ½
Houston O	5200	110	110	110	+ 2
Hoden DH	z50	$5¼	5¼	5¼	
Hud Bay A	3135	$13¼	12⅞	12⅞	
H Bay Co	500	$11⅜	11⅜	11⅜	+ ⅜
HB Oil Gas	740	$17	17	17	− ¼
Husky Oil	1026	$11¾	11⅝	11⅝	
Husky B pr	z40	$29	29	29	
Husky E w	600	370	365	370	+15
Hydra Ex	5000	56	54	56	+ 4
IAC	625	$16⅞	16⅜	16⅜	− ⅛
Imasco A	226	$23⅛	23⅛	23⅛	− ⅛
IOil A	14891	$22¼	21¼	21¼	−1⅛
Indal Can	z100	$10	8⅞	8⅞	
Inland Gas	z30	$6⅜	6⅜	6⅜	
Inter-City	1000	360	360	360	+10
IBM	87	$161	160	160	− 3
I Chemly	7014	125	120	122	+ 2
Int Mogul	461	190	177	190	+12
Inco A	4576	$19⅞	19⅝	19⅞	+ ¼
Inco B	1000	$19¼	19⅛	19⅜	+ ¾
Int Obaska	5000	10	10	10	+ ½
Intpr Pipe	2225	$11½	11⅜	11⅜	
Int Pipe w	1050	151	150	150	+15
Ipsco	400	$12	11¾	12	+ ½
Inter Tech	1000	8	8	8	
Inv Group	400	$5½	5½	5½	
Inv Grp A	600	$5⅜	5⅛	5⅜	+ ⅛
Inv Grp 5 p	800	$12	12	12	− ⅛
Iso	800	63	63	63	+ 7
ITL Ind	1100	90	90	90	+ 7
IU Intl	8570	$8½	8⅜	8½	
Ivaco Ind	733	$10⅛	10⅛	10⅛	
IWC Com	z100	99	99	99	
Jannock	400	$5⅛	5⅛	5⅛	+ ⅛
Janock 6 p	z70	$56	56	56	
Jelex	1500	12	10	12	+ 3
Jorex	26000	18	14	18	+ 5
Joutel	2000	41	41	41	
Kaiser Re	2800	485	460	485	+30
Ksr w	12700	230	222	230	+ 7
Kam Kotia	4000	64	58	64	+ 6
Kaps Tran	1200	124	123	124	+ 9
Kelsey H	100	$5	5	5	+15
Kerr A A	1200	$9⅞	9⅞	9⅞	− ¼
K Anacon	z168	17	17	17	
Labatt A	2230	$16½	15¾	16½	+1⅛
Laidlaw T	1150	325	315	325	
Lakehead	1000	7	7	7	
L Shore	1600	375	365	365	− 5
La Luz	100	350	350	350	
Lasitr Km	1000	21	21	21	+ 1
Laurasia	1100	41	40	41	+ 1
Lau Fin	110	$5⅜	5⅜	5⅜	
Lau Fn 140	z40	$16	16	16	
Leigh Inst	890	134	120	134	+ 9
Levy A pr	z25	470	470	470	
LL Lac	1500	165	165	165	
Livingsto	300	$7	7	7	
Lob Co B	200	470	470	470	
Lob Ltd Bp	500	$15	15	15	
Lochiel	8600	80	76	80	
Lost River	1400	210	210	210	
		M	to	O	
Mclan H A	8800	$5	5	5	+25
MB Ltd	1500	$21¼	21	21¼	− ¼
Madeline	3500	240	220	220	+ 5
Madsen	8400	48	45½	45½	− ½
Magna Int	100	$8⅜	8⅜	8⅜	
Magnason	z300	98	98	98	
Maislin I	200	235	225	235	+30
Maist Wil	2300	155	152	155	− 5
Malart	10600	110	105	110	+10
Man Bar	3100	88	88	88	+ 4
Martin	9000	28	27½	28	+ 2
Mass Fer	1400	$13½	13⅜	13⅜	− ⅛
Matchan	8000	13	11	12	+ 1
Mattgmi	125	$13⅛	13⅛	13⅛	
Mc Adam	7000	28	25	25	− 3
Mc Intyre	3630	$29¼	28½	29	+ ⅞
McLaghln	450	$6⅜	6⅜	6⅜	
Melchers	100	320	320	320	+15
Mentor	3000	155	150	150	−10
Mercantil	z50	$12¼	12¼	12¼	
Mercant r	1502	95	92	93	+ 2
Met Stors p	z95	$14	14	14	
Mex LP pr	z45	$5⅜	5	5⅜	
Microsyst	886	220	210	215	+ 5
Micrsys w	250	100	100	100	
Midcon	1200	70	70	70	+ 5
Midrim	2000	7	7	7	
Moffat A	400	380	335	380	+55
Molson A	520	$13¾	13½	13¾	+ ⅜
Molson B	200	$13¼	13⅛	13⅛	+ ⅛
Moneta P	z200	41	41	41	
Moore	735	$41½	41¼	41½	+ ⅛
MTS Inter	z300	28	28	28	
Multi Acc	658	275	275	275	
NaChrs I	700	$6½	6½	6½	
Nat Pete	5000	22	20	22	+3½
Nat Trust	150	$15⅞	15⅞	15⅞	− ⅛
N B Cook	2100	86	85	86	−39
NBU Mine	500	232	232	232	+ 7
Neonex	1400	108	105	105	− 9
New Ath	5500	17½	17½	17½	− ½
NB Tel	z66	$11½	11½	11½	
N Dimens	2000	11	11	11	− 1
N Kel	10000	22	22	22	
Newnor	z100	5	5	5	
N Provid D	3300	15	15	15	
N Sen	21100	23½	22	22	+ ½
NYrk O	z11600				
Nia Wire B	500	$12½	12½	12½	
N Rim	13500	6	5	5½	− ½
Noranda A	945	$28½	28⅛	28⅜	+ ⅜
Norlex		See list below.			
NC Oils	2400	260	255	255	− 5
N Canada	z70	26	26	26	
Nor Ctl G	1169	$8⅛	7⅝	8⅛	+ ¼
Nor Ctl B p	100	$15⅜	15⅜	15⅜	
Nor Ct 150 p	100	$14¾	14¾	14¾	− ¼
Nor Ctl w	1100	120	120	120	+ 5
Nor Elect	1112	$15¾	15½	15½	+ ⅛
NE Bell w	1200	225	215	225	+15
Northgat	2400	310	300	310	+20
NBeauc	900	13	13	13	
NSI Mark	z270	67	67	67	
Nudlama	1000	75	75	75	− 5
Nufort Res	1082	10	10	10	+1½
Numac	1078	$8⅞	8½	8¾	− ⅛
NW Fin	1000	66	66	66	− 4
Oakwood P	6000	57	55	55	− 1
Obrien	19000	38	37	38	+ 3
Occdentl Pt	100	$12⅜	12⅜	12⅜	
Ocelot Ind	400	340	340	340	−10
Okanagan	300	440	420	420	
Ontario Tr	100	235	235	235	
Orchan	1800	270	265	270	+10
Oshawa A	560	385	380	380	+10
		P	to	S	
Pac Coper	2500	45	40	45	+10
Pac Pete	1600	$14	13½	14	+ ¾
Paloma P	1600	60	55	55	
Pamour	4625	$9¼	8¾	9¼	+ ⅜
PanCdn P	550	$7⅞	7⅞	7⅞	+ ⅛
Pan Centr	z233	90	83	90	
Pan Ocean	4859	$5⅞	5¾	5⅞	+ ¼
Patino N V	z33	$13½	13½	13½	
P Dept S	200	$6½	6½	6½	+ ¼
Peyto Oils	1200	225	215	215	− 5
Photo Eng	400	$19	19	19	+ ¼
Pick Crow	8000	29	26	27	− 2
Pine Point	1380	$25	24¾	25	+ ¼
Place G	1100	15½	15½	15½	
Placer	1303	$13½	13½	13½	− ¼
Pominex	500	42	42	42	
Prado Exp	1400	130	120	130	+15
Price Co	449	$13⅜	13⅜	13⅜	
Prov B Can	z2	$12⅝	12⅝	12⅝	
Pure Silv	5100	145	138	145	+ 5
Pursides	400	121	120	121	+ 1
QCI Ind	600	81	81	81	
QCI

éditorial

Bon appétit, messieurs!

Bon appétit, messieurs! Ministres intègres!
Conseillers vertueux! Voilà votre façon
De servir, serviteurs qui pillez la maison!
Donc, vous n'avez pas ici d'autres intérêts
Que remplir votre poche et vous enfuir après!
— Ruy Blas de Victor Hugo

La fin approche, d'un débat parlementaire qui a vu sombrer certains députés de l'Assemblée nationale du Québec au plus creux de la bassesse, de la vulgarité et de l'injure. Mal en a pris à la minuscule opposition du Parti québécois, aux journalistes, et à tous les citoyens qui ont commis le sacrilège de s'élever contre les indécentes augmentations de salaire que les députés libéraux s'apprêtent à se voter avec un courage et une détermination qui n'ont d'égal que leur appétit.

Le premier janvier 1975, c'est-à-dire dans quelques jours, le salaire brut d'un député au parlement québécois (indexation comprise) sera de trente-quatre mille dollars ($34,000) par an, décomposé de la manière suivante: vingt-trois mille deux cent cinq dollars ($23,205) et sept mille dollars ($7,000) de frais de représentation non taxables pour les fins de l'impôt sur le revenu. Dans la plupart des cas, les frais de représentation tombent directement dans la poche du député puisque l'État pourvoie désormais aux frais inhérents à la fonction.

Ce chiffre de trente-quatre mille dollars vaut pour cinquante (50) députés de l'Assemblée nationale sur un total de 110. C'est un peu beaucoup pour lancer des injures, crier des noms et menacer les électeurs de leur "casser la gueule". J'ose croire, contre toute attente, que la dignité des parlementaires s'élèvera en même temps que leurs salaires. Il n'y a pas nécessairement de relation entre l'abondance de biens et la correction de ceux qui les possèdent, mais prions que le miracle arrive.

Les soixante députés qui restent, du premier ministre, des ministres, du chef de l'Opposition, des ministres d'État en passant par le président de l'Assemblée nationale et les deux vice-présidents, des adjoints parlementaires et autres prébendés, les salaires *bruts* annuels oscilleront de $70,000 par an pour le premier ministre, à $58,000 pour les ministres et le chef de l'Opposition et $38,000 au bas de l'échelle pour les présidents élus des commissions parlementaires. C'est pas de la tarte, comme dirait l'autre!

Quoi qu'il en soit, les carottes sont cuites!

Un sondage Gallup publié il y a quelques jours et effectué à l'échelle pancanadienne indiquait que quarante et un pour cent (41%) des électeurs trouvaient *trop élevés* les salaires actuels des députés provinciaux et trente-quatre pour cent (34%) estimaient que les indemnités étaient raisonnables. À peine cinq pour cent (5%) jugeaient que les salaires souffraient une augmentation et vingt pour cent (20%) ne se prononçaient pas.

Le gouvernement libéral de M. Bourassa, toujours prompt à invoquer les sondages pour justifier ses politiques, a décidé cette fois-ci de passer outre à au moins soixante-quinze pour cent (75%) des électeurs. Les députés sont d'un courage indomptable et d'une détermination à faire envie lorsqu'il s'agit de la défense de leurs propres intérêts. Il en est de même de leur assiduité, un lendemain de Noël, pour débattre un projet de loi dans lequel ils sont directement impliqués, et qui feront d'eux des parlementaires parmi les mieux payés du monde.

Cette chose étant acquise, qu'arrivera-t-il de l'article 95 de la loi de la Législature qui se lit comme suit: "Une déduction de soixante dollars ($60) est faite sur l'indemnité pour chaque jour de plus de dix qu'un député n'assiste pas à une séance de l'Assemblée nationale. Ne doit pas être considéré comme jour d'absence à une séance de l'Assemblée nationale chaque jour où un député est empêché d'être présent pour cause de maladie ou d'une activité officielle."

De mémoire d'homme, cette disposition de la loi n'a jamais été appliquée. Des accomodements surviennent toujours en fin de session entre le Parti ministériel et l'Opposition pour soustraire l'ensemble des députés à cette loi. Avec le résultat que les députés absents de la Chambre sans motif valable — et certains sont coutumiers du fait — s'en tirent comme si de rien n'était grâce à la complaisance de leurs collègues.

Au moment où ces lignes sont écrites, l'accomodement de dernière heure n'est pas intervenu. Champions de la loi et de l'ordre, les libéraux donneront sans doute le bon exemple en exigeant que la loi soit appliquée dans toute sa rigueur. Nous nous fions, pour ce faire, à l'accusateur public numéro un, M. Jean Bienvenue, ci-devant ministre de l'Immigration et grand amant de la Justice. Dura lex, sed lex, invoquait-il à la suite de l'incident technique (sic) qui vaudra au chef de l'Opposition de comparaître devant le comité des privilèges de la Chambre.

Y aura-t-il deux poids, deux mesures? Une pour le député de Sauvé et une autre pour les députés libéraux absents plus que de raison de leur poste?

Ne jugeons pas tout de suite et attendons. L'appétit rassasié, les libéraux se commettront peut-être eux-mêmes à plus de rigueur dans l'observance des lois.

Encore là, il faut espérer que le miracle arrive.

Yves Michaud

commentaire

Une année dure au syndicalisme

On aime les bilans nets, succincts, éloquents de brièveté. Les nuances et les bémols, c'est bien gentil, mais qui les remarque et qui les retient? Face à la performance de notre syndicalisme québécois en 1974, on cherche donc spontanément à résumer d'un mot l'ensemble de ses aspects. A première vue, stagnation, piétinement, recul, zizanie, corruption sont les mots qui montent à l'esprit. A bien y regarder, cependant, il n'est pas certain que le syndicalisme québécois doive, sans nuance aucune, ranger 1974 parmi les années noires.

Que l'année écoulée ait été dure au syndicalisme, nul ne le niera et surtout pas les dirigeants syndicaux. La série de révélations malodorantes que découvre la commission Cliche dans le sillage de la FTQ-Construction constitue assurément un des plus durs chocs qu'ait connus le syndicalisme québécois dans son passé récent. Mais il faut ajouter à ce sinistre portrait d'un syndicalisme aveugle et honteux, les difficultés financières qui assaillent la CSN et qui amènent cette centrale à reviser à la baisse l'aide financière offerte aux grévistes. Il faut noter encore que la CEQ a passé l'année complètement emprisonnée dans un décret qui laisse aux syndiqués eux-mêmes le sentiment de ne rien devoir à leurs dirigeants syndicaux. De la CSD, peu de nouvelles ont émané, ce qui permet à chacun de conclure, selon ses penchants à une discrète efficacité ou à un demi-sommeil un peu honteux.

Par-delà l'activité syndicale proprement dite, on attend normalement des syndicats une contribution importante à l'analyse critique de la vie collective: présentation de mémoires, manifestations, livres blancs, déclarations des chefs, etc. Sur ce plan aussi, 1974 constitue une année décevante. M. Marcel Pepin a beau prétendre que la CSN poursuit indéfectiblement sa préparation d'un "socialisme d'ici", les observateurs savent quant à eux que la CSN a mis une sourdine au vocabulaire inquiétant et à la philosophie tumultueuse de son "Ne comptons que sur nos propres moyens". Côté manifestations populaires, le bilan est court: la seule manifestation publique qui ait pris une ampleur digne de mention, c'est celle de la FTQ qui constituait un geste malheureux et irréfléchi d'opposition à la commission Cliche. On remarquera enfin qu'aucune des trois grandes centrales syndicales n'a été l'objet de luttes électorales intenses. MM. Pepin, Laberge et Charbonneau encaissent toujours les dividendes de leur "martyre", mais, pendant que chacun s'abstient de les contester de peur de ressembler à un briseur de statues, les centrales vieillissent sans un renouvellement suffisant de leur direction.

Dernier volet de ce peu stimulant survol, on notera sans doute qu'une partie du leadership syndical demeure entre les mains de gens qui ont, somme toute, assez peu à faire avec les préoccupations quotidiennes des travailleurs. Le rôle de Michel Bourdon, par exemple, illustre assez bien, et assez tristement, cette impuissance du monde de la construction à générer lui-même des chefs costauds et assez honnêtes pour bousculer traditions et fiers-à-bras. Que l'épuration doive ainsi venir d'éléments complètement étrangers au monde ouvrier, c'est, malheureusement, l'indice que le syndicalisme n'a guère réussi à insuffler à ses membres fierté, honnêteté, cohérence.

Ces avatars plus visibles qu'il ne faudrait ne sauraient faire oublier que le syndicalisme peut bénéficier très bientôt d'une conjoncture nettement plus favorable. Les indices, en effet, ne manquent pas qui permettent de prévoir et d'espérer un puissant rebondissement du syndicalisme. Jetons-y un coup d'oeil.

Ainsi que le notait M. Jean Gérin-Lajoie, des Métallos, dans son "message moral sur la social-démocratie", un nombre étonnant de syndicats ont obtenu au cours de 1974 la réouverture de leur convention collective et l'indexation des salaires. Que toutes les formes d'indexation ne soient pas également satisfaisantes, qui s'en étonnerait? L'important demeure que plusieurs groupes syndicaux ont pu botenir de leurs employeurs la mise à jour d'une échelle de rémunération devenue futile. Dans certains cas, et l'on doit malheureusement encore songer à la FTQ-Construction, les révisions se sont faites le revolver sur la tempe, mais, dans un nombre notablement plus considérable de cas, la réouverture s'est effectuée dans une toute autre atmosphère.

On se réjouira également, même si l'on n'en perçoit pas tout de suite les objectifs, de la résurgence des pressions étudiantes. On déplorait, récemment encore, que le monde étudiant ait perdu, depuis Bernard Landry, Pierre Marois, Claude Charron, sa faculté de créer des chefs bien à lui. Pourtant, sans que quiconque ait pu prévoir la crise, le monde étudiant a été subitement mis en ébullition et a tenu tête au gouvernement québécois un nombre étonnant de jours. On peut, certes, s'interroger sur la genèse de ce renouveau étudiant et sur ses objectifs, mais on ne saurait nier que les étudiants ont dépouillé en peu d'heures une passivité dont plusieurs les croyait à jamais affublés.

Deux autres éléments achèvent de réveiller la confiance au syndicalisme. Même si on doit les considérer comme une véritable calamité pour le syndicalisme, les révélations faites à la commission Cliche démontrant bien que les syndicats ne sont pas encore parvenus à ce camouflage impénétrable, à cette duplicité souriante que peuvent atteindre certains groupes patronaux et gouvernementaux. Malgré leur effroyable corruption, les cadres de la FTQ-Construction sont encore **à portée de justice,** tandis que patrons et politiciens, aussi et plus coupables, sont entrés si avant dans la voie de la corruption qu'on peut difficlement recueillir une preuve contre eux.

Un dernier sujet d'encouragement vient non pas du syndicalisme proprement dit, mais d'un véhicule politique qui n'a jamais dissimulé sa sympathie pour les masses populaires et qui a quand même remporté cette année des succès inespérés. Que le RCM en soit où il est, en effet, voilà peut-être, du fond d'un année difficile, de quoi tirer un puissant motif d'espoir. Grâce au RCM, les travailleurs savent désormais qu'aucun régime politique n'est inattaquable, que toutes les luttes peuvent un jour connaître le succès, qu'on peut s'approcher du pouvoir sans trahir ses convictions.

Le réveil étudiant, le "ferme propos" des travailleurs de la construction, l'entrée en scène du RCM, ce n'est tout de même pas si mal.

Laurent Laplante

billet

Une nouvelle affaire Caouette ?

Hypocrites ou naïfs, les journalistes n'ont vu que du feu dans la sortie du ministre L'Allier contre l'éditorialiste La plante. Moi, qui ait la mémoire plus longue et la conscience moins opaque que les journalistes, je peux reconstituer sans peine ce qui s'est passé.

On sait que le journaliste Laplante a déjà travaillé au ministère des Communications, précisément au moment où le ministre L'Allier s'y trouvait. Laplante, qui est instable dans ses emplois, mais terriblement constant dans ses amitiés, a quitté par la suite le ministère des Communications pour s'en aller au Devoir. Qu'on ne s'y trompe pas: les deux complices voulaient simplement brouiller les pistes.

Aujourd'hui, le ministre L'Allier est pris avec un Radio-Québec qui n'a aucune cote d'écoute, tandis que Laplante, qui a changé d'emploi une deuxième fois pour brouiller les pistes encore davantage, se retrouve à l'emploi d'un journal apparemment hostile aux libéraux.

Que les esprits superficiel se laissent berner, s'ils le veulent: j'ai compris, quant à moi, que les deux petits copains se sont mis d'accord une fois de plus pour se rendre mutuellement service. Laplante, sans mot dire, se fait embaucher à Radio-Québec. L'Allier, de son côté, joue la surprise: "Comment? Un adversaire politique dans la bergerie?"

Le résultat de ce beau complot? La cote d'écoute de l'émission du journaliste Laplante va s'améliorer et le ministre L'Allier va en baver de contentement.

Dire que Réal Caouette s'amuse à chercher des journalistes qui encaissent des $10, pendant que Laplante et L'Allier trafiquent les cotes d'écoute.

Mercure

vous avez la parole

Trente ans de Crédit social: c'est fini!

Ayant milité trente ans dans le parti du Crédit social et le Ralliement Créditiste, mon devoir est de faire comprendre aux lecteurs que ce parti est le plus hypocrite de tous les parti, tout en étant semblable au libéral et au conservateur en ce qui concerne l'appui du capitalisme, quoique socialiste puisqu'il se dit social, prône l'entreprise libre et privée, libre d'exploiter la communauté des consommateurs, c'est-à-dire libre de causer l'inflation telle que nous l'avons présentement et telle que nous l'aurions également si le crédit social était en charge de l'administration du Canada.

C'est bien beau de socialiser le crédit, mais il y a tout autre chose en ligne de compte, surtout les choses à prix exagéré. Qu'est ce que le Crédit social ferait avec son argent en abondance? Nous avons présentement l'argent en abondance, mais les prix ne sont pas stabilisés pour maintenir un équilibre; nous nous débattons dans un système sans pitié.

Nous vivons un système capitaliste, nous devons le changer pour un système socialiste et ce n'est pas dans le programme du Crédit social que nous le changerons. Nous venons d'assister à l'élaboration d'un budget fédéral: M. Claude Wagner et Gilbert Rondeau en ont fait l'analyse. Les deux partis l'ont critiqué chacun à sa manière mais dans un système capitaliste, il n'y a plus déquilibre en 1975, ça ne vaut rien pour la collectivité, il faut établir un système de partage comme Notre Seigneur l'a enseigné durant sa vie terrestre. Pas un petit partage comme la pension de vieillesse, mais un partage à tout le monde. Nous devrions avoir un système bien équilibré socialiste; le prix du sucre, de l'huile, etc... etc... n'est certainement pas socialiste et combien avons-nous à en souffrir? Je crois que le Parti québécois, s'il est élu, nous apportera un changement radical dans cette voie.

JOHNNY Beaudoin Québec 3

Pourquoi l'histoire?

Depuis quelques semaines, nous assistons à un moment historique dans l'histoire du Québec. En effet, une vague d'inquiétude a envahi les Québécois. Quel en est le motif?... Mais, l'histoire bien entendu!... Quelle histoire?... Mais la nôtre, cela va de soi... Mais au fait... quelle est-elle? Serions-nous en train de l'oublier?

Il semble bien en tous cas que c'est ce que tout le monde craignait. Notre cher gouvernement s'est donc empressé de soulager notre angoisse en adoptant la notion du député péquiste Claude Charron, visant à rendre obligatoire l'acquisition des connaissances historiques pour tous les élèves de niveau secondaire.

Il faut dire que monsieur Charron a présenté à l'Assemblée nationale un texte plutôt vague afin de s'assurer de l'approbation de la Chambre. Et il ne fit pas fausse route puisque même le ministre libéral François Cloutier fut de son avis!

En fait, tous ont été unanimes à dire que depuis l'implantation du système de cours optionnels au secondaire, les élèves se désintéressent de l'enseignement de l'histoire. Et il semblerait que dans notre société actuelle, il est essentiel de connaître notre passé.

Personne ne s'objectera à cela. Cependant, les biologistes viendront vous dire eux aussi, que dans notre société actuelle, il est également impensable de se promener sans savoir comment notre propre organisme fonctionne. D'autres vous diront que pour réussir dans la vie, dans quelque domaine que ce soit, il faut posséder le sens des affaires, et ce sera bien vrai aussi. Et cela vaut également pour le plan familial. On est tous appelés à fonder une famille, à élever des enfants et il serait de notre devoir d'apprendre comment le faire, car il existe aussi des sciences familiales.

Alors, va-t-on imposer à tous les petits Québécois au secondaire des cours de biologie, de vie économique et de sciences familiales, etc...? Il ne resterait plus assez de temps pour apprendre notre langue. Ce n'est donc pas une solution valable, non plus que d'exiger uniquement de l'histoire.

Pourquoi toujours se contenter d'un analgésique pour soulager la douleur pendant quelque temps et se retrouver dans le même état peu après? Il serait plus sensé d'aller au fond du problème et de l'enrayer définitivement. Alors peut-être faudrait-il tout repenser notre système scolaire.

Il serait peut-être plus profitable de n'avoir des cours optionnels qu'au niveau collégial pour finalement se spécialiser à l'université.

De toute façon, le monde qui ne cesse d'évoluer et la science qui ne cesse d'avancer ont de plus en plus de choses à nous apprendre, toutes aussi intéressantes et aussi importantes les unes que les autres. Alors il faudra bien à un moment ou à un autre consacrer plus de temps à cet apprentissage.

Estelle Portelance
Montréal

Seulement 42 des 251 articles du programme exigent l'indépendance

J'ai lu avec beaucoup d'intérêt l'article de MM. Barberis et Miron publié dans ces pages avant le cinquième congrès du Parti québécois. Il m'est apparu avec évidence qu'il y aura du temps entre l'élection d'un gouvernement péquiste et le changement de régime.

Je me suis alors mis à lire attentivement chacun des 251 articles du programme du PQ. Une première constatation: les membres du PQ souhaitent des transformations, parfois radicales, dans tous les domaines de la vie collective. Or, un examen attentif du contenu du programme en vue d'y déceler la place effective de l'option indépendantiste, nous amène aux conclusions suivantes.

On peut distinguer trente et un articles qui sont des principes généraux, 35 articles impliquant, à mon avis, une action immédiate, 142 articles réalisables dans le cadre constitutionnel actuel et seulement quarante-deux articles requérant de manière absolue la souveraineté politique. Il est évident que tous ces articles n'ont pas le même poids et ne présentent pas un caractère d'urgence identique.

Il serait trop long d'accumuler les exemples. Que chacun relise le programme en se demandant si tel article est réalisable immédiatement à l'intérieur du British North America Act et il verra que dans des domaines très variés, l'action immédiate du Parti québécois et de ses militants est possible. De même, quand le PQ sera au pouvoir, il y aura un nombre considérable de points du programme qui pourront être réalisés avant le referendum qui tranchera la question de l'indépendance.

Sur beaucoup de sujets, il ne faut pas attendre que l'indépendance soit faite pour agir. Pour que les changements en profondeur que le programme du Parti québécois propose soient réalisables une fois que nous serons au pouvoir, il faut commencer toute de suite à agir à la base.

Encore une fois, relisez le programme et tirez-en les conclusions pratiques pour une action immédiate. Vous serez étonné, comme moi, du grand nombre d'actions dans lesquelles le programme nous invite et tout de suite.

C'est pourquoi Robert Barberis et Yves Miron ont eu raison d'écrire: "Quand des citoyens réclament que le PQ s'intéresse à leurs problèmes immédiats et que son action s'oriente vers les besoins à court terme de la population, ils nous invitent à mettre de l'avant les nombreuses propositions concrètes de notre programme." Que dans chaque comté, les militants s'engagent dans ce sens et la cause de l'indépendance progressera jusqu'à la victoire.

Michel Boisvert
Hull

Supposition

Conseil des Arts,
Ottawa.

Le onze octobre dernier, vous exposant mes études de grec et d'hébreu bibliques et mon expérience de professeur d'Écriture Sainte dans un Grand Séminaire, je vous ai demandé une Bourse de Travail Libre au montant de mille quatre cent quatre-vingt-quatorze dollars pour rédiger un Commentaire du Cantique des Cantiques par un prêtre marié.

Votre richissisme prospectus "Aide aux Artistes" écrivait sur papier épais et glacé, page quatre: "Les résultats du concours seront communiqués au début d'avril 1975"

Or le six décembre dernier un dénommé Jules Pelletier, Chef du Service des bourses, m'envoie une courte lettre qui me fait comprendre, avec ses sentiments les meilleurs, que je ne recevrai pas un sou noir.

Je me pose une douloureuse question...

Si — inspiré par le Syndicat International des Gens de Mer — j'avais envoyé cinq cents dollars à John Turner et cinq cents dollars à John Munro et cinq cents dollars à Jules Pelletier, est-ce que le Conseil des Arts aurait mis plus de temps à examiner mon projet???

Armand Croteau
Montréal

À l'école MM. les cégépiens

À l'émission Présent du 12 décembre, on interviewait monsieur Mallette, représentant et porte-parole des étudiants des Cegeps. On y discutait des prêts-bourses.

Je conseille à monsieur Mallette de céder immédiatement son poste et de retourner à l'étude de la grammaire française, ça presse.

J'accepte que les taxes et impôts que je paie servent à subventionner notre système d'enseignement, mais j'exige qu'en retour l'étudiant ait l'honnêteté d'accomplir son devoir d'état.

Il n'y a aucune excuse à ce qu'un étudiant de Cegep parle de "principes fondamentals" et enchaîne avec "on va-t-être".

Quand on veut jouer le jeu des revendications, on le joue parfaitement ou on retourne sur le banc.

Anne Gagnon
Longueuil

le fond des choses

La vie dans les prisons

Dans le froid pénitentiaire, la désespérance des hommes

par Pierre M. Lagier, criminologue

Le criminologue Pierre M. LAGIER décrit, aussi fidèlement que peut le faire celui qui vit en liberté, le désespoir qui étreint les détenus. Monotonie du quotidien, monotonie des activités, monotonie des repas... Il passe ensuite en revue les quelques pauvres recours qui s'offrent au détenu qui veut, en dépit du système, conserver son bon sens: les "code 26", la libtration conditionnelle, le suicide, l'évasion.

Combien de lettres ou de menaces d'au-delà des barreaux faudra-t-il que nous recevions pour comprendre? Quand allons-nous sortir du sentier battu des réactions impulsives qui, dit-on, nous envahissent face au crime?

Évidemment, la loi du talion... Que ne ferions-nous pas en découvrant notre enfant assassiné? Alors, n'est-ce pas, des prisons, des pénitenciers, il en faut. Mais pour quoi faire au juste? Protéger la société? Curieux, mais cela ne semble pas très efficace. Protéger les criminels? De la vindicte populaire, oui sans doute, mais ils n'ont pas l'air d'apprécier cette protection. Alors, de quoi s'agit-il? Que sont nos prisons?

Alors qu'il ne vient à personne l'idée de mettre en doute le diagnostic de son médecin ou de dire à son plombier comment réparer une fuite d'eau, en matière de criminologie tout le monde se prétend expert, chacun — interrogez votre voisin — a une solution. SA solution au problème du crime, des criminels et par la même occasion au problème des détenus, des évadés, des libérations conditionnelles, des pénitenciers, etc...

Mais de la vie en prison, qu'en savons-nous? Une fois oubliés les voeux pieux et les satisfecit de nos hommes politiques ou de nos administrateurs, que reste-t-il de la réalité de la vie carcérale, car, en définitive, en prison on y vit, n'est-ce pas?

Il est intéressant de noter qu'en Europe plusieurs systèmes pénitentiaires ont été réformés au lendemain de la guerre les camps de concentration et les rôles de la Gestapo avaient reçu d'autres citoyens que les délinquants et il avaient su.

En cette matière, il faut le reconnaître, les vrais experts, ce sont les détenus. Mais, comme dans le domaine de la criminologie, nous n'écoutons même pas les hommes de science, nous n'avons pas plus raison d'entendre la voix des prisonniers; "Des monstres, vous faites de nous de monstres".

Oui, c'est vrai, car ce que nous faisons de nos prisons et pénitenciers est inhumain en ce sens qu'il n'y a pas deux sous de sagesse dans "l'oeuvre" pénitentiaire. Qu'on en juge!

Les criminels qui embarrassent notre société sont essentiellement ceux qui, ne parvenant pas pour une raison quelconque (malchance, milieu défavorisé, pauvre intelligence, pathologie psychosociale, etc...) à sortir du circuit judiciaire tout de suite, passent leur vie à récidiver pénitentiairement parlant, c'est-à-dire à revenir en prison. La recherche criminologique nous apprend ainsi qu'un individu qui entre pour la première fois dans un pénitencier avant l'âge de 25 ans à 75 pour cent de chances d'y retourner dans les cinq années qui suivent son élargissement. Ainsi, encore très jeunes, des personnes entrent dans un processus dont elles ne parviendront que rarement et difficilement à sortir avant d'avoir gaspillé toute leur jeunesse. C'est ce circuit, ce cercle vicieux qu'il faut tenter d'expliquer.

À vingt ans, pour un vol à main armée où il a fait feu sur la force constabulaire, un individu est condamné à 10 ans de pénitencier. Prenons l'hypothèse de ce cas moyen. Dix ans. Passons sur les éléments que les psycologues considèrent comme traumatiques: arrestation, geôle, sentence publique, arrivée au pénitencier, etc... pour nous en tenir à l'essentiel. L'important pour cet homme, immédiatement et terriblement, c'est le temps, la notion du temps qui passe, lentement mais sûrement.

Une jeunesse qui s'enfuit, des rêves fous dans les nuits ou les jours de l'encellulement, un visage de femme qu'il devient de plus en plus difficile d'imaginer... Cet homme est plongé dans un autre univers où les choses de la vie n'ont plus la même réalité. Ici, ce qui compte, c'est de "faire son temps" du mieux qu'on peut. Il faut survivre à la torpeur pénitentiaire.

En effet, dans cet univers, insidieusement vous pénètre la monotonie. Monotonie du quotidien: un emploi du temps toujours organisé mieux que dans nos vieux pensionnats; tout est prévu, discuté, examiné: les allées et venues, les activités, les loisirs, la toilette, le manger et le coucher. Monotonie des activités qui se répètent, toujours semblables; monotonie du travail qu'il faut faire, plus pour s'occuper que pour gagner quelques sous; monotonie des repas, de la couchette cellulaire, des promenades hygiéniques; monotonie des relations où les amitiés sont ou incertaines ou équivoques, les haines démentes ou déchirantes.

Alors, peu à peu, le détenu n'a pas exceptionnellement un ressort intérieur, sombre dans la léthargie pénitentiaire que le plus tapageur activisme ne parvient pas à camoufler. Cette léthargie peut être d'abord physique: on n'a plus le goût du moindre effort; on se gave de toutes les friandises qu'on peut "cantiner" ou obtenir, on vit au jour le jour; on participe aux activités, aux loisirs ou on fait du sport comme on boirait un verre, pour oublier. Bientôt, la léthargie est psychologique: on n'a plus de ressort moral, il n'y a plus grand chose d'important en dehors de faire son temps sans histoire; on n'a plus le goût de surmonter quoi que ce soit. On pourrait parler aussi évidemment de léthargie sexuelle, de léthargie intellectuelle et morale puisque dans cet univers, les relations entre les êtres ont perdu presque totalement leur sens de rencontre d'autrui. L'affectivité est comme paralysée dans des stéréotypes: les femmes sont des saintes ou des putains, les gars sont des "chums" ou des "chiens sales".

En quelques mois de cette existence (les recherches — car il y en a eu — l'ont montré), on observe chez le détenu une détérioration le plus souvent généralisée ou du moins sur un des plans suivants: physique ou biologique, affectif, intellectuel, social, moral.

Cette détérioration peut s'accentuer au point d'offrir les signes d'une pathologie reconnue: par exemple une narcomanie à force d'être sous tranquillisants (le "sirop" de toute prison moderne), des ulcères à l'estomac, des troubles intestinaux, etc..., et enfin les névroses et psychoses carcérales bien connues des psychiatres de prison.

Voilà ce que sont les "tortures", les vraies, que l'on pratique dans nos pénitenciers. Alors, évidemment, quand un gars a encore deux onces de coeur au ventre ou qu'il a dans sa cellule tant "jonglé" que son rêve déborde dans la réalité carcérale, il songe à s'en sortir.

Comment s'en sortir?

Pour le condamné à une longue sentence, pour le récidiviste, cette question devient le perpétuel cauchemar et chaque fois il se heurte à un éventail restreint de réponses toutes plus désespérantes les unes que les autres.

En fait, il peut envisager quatre réponses pendant son incarcération:

1. Les "code 26": grâce à l'article 26 de la loi des pénitenciers, le détenu peut organiser sa vie carcérale en songeant aux absences temporaires pour rendre le "tuage de temps" moins monotone. Le détenu vit alors dans l'anxiété, chaque fois renouvelée, que l'absence temporaire lui soit refusée; émotionnellement, c'est assez difficile et de toute façon ces "codes 26" ne sont accordés que dans des conditions très étudiées par le personnel professionnel. Ils apparaissent donc rapidement comme une "carotte" douteuse.

2. La libération conditionnelle; Les réactions émotives de l'opinion publique interviennent vraisemblablement dans la sévérité des conditions de son attribution. Aussi, le récidiviste voit d'année en année son cas renvoyé pour une nouvelle évaluation. A un moment donné, il cesse d'y croire, car émotionnellement c'est trop difficile à supporter.

3. Le suicide: Alors vient et revient inlassablement à l'esprit l'idée d'en finir une fois pour toutes avec cette chienne de vie: le suicide. C'est sans doute la solution la plus fréquemment envisagée par les détenus. On n'en parle pas, car c'est ainsi la solution la plus difficile de mettre soi-même fin à ces jours. On a accusé des gardiens de venir sadiquement réveiller en pleine nuit des détenus avec leur torche électrique; en fait ils suivaient l'ordre de vérifier qu'un tel ou un tel ne s'était pas "coupé".

Si l'on étudiait le nombre de tentatives de suicides dans les prisons et pénitenciers aujourd'hui, on constaterait sans aucun doute qu'il est très élevé. Sans parler des actes suicidaires que contituent certaines provocations de gardiens ou de compagnons d'infortune...

Un suicide en milieu pénitencier c'est très mal vu de tous; cela porte sur le moral de tout le monde car chacun sait ce qu'il signifie. Alors on fait tout pour l'éviter et pour plusieurs détenus leurs fréquentes tentatives de suicide constituent un bon moyen d'avoir la paix: ils sont "capotés", dira-t-on, et il vaut mieux les laisser tranquilles. On les assomme alors à coup de médicaments.

Cette porte-là est donc, elle aussi, close. L'univers pénitentiaire n'aime pas perdre, même morts, ses pensionnaires, car son rôle justement n'est pas de les tuer mais de les ankyloser, de les garder.

4. L'évasion: C'est ici que germe l'idée d'un printemps: risquer le tout pour le tout, s'en aller et se débrouiller pour ne plus revenir. Le rêve de l'évasion est omniprésent; il a ses périodes rythmées par les saisons climatiques et les aléas de la vie carcérale. On fait des plans, on trouve des complices, on fait jouer ses relations internes pour obtenir telle ou telle chose, une place favorable, un outil, etc... Et on s'évade enfin, on tente de s'évader après avoir cent fois remis le projet à un moment plus favorable.

Mais le drame de l'évasion, c'est qu'en fait il n'existe pas, il ne se réalise jamais. En effet, sitôt dehors, l'évadé se rend compte qu'il est encore plus prisonnier que dans les murs. Il a tout de suite la police sur son dos et il est catalogué comme dangereux par les policiers, il sait qu'on ne lui laissera guère de chance: l'évasion se terminera dans un hôpital ou sur la table de la morgue.

Très souvent, d'ailleurs, le danger le plus terrible ne vient pas de la police qui, après tout, respecte des règles même quand elle tire; il vient du milieu criminel. Un évadé sait trop de choses ou a trop d'affaires sur le coeur; il est dangereux pour la pègre et les tueurs ne manquent pas sur son sillage.

Enfin, l'évadé se retrouve dehors seul et nu; il est comme une bête aux abois; généralement sans appui et totalement démuni. S'il a reçu de l'aide, il faut qu'il paie cette aide d'où la série de "hold up" qui accompagne souvent une évasion. Même avec les meilleures intentions du monde, l'évadé ne peut pas s'en sortir car dans le monde de la pègre on n'a rien pour rien. Il faut payer, et payer comptant même! Le cercle se referme, il est vicieux au vrai sens du terme.

Voilà la réalité de la vie carcérale. C'est là l'essentiel de cette torture morale, dont on parle depuis quelque temps. Le reste n'est que du détail et de la nuance pitoyables.

Quoi faire?

Arrêtons de nous prendre tous pour des experts et ne nous voilons plus la face. Les pénitenciers dans une société moderne devraient être confiés comme nos hôpitaux à des spécialistes; s'ils étudient le crime, depuis des décennies, que diantre ils doivent avoir quelque chose à proposer, différent de cet odieux gardiennage.

Mais comme les hôpitaux, les pénitenciers sont la propriété des citoyens et ceux-ci devraient toujours y avoir droit de regard, aussi bien pour y apprendre que pour contrôler ce qu'on y fait.

Idéologies et contre-idéologies (4)

Le Québec en quête de la maturité politique

par Jacques Poisson

Est-ce que le Québec, dans sa quête de la maturité politique, progresse idéologiquement?

Et qu'en est-il de notre participation au pouvoir idéologique, c'est-à-dire au pouvoir d'imposer un ensemble ou des ensembles de représentations collectives, notamment chez les écoliers, les cégépiens et les étudiants?

Tâchons de suggérer des réponses à ces questions essentielles en jonglant en toute modestie avec deux concepts d'un grand intérêt pour nous tous qui nous inquiétons de notre avenir national, soit avec ceux de *cadre de référence* et d'*idéologie*.

Le premier, nous l'avons vu, désigne un "système de principes de jugement, de normes et de valeurs". Le second, défini par W. Lapierre, est un "ensemble de représentations collectives par lequel s'affirme une hiérarchie des valeurs" (*Les idéologies dans le monde actuel*, en coll. p. 15).

Les deux concepts se recoupent et se confondent même parfois, mais ne sont pas équivalents. Le *cadre de référence* serait plus normatif et plus individualisable. Toutefois, il débouche sur une idéologie lorsqu'il est socialisé comme dans l'enseignement.

Or, le nationalisme ne semble pas avoir accordé beaucoup d'attention à cette dynamique complexe qui, pourtant, conditionne une forte partie de nos opinions et de nos attitudes. Pour nous y retrouver, si possible qualifions d'*idéologie* l'ensemble des représentations collectives correspondant à l'indépendantisme, et de *cadre de référence* le système (américain) des normes et valeurs régissant notre enseignement. Est-ce que cette démarche peut nous être utile, malgré ses côtés arbitraires? Sans doute, mais à condition que nous la poussions assez loin.

Savons-nous d'où vient l'idéologie indépendantiste actuellement incarnée par le Parti québécois? Pour ma part, je distingue essentiellement deux sources: le nationalisme "canadien" (au sens d'autrefois) et l'anticolonialisme qui fait partie de la tradition américaine. Chez nous, ces deux courants idéologiques sont foncièrement hostiles à l'Angleterre et, par voie de conséquence, au Canada anglais qui a pris sa relève. Le second nous a habitués à voir surtout dans la France une puissance colonialiste. Durant la guerre d'Algérie, cette "vision" a été entretenue avec acharnement par certaines agences de presse. Qu'elle ait été juste ou fausse ne nous importe pas ici; c'est la façon dont on l'a exploitée qui nous intéresse.

Ces données de base peuvent aider à comprendre la cécité du nationalisme québécois devant l'expansionnisme américain, pourtant identifié par les mouvements d'émancipation du reste du monde.

Dans le même ordre d'idées, rappelons que le cadre (scolaire) de référence, pour tous ceux qui ont animé l'idéologie indépendantiste, avait été français, humaniste, gréco-latin, catholique et "canadien".

Ce point établi, nous pouvons affirmer que l'indépendantisme a une triple base historique: un cadre de référence symbolisé par le cours classique (A); une constante nationaliste qui remonte à la chute de la Nouvelle-France (B); la tradition anticolonialiste des Américains (C). Voyons ce que sont devenus, avec le temps, A, B et C, si l'on me permet ce petit habillage algébrique cher à certains sociologues.

A s'est effrité progressivement après la défaite de la France à la Seconde Guerre mondiale; les universités, les instituts pédagogiques et les écoles normales ont cédé peu à peu à l'acculturation; puis, sous la "révolution tranquille", le reste de l'enseignement est passé à un cadre de référence anglo-américain (X). A est disparu au profit de X. Ce fait, dans l'histoire de la lutte des cultures au Québec, sera-t-il aussi marquant que tel autre, d'ordre militaire, associé aux plaintes de la désespérance?

Quant à B, ou le nationalisme traditionnel, il sombre lentement dans l'oubli, avec ce qu'il comportait de solide, de valeureux, et d'un peu court, il faut le reconnaître. X, de par sa nature, n'est guère compatible avec l'histoire d'une "priest-ridden province", d'une province théocratique. Et si notre passé a été banni de l'école, comment demanderions-nous aux jeunes de se soucier de B?

Pour ce qui est de l'anticolonialisme d'inspiration américaine (C), il nous a été d'un grand secours à une certaine époque, mais il a cessé de nous être utile il y a des années, puis est même devenu nocif en nous dissimulant l'impérialisme (Y) qui a introduit au coeur même de notre enseignement une redoutable machine d'acculturation, soit le cadre de référence américain (X).

Ces jalons posés, demandons-nous si l'idéologie indépendantiste, — qui procède de A, B et C, ne l'oublions pas, — peut soutenir le rêve d'un Etat-nation chez une jeunesse conditionnée par X, abandonnée à Y et à peu près ignorante de A, B et C? Voilà une question qu'il est difficile d'éluder plus longtemps sans nous condamner à la dérive idéologique. On pourra la formuler en d'autres termes, notamment sans les symboles utilisés ici pour des raisons d'espace.

A supposer que A, B et C soient des valeurs révolues, faudrait-il les remplacer par A prime, B prime et C prime pour donner un second souffle au combat indépendantiste, pour reprendre la lutte de la survie collective? De toute façon, nous ne pouvons nous en remettre à X et Y et proclamer quand même l'idéal de l'indépendance. L'irréel et l'abstraction ont des limites. La diversion folklorique, non plus, ne nous mènera pas loin. Certes, l'exaltation du folklore est légitime en soi, mais sa prétention "totalisante" est anachronique, réactionnaire, utopique et extrêmement périlleuse. Ce n'est pas en jouant les autruches, même dans le sol bien-aimé de la petite patrie, que nous allons nous soustraire à l'acculturation organisée ou planifiée.

Bref, l'indépendantisme a besoin de nouvelles assises; il nous faut un cadre (scolaire) de référence exprimant, en une nouvelle synthèse, notre francité et notre québécitude; il nous faut une pensée nationaliste harmonisant la tradition, la modernité, l'acquis des sciences humaines et l'ouverture sur le monde; enfin, notre anticolonialisme d'inspiration américaine doit évoluer, se transformer et se sensibiliser aux combats contemporains pour la liberté.

Mais ce renouveau suppose deux préalables: une profonde connaissance des idéologies acculturatives et des forces d'acculturation plus matérielles à l'oeuvre contre nous; un dynamisme psychologique et intellectuel suffisant pour concevoir une contre-acculturation planifiée.

Voilà, à mon sens, comment l'indépendantisme peut échapper à la dérive idéologique et à l'érosion. Evidemment, le snobisme de la bohème du relâchement, de l'anarchie et de l'à-peu-près ne facilitent pas les choses pour le moment. Mais n'est-il pas vrai qu'un snobisme chasse l'autre? Et, snobisme pour snobisme, adoptons-en un qui ne soit pas suicidaire!

René Lévesque

Voeux d'ici et d'ailleurs

J'ai gardé pour les Fêtes deux lettres toutes récentes.

Elles constituent en quelque sorte des voeux, éloquents, chaleureux, que font à notre endroit une couple d'étrangers qui ont eu l'occasion de vivre un peu au Québec et de nous connaître.

N'importe qui aurait le droit d'être fier et content de tels témoignages adressés spontanément aux siens. À plus forte raison devraient-ils nous plaire à nous qu'une trop longue dépendance a rendus si incertains de nous-mêmes, si avides et inquiets à la fois de savoir comment les autres nous voient. Eh bien, en voici deux qui nous trouvent vraiment pas pires...

Le premier est un jeune Américain, Ezra Steinberg, que le Vietnam aura amené ici comme conscrit dissident. Il en a profité pour apprendre à nous exprimer en excellent français cette flatteuse nostalgie qu'il a conservée jusqu'à Washington:

— Depuis mon premier séjour dans la province de Québec à la fin de 69, motivé par le désir d'échapper au service militaire obligatoire à l'époque, écrit-il, j'ai gardé un vif intérêt pour votre évolution politique. C'est aussi cet intérêt qui m'a remené au Québec pour y travailler. Par coïncidence, les élections provinciales d'octobre dernier ont eu lieu et j'ai été passablement déçu. Pour plusieurs raisons, j'ai ensuite quitté le Québec, mais je conserve mon intention de m'installer à Montréal un jour, mais dans un Montréal francophone. Par conséquent, j'ai décidé d'attendre que le peuple québécois prenne sa situation en mains et fasse preuve du courage, de la force et de la fierté dont il est capable et auxquels vous croyez sans aucun doute...

"...J'espère, ajoute-t-il en terminant, que le parti restera cet outil démocratique que vous avez aidé à créer, parce que finalement l'oeuvre d'un vrai parti du peuple est plus importante que celle même de l'indépendance (quoique je pense que l'indépendance se fera tôt ou tard à moins d'une défaillance d'esprit des Québécois qui serait à la fois déplorable et désastreuse)..."

Que dire à ce futur Québécois qui vous quitte sur sa "solidarité sincère", si ce n'est: "Amenez-vous donc tout de suite pour donner un coup de main!"

Utopie? Pourquoi pas?...

Le second est "Français de France", et s'appelle sauf erreur E. Mathieu. Sauf erreur, car autant sa lettre est aisément lisible, autant il a mis à la signature ce soin infâme que prennent tant de gens pour qu'elle demeure indéchiffrable! Quoi qu'il en soit, voici les propos que lui inspirent des souvenirs personnels, réveillés par des commentaires "divers" que provoquait récemment le voyage de M. Bourassa:

—Aujourd'hui, dit-il, je lis dans le Quotidien de Paris la conclusion de votre entretien: "Le seul prolongement humain important et authentique de la France, c'est le Québec," et j'ai envie de vous donner mon accord.

"Lorsqu'en 1965 je fis un court voyage au Québec, je ne me trouvai pas chez moi chez vous. Toutes les dimensions de l'espace atteignent là-bas une telle ampleur... Mais vos visages français me sautaient au coeur: je n'étais pas chez moi, j'étais chez les miens. Des miens pleins de santé, de gaillardise, d'entreprise, dont l'allure m'enchantait.

"Puis je vécus quelques années à Madagascar où je fréquentais des Canadiens français et il m'arriva souvent de leur dire: "C'est à vous qu'il appartiendra d'assurer ici la relève de la présence française." Ne pouvant être question de colonialisme, mais d'une sorte d'art de vivre où les rapports entre hommes ont de la chaleur, où le savoir se veut gai, où la liberté est une valeur universelle. Bien sûr, cette utopie ne deviendra que peu à peu vie quotidienne..."

En effet, mais comme dit par ailleurs le proverbe chinois: si tu dois faire un très long voyage, le premier pas est déjà la moitié du chemin... Seulement, il y faut aussi ce que notre correspondant nous souhaite en terminant: "longue vie, hardiesse et entreprise."

Ce que j'essayais aussi, pour mon humble part, d'évoquer dans ces voeux que, selon la coutume politique, j'adressais ces jours-ci à tout le monde au nom du Parti Québécois:

"Cela n'empêche pas de souhaiter à tous les Québécois un Noël aussi détendu et joyeux que possible. Mais plus encore, pendant l'année qui vient, que l'on prenne conscience de la nécessité d'une solidarité nouvelle, assez puissante pour assurer à tous les nôtres ce mieux-vivre dans la justice et la libeté auquel tous les hommes ont le droit d'aspirer."

vous avez la parole

Le referendum sera-t-il au conditionnel?

Dans LE JOUR du 12 décembre, René Lévesque fait allusion au commentaire de MM. Yves Miron et Robert Barberis, au sujet de la résolution sur l'accession à l'indépendance, adoptée au 5e congrès du Parti québécois. Commentaire qu'il fait sien, puisqu'il le qualifie d'excellent et affirme ne pouvoir l'améliorer.

Ce qui m'a frappé le plus, c'est le troisièmement de ce commentaire divisé en trois parties, je cite "Troisièmement, la résolution affirme que si le gouvernement péquiste décide d'assumer unilatéralement tous les pouvoirs d'un État souverain, il demandera aux Québécois leur appui à cette décision par voie de referendum, etc..."

Ce qui me chicote, dans cette phrase, c'est le **"SI"**. Cette interprétation avec laquelle M. Lévesque est pleinement d'accord, mentionne qu'à toute fin pratique, il y aura referendum avant la déclaration unilatérale à l'indépendance, si le gouvernement péquiste le décide. Autrement dit, les hommes qui composeront le futur gouvernement du Parti québécois, ne seraient pas engagés par la résolution adoptée au 5e congrès.

Mon interprétation était la suivante: Advenant (ce qui est probable) le refus du gouvernement fédéral d'Ottawa à négocier l'indépendance avec le gouvernement du Québec, il y aurait obligation pour un gouvernement péquiste de faire un referendum, pour obtenir l'appui de la majorité des Québécois, à la déclaration unilatérale de l'indépendance de l'État du Québec.

Que faut-il en penser maintenant?

Ne reste-t-il, aux Québecois, qu'à attendre et faire pleinement confiance, le moment venu, dans les hommes qui seront au pouvoir, dans un gouvernement du Parti québécois? Il semble que oui, espérons que nous serons plus chanceux avec nos politiciens que par le passé.

Horace Roy
Vaudreuil

petites annonces

Nos bureaux sont ouverts du lundi au vendredi de 10h. a 5h.
331-8961

101 propriétés à vendre

DEUX-MONTAGNE DUPLEX ET BUNGALOW À VENDRE: $36,000.00 TÉL.: 473-4570.

302 ameublement

MEUBLES NON PEINTS: VENDONS ET FABRIQUONS. VASTE CHOIX (COMMODES, BUREAUX DOUBLES ET TRIPLES, BIBLIOTHÈQUES, MOBILIERS DE CUICINE, ETC). AVONS AUSSI MATELAS TOUTES GRANDEURS, À PRIX D'AUBAINE. 207. BEAUBIEN EST TÉL.: **276-9067.**

MATELAS, SOMMIERS. DIRECTEMENT DU MANUFACTURIER TÉL: **681-0307.**

ARMOIRE DE CUISINE MODERNE SUR MESURE, VANITÉ, ARBORITE, DIRECTEMENT DU MANUFACTURIER. ESTIMATION **381-9485 588-3929.**

369 animaux à vendre

CHIOTS, BERGER ALLEMAND, 1 MOIS. FERA LA JOIE DE VOS ENFANTS EN LEUR OFFRANT POUR NOEL. $15 CHAQUE. **477-0840.**

À VENDRE: DEUX PETITS CHIOTS. UN ÉPAGNEUIL ET UN FOX-TERRIER DE COULEUR CRÈME. $10. CH. 674-7820.

CHIOTS DALMATIENS, PURE RACE, À VENDRE **1-563-2191.**

379 divers à vendre

A VENDRE: LAVEUSE DE VAISSELLES DE MARQUE GENERAL ELECTRIC. EN TRÈS BON ÉTAT. **674-7820.**

MANTEAU MOUTON DE PERSE NOIR, TRÈS PROPRE $100.00. TÉL: **255-9264.**

380 divers demandé

ACHÈTERAIS UN TOUR À FER D'UNE CAPACITÉ DE 12". AUSSI AUTO USAGÉE MERCEDEZ DIESEL POUR PIÈCES. **648-7329.**

410 rembourreur

REMBOURRAGE GÉNÉRAL, ESTIMATION ET LIVRAISON GRATUITE. **323-7100.**

413 entrepreneur

ENTREPRENEUR MENUISIER, FINITION SOUS-SOL, TRAVAIL GÉNÉRAL 527-1769 SOIR.

PRENDRAIS PEINTURE INTÉRIEURE, MURS DE COULEUR ET DÉCOUPAGE, LÉGÈRES RÉPARATIONS, TRAVAIL 7 JOURS 24 HEURES. PARTOUT DANS MONTRÉAL ET BANLIEUE, SATISFACTION ASSURÉE. INFORMATION 622-8065.

435 planchers

SABLAGE, FINITION PLASTIQUE, VARATHANE, NETTOYAGE TAPIS, TÉL.: **721-7738.**

438 déménagements - transport - camionnage

ACCEPTERAIS DÉMÉNAGEMENT À PRIX MODIQUE, LOCAL OU LONGUE DISTANCE, TÉ.: **737-8009.**

440 service divers

AMASO
SERVICE DE RENCONTRES SÉRIEUX, 822 EST RUE SHERBROOKE, SUITE 5. MARTHE GAUDETTE, B.A., B.PÉD., B.PH. L.ÈS LETTRES. TÉL.: **524-3852.**

ASTROLOGIE: SERVICES PROFESSIONNELS, JACQUES CYR. **274-8841.**

PSYCHOTHÉRAPIE HYPNOTHÉRAPIE
DÉVELOPPEMENT DES FACULTÉES PSYCHIQUES MÉMOIRE, CONCENTRATION, ASSIMILATION, TROUBLES ÉMOTIONNELS DE 13H. À 22H. CENTRE JYS 374-0484.

444 lavage - nettoyage

AA-1 LAVAGE MURS, VITRES TAPIS, PLANCHER, SABLAGE, VARATHANE, PEINTURE. ESTIMATION GRATUITE. SERVICE 7 JOURS M. ROGER **676-3332.**

455 impôts - tenue de livres

DÉCLARATIONS D'IMPÔT
FORMULE DEPUIS 1968, TENUE DE LIVRES. TÉL.: **381-5425.**

820 femmes-filles demandées

FEMME, FILLE DEMANDÉE GARDER 2 ENFANTS (FILLETTE 11 ANS, GARÇONNET 8 ANS) À PARTIR 4H30, 4 JOURS, DEVRA COUCHER, BELLE CHAMBRE, SI DÉSIRE PEUT DEMEURER **323-4148.**

999 autos à vendre

CITROEN DS 21, MANUELLE, 60, PALLAS, CUIR NOIR, SURÉQUIPÉE, PARFAIT ORDRE, TRÈS PROPRE. $1,950. TOUTE OFFRE RAISONNABLE SERA CONSIDÉRÉE. M. SENÉCAL. **322-2215 OU 744-1475.**

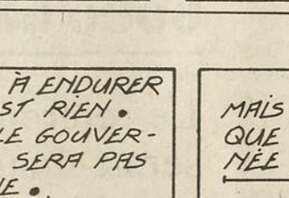
BONNE PETITE VOITURE, TRÈS BON PRIX. 1970 - ISUZU BELETT 259-8606 LE SOIR.

Vous écouter
Vous comprendre
Vous aider
Tel-Aide
935-1101
Jour et nuit.

VAUDRY ALAIN ACCIDENTELLEMENT À STE-HÉLÈNE DE CHESTER COMTÉ ARTABASKA LE 25 À L'ÂGE DE 23 ANS, M. ALAIN VAUDRY. IL LAISSE DANS LE DEUIL SON PÈRE ROBERT VAUDRY ET SA MÈRE NÉE YVETTE BEAULIEU SON AMIE DOMINIQUE PRÉMONT SES FRÈRES ET SOEURS CHRISTIAN ET SON AMIE PAULE SOUCY, FRANÇOIS, MARJOLAINE ET DANIELLE VAUDRY. LES FUNÉRAILLES AURONT LIEUX LUNDI LE 30, DES SALONS J.R. DESLAURIERS 4780 DE SALABERRY POUR L'ÉGLISE ST-ODILE À 10 HEURES. CIMETIÈRE DE ST-LAURENT

OYEZ
OYEZ
OYEZ!

Les jeunes de la région de Trois-Rivières
LE JOUR
a besoin de camelots
composez: 379-0146



630 Avis légaux - soumissions - appels d'offres

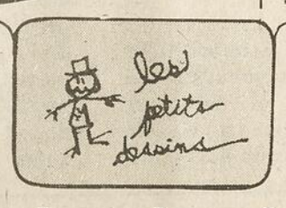
Modification de permis
Demande de permis spécial
Prenez avis que JEAN TISSERAND, 8282 boul. Lévesque, Laval, demande un permis pour lui donner le droit de donner un service de transport de marchandises pour le compte et selon les clauses a, b, c, d et 2 du permis permanent de G.G. TRANSPORT INC. (RT 11044-V).
Toute personne intéressée devra faire opposition à la Commission des Transports du Québec dans les quatre jours qui suivent la date de la première parution du présent avis dans les journaux.
GUY ROULEAU, avocat
1595, rue St-Hubert
Montréal, Qué.

Permis - Contrat
Demande de permis spécial
Prenez avis que ROBERT MILHOMME, 3190, Van Horne, app. 13, Montréal, demande un permis pour lui donner le droit de donner un service de transport de marchandises générales pour le compte et selon les clauses a, b, c, d et e du permis permanent de G.G. TRANSPORT INC. (RT- 11044-V).
Toute personne intéressée devra faire opposition à la commission des transports du Québec dans les quatre jours qui suivent la date de la première parution du présent avis dans les journaux.
GUY ROULEAU, avocat
1595 rue St-Hubert
Montréal, Qué.

Permis - Contrat
Demande de permis spécial
Prenez avis que RÉAL J.P. LAPIERRE, 83, 2e avenue Verdun, demande un permis pour lui donner le droit de donner un service de transport de marchandises générales pour le compte et selon les clauses a, b, c, d et e du permis permanent de G.G. TRANSPORT INC. (RT-11044-V).
Toute personne intéressée devra faire opposition à la Commission des Transports du Québec dans les quatre jours qui suivent la date de la première parution du présent avis dans les journaux.
GUY ROULEAU, avocat
1595 rue St-Hubert
Montréal, Qué.

CANADA
PROVINDE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
GREFFE DES DIVORCES
(Aide Jurdique)
COUR SUPÉRIEURE
DAME JEANNE BEAULIEU, résidante et domiciliée à Longueuil, district de Montréal,
Requérante
VS
FERDINAND BOIS, adresse inconnue,
Intimé
PAR ORDRE DE LA COUR
L'intimé(E) Ferdinand Bois est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours de la dernière publication. Une copie de la requête a été laissé au Greffe des Divorces. Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requérante procédera à obtenir contre vous, un jugement de divorce accompagné de tout ordonnance — accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.
Longueuil, le 12 décembre 1974.
(S) W. LEFEBVRE
Régistraire



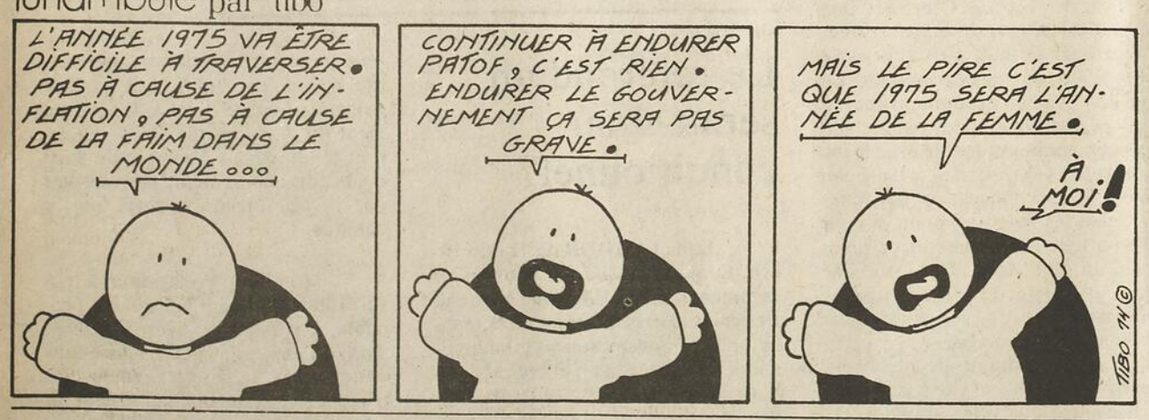
La Coopérative  et LE JOUR présentent

Les bandes dessinées québécoises

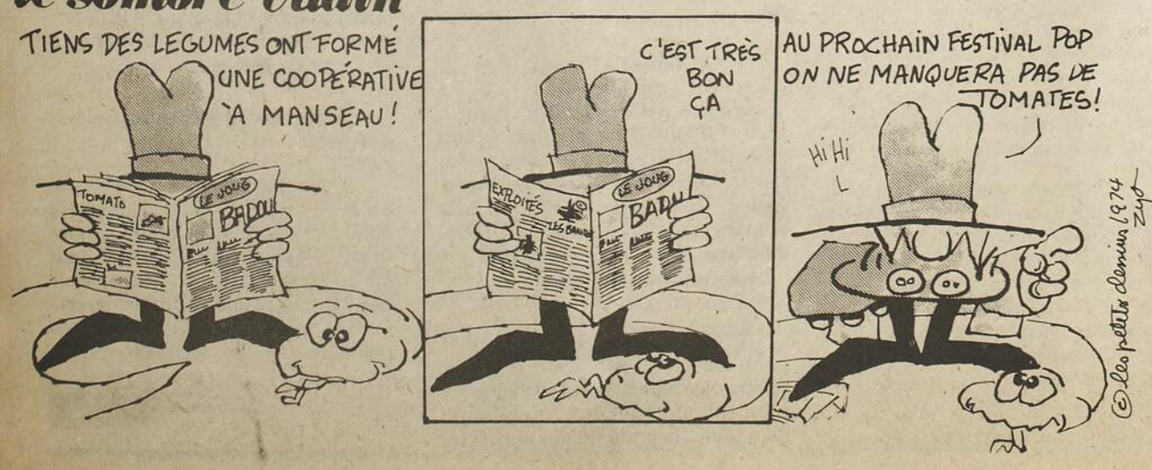
JAUNES D'OEUFS par TANGUAY a/s La 'Patapathèque C.P. 917 Ste-Adèle



lunambule par tibo



le sombre vilain



carrières

HÔPITAL NOTRE-DAME

centre hospitalier
affilié à l'Université de Montréal
Direction des finances

VÉRIFICATEUR INTERNE

DESCRIPTION DES TÂCHES:
Sous l'autorité du contrôleur, le titulaire de ce poste doit voir à l'application des procédures internes existantes et à recommander de nouveaux mécanismes de contrôle interne.

EXIGENCES:
—Membre de l'Institut des Comptables Agréés du Québec.
—Expérience pertinente, connaissance des systèmes informatisés

Les candidats intéressés sont priés de faire parvenir leur curriculum vitae à:

Mme Rita David-Desroches
Bureau d'emploi
1560 est, rue Sherbrooke
Montréal

Le Pavillon Charleroi-Boyer Inc. à Montréal-Nord

est à la recherche d'un

DIRECTEUR GÉNÉRAL

FONCTIONS:
Sous l'autorité du conseil d'administration le titulaire doit:
- Pouvoir préciser en terme de programmes et d'activités les objectifs du conseil d'administration et du ministère des affaires sociales et les organiser de façon à optimiser les services à rendre aux enfants en difficulté d'adaptation (déficiences mentales, problèmes d'épilepsie).
- Développer un système efficace de gestion et de contrôle nécessaire à l'utilisation optimale des ressources de l'établissement avec celles de la communauté.

QUALIFICATIONS:
- Maîtrise en administration publique (M.A.P.), administration hospitalière (M.A.H.) ou administration des affaires (M.B.A.)
- Posséder une expérience de 3 ans de la gestion budgétaire et des ressources humaines dans une entreprise publique ou para-publique.
- Une connaissance intéressante des réalités du secteur.

CONDITIONS DE TRAVAIL:
Salaire et bénéfices marginaux selon les directives du Ministère des affaires sociales.

Veuillez adresser votre curriculum vitae complet avant le 10 janvier 1975 au:

Président du Conseil d'administration
Pavillon Charleroi-Boyer Inc.
4535 Charleroi
Montréal-Nord, Québec

Université du Québec
Institut national de la recherche scientifique

Titre:

ASSISTANT DE RECHERCHE (Pour le centre INRS-Santé (Montréal)

Fonction:
Dans le cadre du projet de recherche "Traitement de l'abus des drogues", participe aux activités des programmes de traitements, dans le but de les évaluer.

Exigences:
Diplôme universitaire de 1er cycle en psychologie, sociologie ou service social et expérience pertinente à la fonction.
Une formation universitaire au niveau du 2e cycle serait préférable.

Traitement:
Selon la convention collective des assistants de recherche

Lieu de travail:
Centre INRS-Santé
Hôpital Saint-Jean-de-Dieu
Montréal
Toute candidature sera traitée confidentiellement
Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae avant le 8 janvier 1975 au:

Directeur du personnel
Institut national de la recherche scientifique
Casier postal 7500
Québec
G1V 4C7

LA COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE DE L'OUTAOUAIS DEMANDE

UN COORDONNATEUR DE L'AMÉNAGEMENT

AFFECTATION PRÉVUE:
Siège Social de la **C.S.R.O.**

ATTRIBUTIONS:
Sous l'autorité du directeur des services de l'équipement, le coordonnateur de l'aménagement est principalement responsable de la coordination de la construction, de l'entretien et de la réparation de tout l'équipement de la commission scolaire.
Il participe, comme membre de l'équipe de gestion des services de l'équipement, à l'élaboration des politiques et à la programmation des activités de ce service.
Il veille à la coordination des activités de son secteur avec celles des autres secteurs ou des autres services.
Il dirire le personnel ouvrier et le personnel d'entretien ou en supervise la direction.
Il contrôle les opérations budgétaires de son secteur.

QUALIFICATIONS REQUISES:
—Diplôme universitaire en génie
—Cinq années d'expérience pertinente
OU
—Diplôme de technicien dans une discipline se rapportant à l'aménagement
—Dix années d'expérience pertinente

SALAIRE:
$12,290.00 à $20,857.00

Toute demande d'emploi et curriculum vitae doivent parvenir le ou avant le 13 janvier 1975 au:

Concours: C-159

Directeur des services
du personnel
225, rue St-Rédempteur
Hull

Le collège de Limoilou

requiert les services de
professeurs pour enseigner l'ÉCONOMIQUE:

deux (2) professeurs à temps plein pour session seulement (possibilité d'engagement pour l'année 1975-1976)

un (1) professeur à temps partiel (3 ou 6 heures/semaine).

EXIGENCES:
Minimale, baccalauréat en économique ou l'équivalent.

DATE LIMITE:
Vendredi, 3 janvier 1975.

Faire parvenir votre curriculum vitae:

DIVISION DE L'EMBAUCHE
Bureau du secrétaire général
Collège de Limoilou
C.P. 1400
Québec G1K 7H3

JEUNESSE CANADA MONDE

JCM est à la recherche d'un
COORDONNATEUR RÉGIONAL pour le Québec

RESPONSABILITÉS:
—Le coordonnateur a pour tâche de trouver des projets de séjour et de travail pour des équipes multi-culturelles de jeunes.
—Il est responsable de l'organisation matérielle (logement, transport, etc.) et sociaux-culturels (orientation de la communauté).
—Il assure la publicité du programme dans sa région.
—Il établit et maintient une liaison permanente avec des organismes semblables dans sa région, avec les anciens participants et les parents des participants actuels.
—Il est en charge de l'administration du bureau régional et est responsable d'une secrétaire et d'un assistant coordonnateur.
—Il participe à l'évaluation des communautés qui reçoivent des groupes JCM, à la sélection et a pour tâche générale d'informer sa région et de susciter des appuis.

CRITÈRES:
- JCM cherche une personne flexible, sociable, ayant un sens développé de l'organisation et beaucoup d'initiative.
- Le candidat doit avoir une facilité à établir des rapports avec toutes sortes de personnes et surtout avec les jeunes.
- Il doit avoir un permis de conduire et être prêt à passer 40% de son temps à voyager.
- Il doit être bilingue et bien connaître le Québec. (Géographie, structures administratives municipales, provinciales).
- Une connaissance des problèmes du développement international, de même qu'une expérience du développement communautaire est souhaitable.

SALAIRE:
$10,000 à $12,500.

Faire parvenir votre demande d'emploi avec votre curriculum vitae avant le 6 janvier 1975 à:

JEUNESSE CANADA MONDE
Cité du Havre
Montréal, P.Q. H3C 3R4
(514) 861-9731

COLLÈGE RÉGIONAL BOURGCHEMIN SOREL-TRACY DRUMMONDVILLE SAINT-HYACINTHE

OUVERTURE DE POSTE
COORDONNATEUR DES SERVICES DE L'INFORMATIQUE

NATURE DE LA TACHE:
—Sous l'autorité du directeur général, il accomplit dans le domaine de l'informatique toutes les fonctions de gestion, soit la planification, l'organisation, la direction, le contrôle.
—Il prépare le budget de l'informatique et l'administre. Il assure le fonctionnement du service régional: personnel, production informatique, équipement (Terminal Data 100 relié au réseau SIMEQ, ordinateur IBM 370, modèle 168 en V.S., système d'exploitation OS. MVT: HASP. RJE).
—Il coordonne les demandes de productions informatisées dans le Collège et en assure la réalisation après entente avec les services impliqués et selon des échéanciers établis avec les usagers.
—En collaboration avec les services du Collège, il assure la conception, le développement et l'implantation des systèmes informatisés.
—Il coordonne aussi l'élaboration, la mise à jour et la réalisation d'un plan de développement de l'informatique dans le Collège.
—Il peut se voir confier par le **directeur** général toutes autres responsabilités pertinentes à sa fonction.

EXIGENCES:
Diplôme universitaire de premier cycle en informatique ou dans une discipline scientifique pertinente. Expérience de trois années pertinentes à la tâche.
A titre exceptionnel, une expérience notoire et directement pertinente à la fonction pourrait suppléer à une scolarité moindre.

DATE D'ENTRÉE EN FONCTION:
Immédiatement.

CONDITIONS DE TRAVAIL:
Selon la Politique administrative et salariale du Ministère de l'Education.

LIEU DE TRAVAIL:
Saint-Hyacinthe.

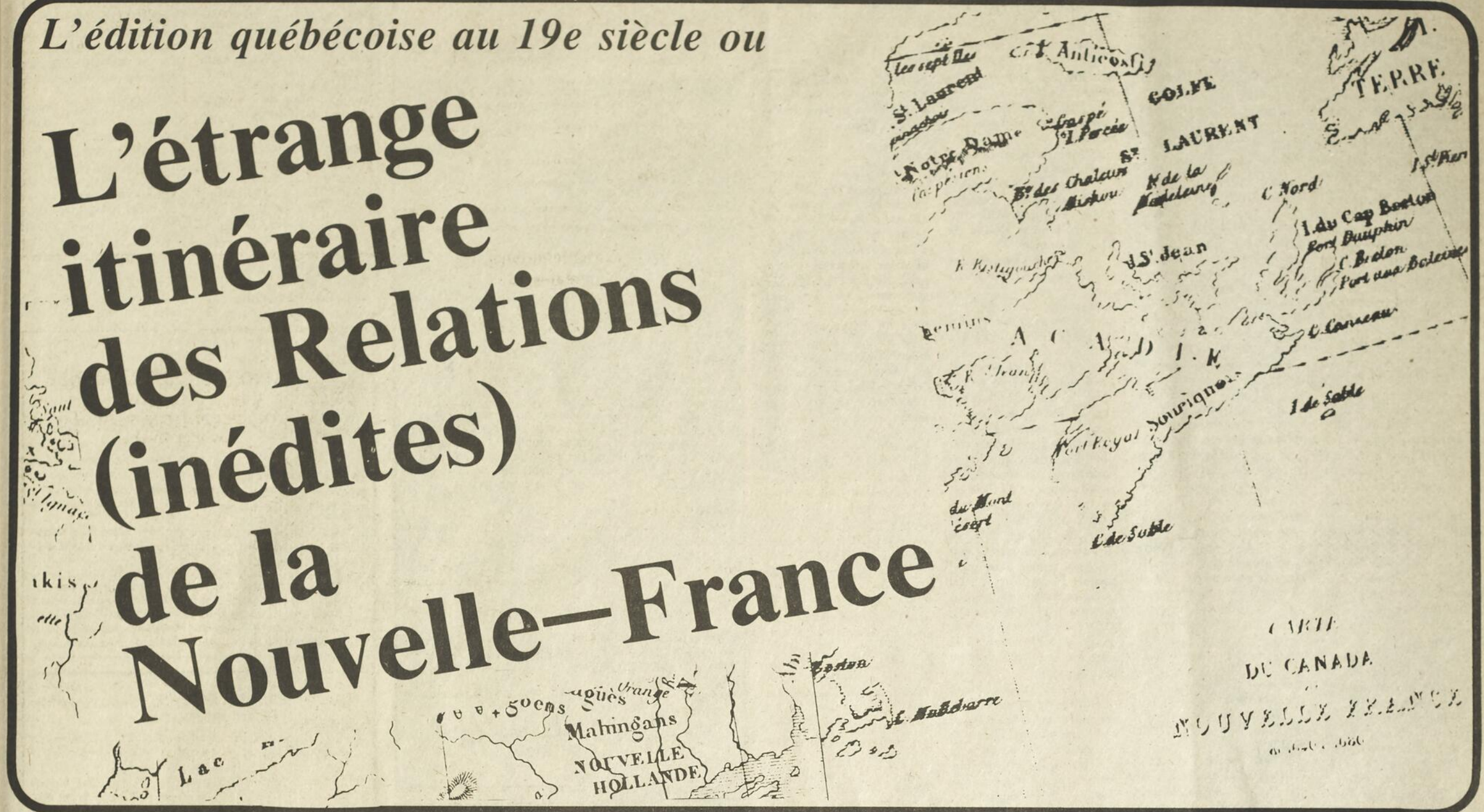
PRÉREQUIS:
Faire parvenir sa candidature avant le 13 janvier 1975 à 17:00 heures, à l'adresse mentionnée plus bas; un curriculum vitae accompagné des attestations de scolarité et d'expérience.

M. Paul G. Lemire
Directeur général
Collège Régional Bourgchemin
2775 rue Bourdages, C.P. 9000
Saint-Hyacinthe, Qc
J2S 5S3

LE JOUR
vie et culture

L'édition québécoise au 19e siècle ou

L'étrange itinéraire des Relations (inédites) de la Nouvelle-France



par Georges-Émile Giguère

Deux volumes publiés à Paris en 1861 viennent d'être reproduits en parfait *fac similé* à Montréal, Ce procédé, parfois discuté à tort ou à raison, est devenu distinctif des Éditions Élysée (C.P. 188, succ. Côte-Saint-Luc). Cependant, faut-il le reconnaître, bien loi d'être sorti de leur initiative, il a été pratiqué depuis longtemps, des décennies avant, par d'autres éditeurs qui, aux États-Unis, ont repris certains de nos ouvrages anciens. Personne n'a protesté, non plus que contre la dispersion de nos belles bibliothèques vers l'étranger.

Ces deux volumes, intitulés *Relations inédites*, sortaient des presses de Charles Douniol qui, en 1862, allait commencer à imprimer la revue *Les Études*, que nous avons tous connue durant notre jeunesse estudiante pour son influence et son rayonnement intellectuels dans notre milieu. Les deux tômes, numérotés III et IV, faisaient partie d'une collection que publiaient *Les Études*, comme complément et illustration aux articles très spécialisés parus dans leurs propres pages. C'était au moment où le périodique, à l'approche de sa septième année d'existence, prenait un nouveau départ, un nouveau tournant sous une nouvelle direction et avec un nouvel éditeur.

Pourquoi inédites?

Pour dire les choses sans amphibologie, les Relations inédites étaient en fait des manuscrits canadiens demeurés en cet état pendant près de deux siècles depuis leur rédaction. Aujourd'hui, à 113 ans de leur première édition, nous savons que chez les chercheurs leur nom de Relations inédites est une expression consacrée. Cependant la rareté des exemplaires en bibliothèques leur conserve à peu près intact leur caractère d'inédit auprès du grand public, quand elle ne lui laisse pas ignorer totalement leur existence. La réédition Élysée les rend donc plus accessibles à une large audience québécoise.

Les Relations inédites, faut-il ajouter, étaient la suite, mais jamais publiée, des *Relations de la Nouvelle-France* dont la publication avait été supprimée après quarante ans de parution (1632-1672). On a cherché en vain durant trente ans (1844-1877) le motif de cette suppression des Relations. Le P. Martin qui a amorcé ce mouvement de recherche a exposé ses conjectures dans l'Introduction qu'il a signée. Son ami, l'abbé H.A. Verreau, a été le premier à établir les raisons dans un texte devenu aujourd'hui rare parce qu'il fut publié en 1877 dans la *Revue de Montréal* (pp. 107-116, 162-171). À cause de cela les Éditions Élysée ont eu le bon goût d'y voir un texte d'époque, un premier mot de la question et l'ont reproduit en appendice. Tout le monde sait très bien où trouver le dernier mot puisque l'*Étude sur les Relations des Jésuites* du P. Léon Pouliot est demeurée plus largement disponible que la *Revue de Montréal*.

Conservant toujours l'espoir d'une éventuelle reprise, les auteurs des Relations ont poursuivi leur rédaction durant encore six ans. Puis leurs manuscrits, déposés aux archives du collège de Québec, y demeurerent jusque vers 1797, époque où ils furent confiés en dépôt aux religieuses de l'Hôtel-Dieu par le P. J.J. Casot, dernier jésuite qui allait mourir en 1800. Bien fidèlement et tout spontanément, en 1844, les Hospitalières rendirent les précieux manuscrits au P. Félix Martin, supérieur des Jésuites, qui, à Montréal, préparait la fondation du collège Sainte-Marie. Toutes choses que mentionne le P. Martin dans l'Introduction qu'il donna aux Relations inédites en 1861.

Pourquoi pas à Montréal ou Québec?

Il s'agissait de manuscrits canadiens, avons-nous dit. Et ils ont pourtant été édités à Paris et non à Montréal ou à Québec. Nous voudrions établir le pourquoi de ce geste et dire le comment il fut posé. La réponse, aussi légitime que la question, est une page de l'histoire de l'édition au Québec. C'est pourquoi, par souci d'être exact et complet, il faut rappeler que cette page s'écrivait plus d'un siècle avant la proclamation solennelle de la souveraineté culturelle, soit au lendemain de l'enquête Durham qui venait de révéler à lui-même "un peuple sans histoire et sans littérature". Oublier une telle conjoncture, c'est manquer au sens de l'histoire. Il faudrait être candidement brutal ou vulgairement hautain pour qualifier d'artisanale une époque où tout se mettait en marche. Pour les archives, les bibliothèques, la recherche et les sociétés historiques, ce n'était qu'un commencement. L'Université Laval elle-même, la première de langue française au Canada, ne comptait pas encore dix ans d'existence. Et la Confédération n'avait pas effectué le partage des juridictions, culturelles ou autres, car elle allait naître à la suite de la guerre de sécession qui sévissait alors chez nos voisins unis. Voyons quels pouvaient être les problèmes de l'édition.

Le P. Martin qui peut être considéré comme le responsable de l'édition des *Relations inédites* en 1861, avait, depuis sa venue au Canada, fin mai de 1842, manifesté de plus d'une façon son esprit de service à la population canadienne. Supérieur, prédicateur, fondateur et architecte, ce contemporain de F.X. Garneau et de J.B. Ferland mérite en l'histoire une mention de véritable pionnier, éveilleur d'intérêt historique, spécialement au chapitre de l'édition de documents canadiens. À l'époque on le considérait pour ainsi dire comme le spécialiste des *Relations des Jésuites* tant il avait su mesurer et faire apprécier l'importance de ces sources d'information pour l'histoire nationale. Incroyable mais vrai, cet intérêt pour les *Relations* était né dans l'esprit du P. Martin à Paris, chez un bouquiniste qu'il visitait avant son départ pour le Canada. Ce libraire lui offrit quatorze volumes des *Relations* et deux éditions de Charlevoix. Martin prit note de ce libraire et des prix de chacun des volumes.

Pourquoi à New York?

On retrouve tous ces détails dans une lettre que le P. Martin écrivait en 1843 et où il demandait à son correspondant de lui procurer tous ces ouvrages aux prix affichés. Nous voyons là une première preuve de son attachement à la culture et à ses manifestations en dépit de ressources financières toujours déficientes. Il savait y mettre le prix, autrement dit pour lui la culture n'était pas une abstraction. Malheureusement sa demande trop tard venue, ne lui procura que les Charlevoix. Mais sa recherche des *Relations*, loin de s'arrêter là, se poursuivit pendant plusieurs années à New York, à Paris, à Rome et même à Québec, avec un résultat toujours égal. Finalement il se contenta d'emprunter à ses amis bibliophiles chacun des quarante volumes de la collection pour en scruter minutieusement le contenu, tout en essayant de retracer l'histoire de la série. En 1848, Martin publie deux petites études reposant uniquement sur les *Relations* et sur ses manuscrits, soit un feuilleton historique dans un journal et une étude de critique d'archéologie dans une revue. Mais c'est l'année 1850 qui marque publiquement ses débuts en rapport avec la collection des *Relations*. En effet, cette année-là il publie la traduction, annotée et augmentée par lui, d'une conférence présentée sur ce sujet à la Société historique de New York. Sa brochure montre qu'il a nettement identifié ses manuscrits comme faisant suite aux Relations. Il est normal qu'il se soit demandé pourquoi elles n'ont jamais été publiées.

En 1852, une première tranche des Relations inédites est publiée à New York parce que le recteur du collège Sainte-Marie a autorisé un de ses Jésuites à traduire et à annoter le Voyage du P. Marquette, extrait de ses manuscrits. Notons au passage que les Relations inédites ne contenaient ni ne pouvaient contenir les manuscrits de Jollier. Quand l'ouvrage paraît, l'auteur de ce travail, John Gilmary Shea, n'est plus Jésuite. Quoique les amis du P. Martin sachent cela, ils lui reprochent son geste comme une trahison, une complicité avec un Yankee, en lui prêtant des documents canadiens. Pour se défendre, Martin n'a qu'à évoquer le manque d'audace et de ressources financières des éditeurs canadiens. Et Viger ne peut que lui donner raison, d'autant plus que Martin vient lui-même de publier en une édition de luxe, la *Relation abrégée du P. Bressani*, qu'il a traduite, annotée et présentée. Ajoutons que c'est grâce à ses amis personnels, comme Viger, Faribault et Morin, qu'il a obtenu du gouvernement du Canada-Uni une subvention sous forme de promesse d'achat (notre actuelle assurance édition).

Ferland et, la souveraineté

Nous savons, tant par ses écrits que par ses gestes, que Martin a toujours été très respectueux du sentiment des Canadiens. Son attachement pour l'histoire du Canada n'a jamais fait aucun doute. On le voit facilement au premier rang de ceux qui ont encouragé le bibliothécaire du Parlement de Québec à former, entre autres choses, une collection complète des *Relations de la Nouvelle-France*. Cet exploit, réussi à l'automne de 1853, est unique en son genre. La nouvelle s'en diffuse et Jacques Viger s'empresse aussitôt de noter la description bibliographique de chacun des volumes. Quand l'incendie du 4 février 1854 vient détruire le Parlement, engloutir sa bibliothèque avec sa collection des *Relations*, c'est la consternation générale. L'abbé Ferland lance un cri d'alarme, un appel général en faveur des livres et documents de notre histoire qu'on doit préserver au moins en les multipliant par l'imprimerie. Or quelques jours plus tôt lui est venue de New York une lettre, la première d'une correspondance qui concentrera l'intérêt de Ferland sur les *Relations*. John Gilmary Shea lui annonce que le millionnaire James Lennox a fait fondre des caractères d'imprimerie spéciaux (presse Cramoisy, du nom de celui qui a imprimé les *Relations* au XVIIe siecle) et qu'il propose de rééditer en quarante volumes les *Relations de la Nouvelle-France*. Ferland éprouve vaguement en lui-même le problème de la souveraineté culturelle, mais il est évidemment retenu dans ses ambitions par le prix qu'un peuple doit normalement payer. Finalement sa fierté nationale deviendra contagieuse pour l'emporter en ce combat et l'amener à refuser poliment l'offre new yorkaise. Le gouvernement a accepté une nouvelle fois, sous forme d'achat promis, d'assurer l'édition en trois gros volumes chez Augustin Côté en 1858. L'abbé Laverdière dirige l'opération et Martin, invité à prêter son concours, a consenti à corriger les épreuves et à signaler quelques erreurs.

En même temps que Ferland a reçu de Shea l'offre de James Lennox, Martin s'est vu présenter un semblable projet par son ancien sujet, mais cette fois pour ses documents manuscrits. Il semble que Martin ait accepté sans hésitation puisque 24 des 25 volumes publiés dans la collection Cramoisy de Shea en font état. On peut relever de ce nombre la Relation inédite où le P. Dablon avait résumé les autres et que pour cette raison on ne retrouve pas dans l'édition Douniol-Élysée. Aucun des manuscrits édités par Shea n'a jamais été réimprimé au Canada par la suite. Voyons maintenant comment Ferland avait formulé ses regrets, dans ses *Notes sur les registres* (1854), au sujet de Shea.

> Je ne saurais mieux faire que de donner ici un extrait du bel ouvrage que vient de publier, aux États-Unis, M. John Gilmary Shea, sous le titre de *Discovery and Exploration of the Mississipi Valley*. Ce qu'il dit de Nicolet est en partie tiré des précieuses relations des Jésuites... Voilà donc encore un de ces hommes les plus remarquables du Canada, tiré de l'oubli par un étranger: combien en est-il parmi les Canadiens instruits qui connaissent le sieur de Jolliet?

N'était-il pas plus normal de déplorer l'apathie, l'inaction et l'ignorance des uns que de critiquer l'audace et l'esprit d'entreprise qui conduisait à des résultats concrets? On aura compris que les possibilités offertes par le milieu québécois de la moitié du 19e siècle étaient encore limitées, parcimonieuses et donc rapidement épuisées. La non publication des Relations inédites n'a probablement découlé d'aucun problème particulier. Et la réponse est ailleurs.

Pourquoi à Paris? Et comment?

Au contraire si nous nous tournons du côté de Paris, où elles furent éditées, il sera plus facile d'expliquer le pourquoi que de dire comment. Car il nous paraît simple de comprendre le lien d'appartenance qui pouvait relier les documents inédits à la revue *Études*, et donc à sa maison d'édition. Il suffisait de suivre à la piste celui qui en fut l'intermédiaire, le P. Martin qui, une fois devenu dépositaire des manuscrits en 1844, en a étudié le contenu et les auteurs comme il l'a fait pour les *Relations de la Nouvelle-France*. Dès 1853 on le voit envisager l'éventuelle édition, tout en continuant à vouloir percer le mystère de l'inédition. Sa joie de connaître le pousse toujours au partage de son savoir avec d'autres. Ici survient le double épisode amorcé en 1854 par la correspondance de J.G. Shea et qui a conduit à deux réalisations en parallèle. En 1855 et en 1857, Martin effectue deux voyages d'un type différent mais qu'il importe de signaler. Le premier accompli au site de Sainte-Marie des Hurons (auj. Middland, Ontario) a été l'occasion des premières fouilles archéologiques, puis plus tard d'un mémoire scientifique de recherche. Le second voyage commencé en septembre 1857 et terminé en juillet 1858 retiendra notre attention.

Ces dix mois de voyage commencèrent par une brève tournée en Normandie et en Bretagne où il explore les archives locales. Un séjour à Rome ne durera que quinze jours parce qu'on lui demande de partir. Tandis qu'à Paris, où il demeure plus longtemps, on lui assigne comme résidence le 18 de la rue des Postes où loge l'équipe de rédaction des *Études*. De ce point la fréquentation des archives de la Marine, des Fortifications et de la Guerre lui est relativement facile. Mais sur place, il explore un important fonds d'archives que les Jésuites ont tout récemment récupéré. Le fonds Brotier, nommé d'après le dernier bibliothécaire archiviste du collège Louis-le-Grand, a été, comme bien d'autres, victime et de la supression de la Compagnie de Jésus et de la Révolution française. Martin y découvre, comme d'ailleurs il l'a fait à Rome, une copie de ses manuscrits et la lecture comparative lui permet de combler les vides, comme on pourra le constater dans l'édition Douniol-Élysée. Est-il besoin d'imaginer que ses conversations avec ses confrères font plus que des allusions à ses recherches et à ses découvertes? Son enthousiasme et sa conviction, comme en d'autres circonstances se font volontiers communicatifs. Elle lui ont même valu un moyen de voyager jusqu'à Rome et d'y financer son séjour. Il est allé prêcher un triduum sur les martyrs du Canada dans l'église de Naples. De la rue des Postes également il rapportera copie du Mémoire de Nicolas Perrot qui sera édité pour la première fois en 1864. On sait également que le P. Daniel, un des directeurs des *Études*, offre au P. Martin de publier son rapport de fouilles en Huronie. Même s'il nous est impossible de dire qui des deux hommes a eu le premier l'idée de publier les Relations inédites, dans une collection placée sous la direction du P. de Montézon, il semble tout indiqué de situer à ce moment la proposition.

Que conclure?

Tout cela nous est révélé par les lettres de voyage du P. Martin où, à plusieurs reprises, il signale à ses correspondants du Canada la venue prochaine d'un Jésuite pour enseigner la philosophie à la jeune université Laval. Cette nouvelle l'intéresse évidemment puisqu'il a été lui-même porteur de la demande québécoise auprès du supérieur provincial de Paris. Mais, ajoute-t-il chaque fois, le nom du candidat n'est pas encore connu. Et Martin ne le connaîtra pas avant la mi-août 1858, c.a.d. un mois après son propre retour au Canada, quand viendra le P. Jules Tailhan. L'ancien rédacteur aux *Études*, en plus d'enseigner la philosophie, s'appliquera à certains travaux d'histoire canadienne. Il y commencera la préparation de son édition du Mémoire de Nicolas Perrot. C'est en décembre suivant que paraîtront à l'imprimerie de la rue Buade les trois gros volumes des *Relations de la Nouvelle-France*.

Le 21 août 1859, le P. Martin devient supérieur de la résidence de la rue Dauphine où loge à Québec le P. Tailhan. Dans une lettre du 18 septembre 1859 le P. Martin parle du manuscrit d'histoire du Canada qu'il a fait critiquer: "Voici enfin la petite histoire. Vous verrez les preuves de bonne volonté qu'à fini par y mettre le P. Tailhan et je lui en sais bon gré...Dans l'état actuel il donne son approbation pour l'impression...Je vais me mettre maintenant au mémoire que j'avais promis au P. Daniel et qui n'est guère que d'une année en retard". Finalement on sait que le rapport sur la Huronie ne fut pas publié.

Il nous est impossible de savoir dans quelle mesure le P. Martin et le P. Tailhan ont collaboré dans leurs travaux en histoire. Car au moment où celui-ci s'embarque pour la France, le 21 juillet 1860, le P. Martin, étonné, note que le P. Tailhan est un homme plutôt secret. Mais de son propre aveu, l'éditeur du Mémoire de Nicolas Perrot a commencé ses recherches à Québec même. Était-il porteur du texte des Relations inédites à destination des *Études* et de l'éditeur Douniol? Or une lettre du P. Martin nous apprend que le 18 février 1861 il vient de recevoir de Paris "les deux volumes" et qu'il en attend 80 autres exemplaires.

Que conclure de tout cela, tout en évitant de rapprocher la situation de 1861 de celle de 1974? D'abord que l'édition des *Relations inédites* n'a probablement soulevé aucun problème à Québec quant au lieu de la publication. Et qu'il se peut même que l'offre du directeur des *Études* ait précédé tout projet québécois en ce sens. Les conversations érudites du P. Martin autour de ce bien de famille auront entraîné une subvention de publication comme un don de famille fait à l'édition.

En 1974, on pourrait tenir à des projets plus ambitieux et fort louables en eux-mêmes, mais il ne faut pas oublier qu'on ne le fera qu'avec des moyens plus coûteux. Ici on n'aura probablement pas que des choses aimables à dire, mais pour être juste et équitable, au lieu de réduire autrui au lit de Procuste, il vaudrait peut-être mieux éviter soi-même de monopoliser les décisions et de grenouiller les fonds. L'action aussi peut être de style amphibologique.

en toutes lettres

Une nouvelle école de poètes?

Petit bilan de la poésie en 1974

par Gaëtan Dostie

La poésie aussi a ses Ali Baba et ses petits poucets qui terrassent des géants; mais aussi s'y tiennent des censeurs, des cordonnateurs, des incitateurs, enfin des gens qui ont une influence majeure sur la poésie de leur temps sans être pour cela poetes. Louis Dantin et Gaston Miron sont de ceux-là (et c'est un hasard si Miron est aussi, comme l'affirme le journal **Le Monde,** "le plus grand poète québécois contemporain").

L'importance de Miron est telle que souvent on appelle *L'Hexagone* "la bande à Miron". Après cette air d'influence de Miron, s'établissent d'autres groupes qui peuvent même aller jusqu'à nier, ignorer, neutraliser, mythifier le premier. Certains sont des solitaires: Jean Leduc en publiant "*Q*" aux Éditions cul Q, entreprend comme Don Quichotte, une lutte sans merci par l'ironie. Son livre qui est parodie et imitation, sert aussi à attaquer des colosses littéraires tels Miron, Crémazie, Laure Conan, Rina Lasnier, Anne Hébert mais aussi Pierrot Léger et Patrick Straram. Tout au plus nous est-il nécessaire de reconnaître que la littérature est un colosse aux pieds d'argile!...

La bande des Hébert

Ainsi un des phénomènes les plus importants de cette dernière année aura été l'agitation poétique des frères Hébert, François et Marcel de leur petit nom. Les frères Hébert ont fondé, il y a bien au moins 6 ans, la revue *Les herbes rouges*. Une revue qui a commencé par s'établir: les premiers numéros publiaient des textes de Miron, Paul-Marie Lapointe, Ferron, etc. aux côtés de tous jeunes poètes... Maintenant la formule a évolué au point que les plus récents numéros tiennent plus du recueil car ils sont consacrés à l'oeuvre d'un seul poète. Petit à petit, tout en conservant leur revue, les frères Hébert ont étendu leur empire: depuis la fondation des Éditions de L'aurore, François et Marcel dirigent la collection de poésie de la maison, *Lecture en vélocipède* où déjà 11 recueils ont vu le jour. Après l'Hexagone, L'aurore est le plus important éditeur de poésie. Outre les 11 recueils édités à L'aurore, les frères Hébert ont publié pas moins de 7 numéros des *Herbes rouges*. Quantitativement, la palme leur revient...

Ce qui les fait si redoutés, c'est leur terrible sens critique: alors je me souviens de Roger Des Roches me racontant sa séance d'angoisse et de critique avec le duo. Et de rencontrer des gens qui savent vous déshabiller à travers un texte, ou bien vous les aimez, ou bien vous les détestez. Pour le moment, les frères Hébert ont surtout des amis. Je soupçonne que leur secret soit de tenter à la fois de sauvegarder le passé et d'animer les voies d'issue pour la suite du verbe. Les frères Hébert ne se posent pas en rupture, en directeurs de funérailles, mais en défricheurs, en dynamiteurs, en débroussailleurs. Leur pari est simple, susciter, en poussant la poésie et les poètes à leur limite, la vraie révolution, celle qui devrait creer cet homme nu et lucide, ni maître ni esclave, mais humble et libre. En les publiant, les frères Hébert font comme s'ils paraphrasaient tout autant Gilles Hénault (un des plus importants poetes québécois contemporains qui publie sporadiquement depuis 1941): "C'est la lutte contre l'entropie pour laquelle il n'y a de remède que dans l'utopie constante, toujours plus incroyable et plus changeante, plus inventive, plus créatrice, plus révolutionnaire. Sous peine de mort collective, nous sommes condamnés à la création. Il faut que la poésie franchisse le mur de son, le mur de la lumière... Je ne prophétise pas, je crie ce qui est", que Michel Garneau:

"Il faut que notre langage soit le plus pur et le plus clair le plus honnête et le plus réel capable de tout dire pour que ceux qui en ont besoin sachent le reconnaître et s'en servir pour établir le règne de la réalité".

Or ces deux textes sont extraits du numéro 19 des *Herbes rouges* où sont aussi rassemblés des textes de Charron, Madeleine Gagnon, Renaud Longchamps, etc. C'est aussi *les Herbes rouges* qui nous ont offert le dernier Vanier, *Le clitoris de la fée des étoiles* (no 17) et L'aurore qui a réédité le premier *Je*.

Vanier le corrom/pur

Entre *Je* et *Le Clitoris*..., entre l'enfant de 16 ans qui publiait son premier livre préfacé par Gauvreau et le bum de 25 ans qui vous garoche son dernier recueil, il y a tout un processus de décomposition et de libération que Vanier n'a pas cessé de revendiquer. Entre 1965:

"il est grand temps de renacler le fumier du déchirement absolu et de s'introduire dans le dégoût des raches canoniques."

et 1974 où: "nous sommes des monstres à abattre :des bijoux gras sur la vulve de bouddha"

Il y a tout ce processus que symbolise Vanier et qui se résume dans la citation qu'il nous donne de Mao-tsé-toung:

"Pour acquérir des connaissances il faut participer à la pratique qui transforme la réalité. Pour connaître le goût d'une poire il faut la transformer en la mangeant."

Or Vanier ne s'est pas contenté d'une poire: après la musique pop, ce furent toutes les autres drogues...Et *Le clitoris de la fée des étoiles*, c'est la pénétration, l'ingurgitation de l'inconnu et, l'illustration pseudo-érotique du livre est comme la sloche sur nos beaux paysages de neige pure...En un mot, la poésie de Vanier est un appel singulier pour nous obliger à repousser plus loin les limites de notre réalité, une indication que le réel n'est une limite que pour ceux qui ont besoin de clôtures et, l'absolu pour ceux qui ont soif de dépassement.

Alors qu'on avait cru que l'idée du progrès allait remplacer celle de l'absolu, alors qu'on croyait que la révolution succèderait à la révélation, certains ont voulu dénoncer cette utopie comme une imposture, comme si le progrès et la révolution ne pouvaient être une étape valable, comme si la recherche des causes premières et des causes finales n'était qu'une imposture aussi suicidaire que la foi en l'existence du ciel. Aussi la seule loi de Vanier est celle de la nécessité, d'une nécessité qui abolit la notion même de passé ou d'avenir pour ne considérer que la plénitude de ce que peut être de seulement vivre. Aussi la poésie de Vanier est verticale et synchronique: le point exact où tout autant la solitude que la solidarité ne s'abolissent plus nécessairement l'une l'autre. En un mot, Vanier est une contradiction vivante, l'inexprimable point de rencontre du blanc et du noir, un corrom/pur) (À souligner l'émouvante préface de Roger Des Roches).

Philippe Haeck

Pour Haeck, toute l'ambiguité est de définir la révolution, ses *Nattes* (no 18), sont une tentative de cerner la vraie, la réalité d'une mutation. Chez lui, la nécessité d'épuiser le langage, de privilégier le langage comme voie de rencontre en l'incrustant comme dans un dictionnaire intérieur ouvert au vent ou au labeur, cette nécessité côtoie les mêmes ambiguités que celles de Vanier. Son poème "révolutions" est d'une même venue:

"Sonde, j'écoute, hier, la fête des travailleurs. Il pleut, des jeunes universitaires mettent leur(s) science(s) au service des ouvriers. Le peuple a besoin de chanter. Faire la révolution un jour de fête, dans un grand éclat de rire, un corps à corps bourré de tendresse, ici et là de la colère contre ceux qui ont peur de (se) perdre. Les désespoirs de l'animal, profusion de pierres et de pétales. Je cherche les articulations de deux forces indépendantes et égales. La lutte se rompt, c'est la joie de la non-origine. J'écris, je non-savoir. La poésie est pour demain.(...)

Tout le propos de Haeck est pour nous faire prendre conscience que la révolution n'est pas ce qu'on pense mais ce qu'on vit. Et en cela, il rejoint un Giguère qui dit: "Ne demande jamais ton chemin à qui ne sait pas se perdre"; un Paul-Marie Lapointe: "Récupérer cette partdu monde qui est dans la façon de l'habiter, de le vivre en totalité."; un Miron: "...la littérature n'est pas qu'une expressivité, elle est aussi un acte, son action en est une de dévoilement de l'aliénation et de son dépassement..." Toutes ces relations ne sont pas fortuites, elles rendent compte que tous les poètes québécois écrivent le même texte et ce sont nos passions qui les voient comme isolés...

Normand de Bellefeuille

***Cas suivi de trois* (no 20) de De Bellefeuille est plus parcellaire, comme une description de séquence de film, comme intrusion dans toute la platitude de la réalité, comme description d'un mécanisme aléatoire et transitoire vers plus de précision:**

à peine peut-on dire ce dont il s'agit quiconque a parlé des grandes facilités ou du jour-là saurait peut-être en refaire les gestes et l'allure et l'os d'est

Et finalement De Bellefeuille avoue: C'est que la chose à dire ressemble à: "ne pas avoir peur"

En effet: Qui pourrait avoir peur des frères Hébert? Nos deux provocateurs comme tous ces poètes sont d'une seule école, celle de la vérité, de la réalité, de la véri/alité. Après les Automatistes peut-être voyons-nous naître les Vérialistes!



Denys VANIER

Les projets des Jeunesses littéraires du Québec

L'année 1974 se termine en beauté! Le nouveau directeur des Jeunesses Littéraires du Québec, M. Georges Laporte, est heureux d'annoncer que les grands projets de la saison sont enfin entrés dans la phase active.

En effet, les jeunes auteurs ont répondu en très grand nombre au concours littéraire "Le Grand Troc". Les J.L.Q. ont reçu au-delà de cent textes en prose (contes, nouvelles, etc...) et des centaines de poèmes. L'âge moyen des participants est de 15 ans. Quelques uns n'ont pas plus que 8 ans! Et les jeunes filles ont répondu à ce concours en plus grand nombre que les garçons.

Tous ces textes ont été lus, classés, critiqués par un comité de lecture. Les meilleurs (il y en a beaucoup!) sont polycopiés et envoyés aux jeunes écrivains de ce projet afin d'aiguiser leur sens critique. À partir de tous ces comptes rendus, des gagnants seront choisis et un livre des meilleurs poèmes et histoires ira sous presse.

Pour ceux qui aiment écrire

Le deuxième projet, "La Grande batteuse", s'adresse aux jeunes du troisième âge: les 65 ans et plus. Déjà la collecte des informations s'achève à Montréal et dans les environs. Des témoignages, contes et chansons d'une autre époque sont recueillis et seront, aussi, publiés.

C'est Robert Lalonde, poète-conteur, et Louise Lapointe qui animent ce projet. Tandis que Georges Raby, journaliste, voit à la bonne marche du "Grand Troc" en compagnie de Richard Martino, animateur permanent des J.L.Q.

Une autre bonne nouvelle: "Le Grand Troc" devient une initiative permanente et le prochain concours littéraire sera annoncé au cours de l'année qui vient.

De plus, pour l'année 1975, "Grand pavoisement" verra le jour. Ce projet consiste en la création et la diffusion de poèmes-affiches par les jeunes auteurs. On songe aussi à organiser des Ateliers d'écriture pour aider les écrivains en herbe à perfectionner leur moyen d'expression. Les J.L.Q. étudient présentement la possibilité de diffuser les écrits des jeunes auteurs dans les journaux, à la radio, à la télévision et sur scène. Voilà quelques uns des projets pour la nouvelle année.

Les jeunes qui aiment écrire, mais qui ne sont pas encore membres des Jeunesses Littéraires du Québec, peuvent le devenir rapidement. Il s'agit seulement d'envoyer nom, adresse et numéro de téléphone aux J.L.Q, 455 rue St.-Jean, suite 303, Montréal.

Où sont les étrennes
de la paix promise?

L'étoile de Bethléem est tombée
dans l'auge publicitaire.

Les rois Mages de la finance
offrent des bebelles aux bébés de la terre

Maudits soient les pieds qui s'entêtent
à frapper l'ange!

Dans le bas de laine il y a des fusils.
Noël s'en va-t-en guerre!

Gilbert Langevin

Montréal, le 19 décembre 1974

le Patriote



Du 4 au 19 janvier
PAULINE JULIEN
en première partie
GUY TREPANIER
Réservations: 521-6666

théâtre du rideau vert
Du mar. au sam. 20h.00 — dim. 19h.
LA SAGOUINE II
d'Antonine Maillet
AVEC Viola Léger
Représentation exceptionnelle



Réservations: 844-1793
Métro Laurier, sortie Gilford — 4664, rue Saint-Denis

Studio de musique Raymond
Vendeur autorisé des orgues LOWREY et FARFISA
VENTE — LOCATION — ECOLE DE MUSIQUE
9256 rue Lacordaire TEL: 325-0666

PENSEZ CADEAU—PENSEZ PHOTO
PENSEZ PHOTO-PENSEZ LOZEAU
RETROUVEZ TOUS LES BONS NOMS DE LA PHOTOGRAPHIE DANS UN MAGASIN D'EXPÉRIENCE. 47 ANS AU SERVICE DE SA CLIENTÈLE.
Caméras, ciné-caméras, projecteurs, lampes pour ciné-caméras, colleuse pour films 8 et super 8, filières pour diapositives, albums-photos, écrans, trépieds, tables de projections, jumelles, courroies pour caméras, sacs fourre-tout.
AUTREMENT DIT, TOUTES LES GRANDES MARQUES ET ACCESSOIRES PHOTOGRAPHIQUES.
L.L. LOZEAU LTÉE
6229 SAINT-HUBERT
274-6577
Stationnement municipal à l'arrière.



ORGUES
Plan - Location - Achat 10 mois
Voyez nos conseillers:
Centre-ville, 845-3211
Chomedey-Laval, 681-2559
Place Versailles, 354-8140
Pointe-Claire 695-7623
Valleyfield, 321-0070
Joliette 753-5191
SERVICE 384-2551

Cinéma

Le Conservatoire D'art Cinématographique en collaboration avec le Département d'Education Permanente offre une session bilingue sur le cinéma composée de quatre cours ayant chacun une durée de treize (13) semaines, à $45 le cours (aucun crédit alloué).

Périodes Marquantes de l'Histoire du Cinéma Mondial,
Cinéma Américain, Cinéma Québécois
Le Surréalisme et le Fantastique dans le Cinéma

Ces cours seront donnés par Martin Malina, Jean-Pierre Tadros, et Robert del Tredici, critiques de cinéma.

Le Département d'Education Permanente du campus Sir George Williams offre ce cours qui débutera en Janvier.

Pour informations supplémentaires, appelez: 879-2865

université concordia

POUR TOUS
LES FILMS MUTUELS
en association avec LE GROUPE SOGECOR présentent
UNE PRODUCTION PIERRE DAVID
DOMINIQUE MICHEL dans
LES AVENTURES D'UNE JEUNE VEUVE



un film de ROGER FOURNIER
avec
GUY PROVOST • ROSE OUELLETTE • RENE CARON • ANDRE DUBOIS
LIONEL VILLENEUVE • REAL BELAND • BENOIT MARLEAU
DENIS DROUIN • JEAN-PIERRE MASSON
et la participation de CLAUDE MICHAUD • musique de MARCEL LEFEBVRE
(Laissez-passer non valables)
Tous les jours à 1:30, 3:30, 5:30, 7:30 et 9:30.
à l'affiche
RIVOLI (2) St-Denis & Bélanger 277-3125
VERSAILLES 7265 Sherbrooke E. 353-7880
PAPINEAU Papineau & Mt. Royal 521-6853 (1)
PIGALLE 318 STE-CATHERINE O. 861-2807
GREENFIELD Pk. Pl. Greenfield Park 671-6129
LAVAL Centre d'Achats LAVAL 688-8200
PARC-Verdun 720 de l'Eglise 768-2509
Également aux cinémas suivants
MASKA St. Hyacinthe
REX St. Jérome
CAPITOL St. Jean
JOLIETTE Joliette
SALABERRY Valleyfield
AUSSI: SHERBROOKE, DRUMMONDVILLE, COATICOOK, TROIS-RIVIÈRES, QUEBEC & HULL

Antoine Désilets répond chaque semaine à vos questions sur la photographie. Il vous invite aussi à lui envoyer vos meilleures photos (format 5 x 7 jusqu'à 11 x 14). Ces envois devront contenir une enveloppe de retour dûment affranchie pour que vous soient retournées vos photos. Les meilleures de ces photos seront publiées dans le cadre de cette page. Tous textes, suggestions ou/et commentaires pertinents à la photographie trouveront écho dans cette page. Vos envois devront être adressés à LE CLIN D'OEIL D'ANTOINE, quotidien LE JOUR, 387 boul. Lebeau, ville Saint-Laurent, Québec.

le clin d'oeil d'antoine

par Antoine Désilets

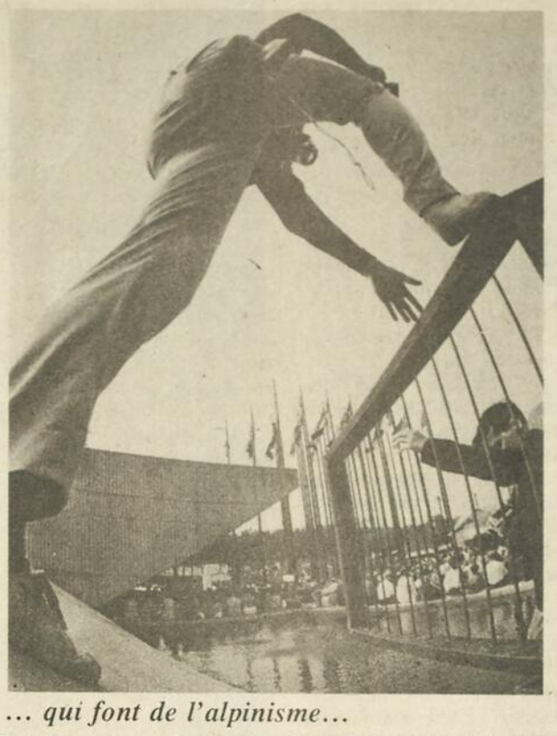
Le profil du photographe amateur

AUTO-PORTRAIT DES "SERGIO LEONE" DE LA PHOTO...

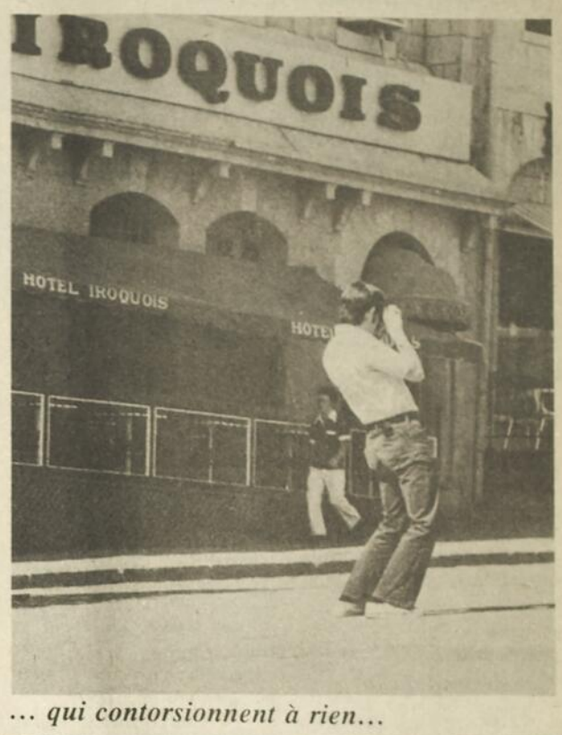
C'est Noël et je n'ai pas du tout envie d'écrire... Il y a plus de plaisir, en période des fêtes, à s'amuser ou à regarder les autres s'amuser... qu'à écrire. Tout de même, j'ai choisi, cette semaine, de vous présenter quelques photos de photographes fort accupés (en doux maniaques qu'ils ou qu'elles sont) à mitrailler à qui mieux mieux, dans toutes les directions, sous tous les angles. Et dans toutes les positions imaginables toutes sortes de sujet. Sûrement, si vous faites vous-mêmes de la photo, vous vous reconnaitrez quelque part. Quant à moi, je ne prétends pas faire une analyse en profondeur des comportements psychiques ou physiques de tous ces fabricants d'images, de tous ces témoins visuels, mais simplement vous soumettre quelques tableaux bien typiques et représentatifs, il me semble, de situations qui se présentent quotidiennement et dont je me suis amusé à croquer sur le vif quelques séquences.



...qui se prennent pour Christophe Colomb...



... qui font de l'alpinisme...

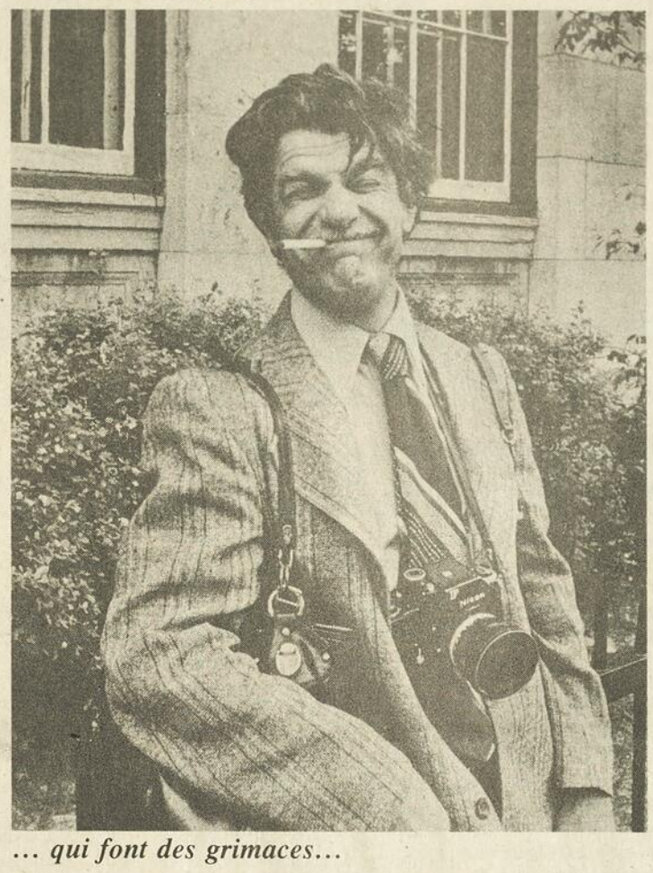


... qui contorsionnent à rien...

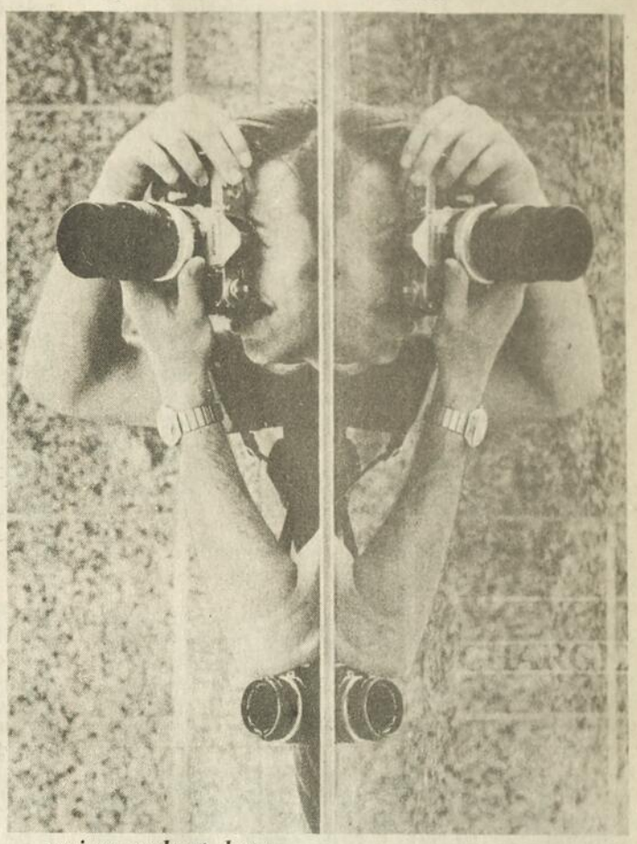
En les regardant bien, il nous semble que tous nos photographes, au travers de leurs outils, sont à la recherche d'un je ne sais quoi qui pourrait tout de même être quelque chose comme: "l'insolite, l'inusité, une scène d'humour ou d'amour, une expression quelconque, et quoi encore. Combien sont des amateurs au sens très large du mot (des "photomateurs", comme on les appelle souvent) et combien sont des amateurs "engagés" épris d'une constante recherche et tentant d'exprimer, par le biais de leur propre sensibilité, tous les problèmes humains ou sociaux qui les concernent...? Bien malin qui pourrait le dire. Ce dernier groupe, sans doute très limité, constitue néanmoins une sorte de petite élite (qui pèse très peu, aussi, dans la balance économique, au chapitre des ventes phénoménables de produits photographiques de toutes sortes auxquelles se rattachent surtout les "photomateurs")



... qui reçoivent des grimaces...



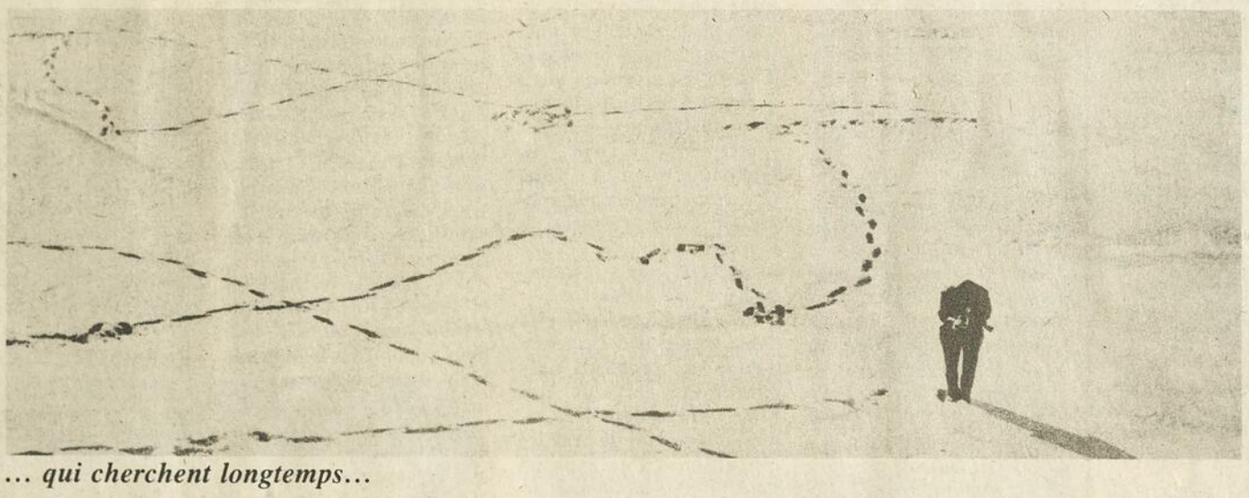
... qui font des grimaces...



... qui en valent deux...

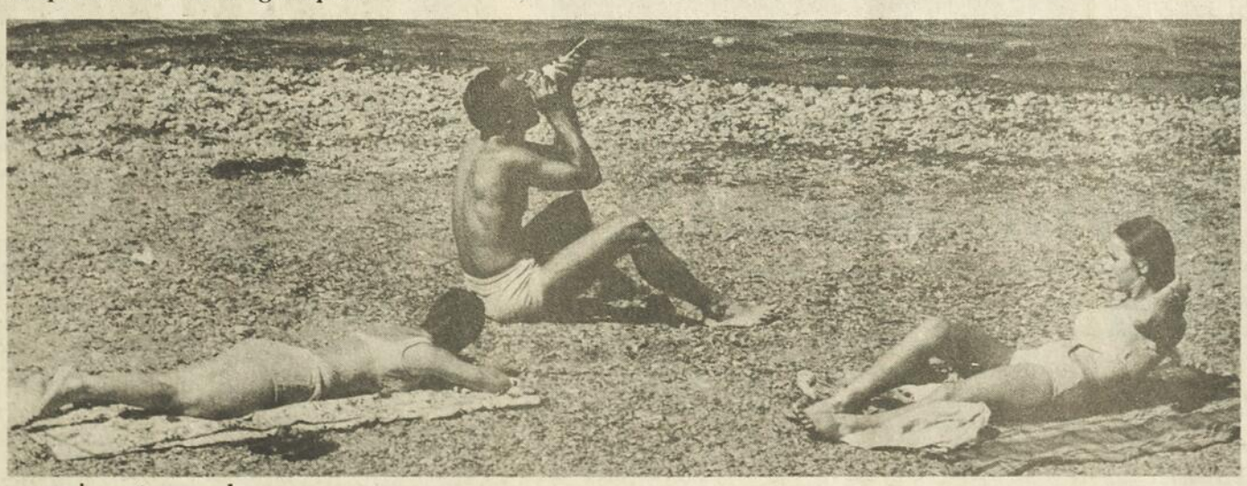
Faire de la photo, aujourd'hui, est devenu une chose courante et très facile, tout aussi facile que d'apprendre à conduire une auto ou même de régler un appareil de télévision. C'est peut-être justement cette facilité qui rend la photo si accessible et si attrayante auprès des jeunes et des moins jeunes et qui nous vaut souvent l'honneur d'en croiser un ou plusieurs aux endroits les plus inattendus, à l'affût d'une pause quelconque.

Quoiqu'il en soit, je vous livre, aujourd'hui, votre portrait. Étudiez-le, et discutez-en si cela peut vous amuser. Si vous aviez, de votre côté, une quelconque photo que vous auriez prise de moi, durant une manifestation, une conférence de presse ou ailleurs, ne râtez pas l'occasion de m'en faire parvenir une copie; cela pourrait être tout aussi amusant.



... qui cherchent longtemps...

Je tiens à m'excuser auprès des nombreux lecteurs qui m'ont demandé de leur suggérer quelques bouquins à offrir en cadeau, à Noël, de n'avoir pu leur répondre à temps. (D'ailleurs, je me souviens en avoir déjà suggéré quelques-uns, il y a quelque temps). Cette page qui m'occupe beaucoup, de longues heures de travail au journal, un tas d'expositions à préparer et d'activités parallèles suffiront je crois, à faire comprendre, comment il se fait qu'il arrive que je ne réponde pas à temps à toutes les questions. Il faut aussi ajouter que beaucoup de documents ou de communiqués reçus n'ont souvent plus aucun intérêt à être publiés parce qu'ils arrivent trop tard; surtout si l'on prend pour acquis que cette page est préparée une et parfois deux semaines à l'avance.



... qui sont aveugles...



... qui bedonnent...

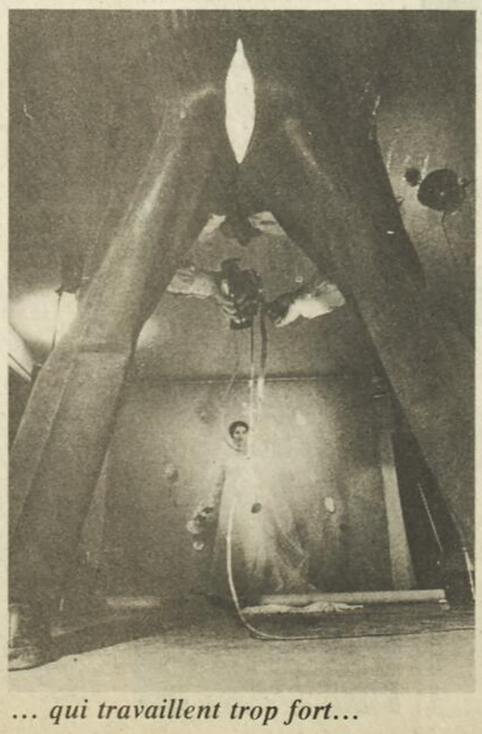
Quant à vos photos que je reçois toujours en grand nombre, il me faut vous préciser que, malheureusement, au moins les trois quarts seront retournés suite à un premier tri (et accompagnés souvent d'un commentaire de ma part). Les autres par contre, seront, un jour ou l'autre, probablement publiées dans cette page et l'heureux "clind'oeilliste" se verra décerné une reproduction originale (sur papier photographique format 14 x 23 pouces) de la page complète avec attestation de ses mérites en tant que 'PDG" officiel. Pour aiguiser votre curiosité, je vous dirai que le premier "Clin d'oeil" du lecteur, qui sera publié la semaine prochaine, consistera en une photo d'enfant.

Enfin, dernière précision ou dernier avis: les trois premiers numéros de cette série de chronique sont épuisés et introuvables. Par contre, il m'en reste encore quelques-uns des numéros qui suivent.

Joyeux "Clin d'oeil"...



... sans commentaire...



... qui travaillent trop fort...



... qui en crèvent...

l'art et la manière

Une entrevue avec Giuseppe Fiore

Un nouveau dynamisme à la S.A.P.Q.

par Jean-Claude Leblond

Président de la Société des Artistes Professionnels du Québec, Giuseppe Fiore a tenté, depuis son élection en mars dernier, d'imprimer un nouveau dynamisme à la Société. Pragmatique dans sa conception de l'action, Fiore, âgé de 43 ans, enseigne également à l'UQUAM.

JCL—Sous votre direction, la SAPQ semble cette dernière année, avoir plus ou moins changé de visage. Est-ce que ses buts auraient par hasard changé?

GF—Non, les buts n'ont pas changé c'est-à-dire que nous avons tenté de systématiser davantage notre action, de procéder par étapes. Ce n'est pas chose facile pour des artistes mais j'estime que nous nous sommes engagés dans la bonne voie.

Les buts et les moyens

On a pu c'est vrai, remarquer une certaine stabilisation des actions du mouvement. Comment en êtes-vous arrivés là?

En fait, ce n'est pas moi mais l'actuel bureau de direction. A travers discussions et tergiversations de toutes sortes, on en est arrivé à un consensus sur certains gestes prioritaires à poser dont l'effet peut ne pas se faire sentir dans l'immédiat mais qui nous engage de façon pas mal intéressante pour l'avenir.

Quels sont donc les buts de la SAPQ et ses moyens?

Nos buts sont multiples. D'abord, diffuser l'art, c'est-à-dire, rendre l'art accessible à un plus grand nombre, trouver les moyens de faire circuler dans le plus de milieux possibles le produit artistique. Ce n'est pas facile. On se heurte toujours au même système bourgeois d'accès à l'art. On pourrait écrire des bouquins sur le sujet. On cherche des solutions mais tout le monde en cherche actuellement. Il y a l'éducation, la sensibilisation à l'art mais encore là, il ne faut pas tomber dans le dirigisme, se proclamer les possesseurs de la vérité. Chose certaine et réjouissante, l'exposition que nous avons tenu à Saint-Jérôme, à la polyvalente, a eu un effet inespéré et nous songeons à poursuivre cette expérience.

Dans quelle optique s'est faite l'ouverture de la galerie Signal compte tenu du fait qu'une galerie maintient le cadre d'une diffusion bourgeoise de l'art, ce à quoi n'aspire pas la SAPQ?

C'est là qu'on rejoint le deuxième but de la SAPQ, créer un endroit où puissent se manifester les artistes, un lieu où se rencontrer, organiser un mouvement spontané. La société ne cherche pas à faire des profits, elle n'est pas commerciale mais par la galerie, elle cherche à créer une atmosphère nécessaire qui manque à Montréal. Chacun travaille chez soi et se plaint qu'il lui manque un lieu où il puisse vivre avec d'autres comme lui, qui partagent les mêmes préoccupations, un lieu où il puisse montrer son travail et le voir comparé avec d'autres, le voir critiqué au sens large et constructif du terme.

Comme un syndicat

Dans ce sens, la galerie Signal n'a rien de traditionnel et bourgeois. On ne caresse pas une clientèle, on ne lui fait pas nécessairement plaisir. Mais ce n'est pas tout. La SAPQ a un autre rôle à jouer pour les artistes. C'est un peu une sorte de syndicat qui va défendre les intérêts des gars, des intérêts qu'ils ont tous en commun. Par exemple, on étudie la possibilité de trouver une compagnie qui assurerait les oeuvres des artistes contre des avaries possibles du transport etç. On a un rôle important à jouer auprès du gouvernement comme porte-parole des artistes aussi.

Est-ce que ce sont là vos seuls actions?

Ecoute, tout demeure à faire. Je te parlais de la polyvalente à Saint-Jérôme. C'est une expérience concluante qu'il faut poursuivre. Il y a combien d'autres polyvalentes, de centres culturels dans la province? Même chose pour la galerie. On a à peine entamé la période de rodage. Laisse faire dans six mois. Il nous faut une revue d'art, pas seulement un bulletin de liaison comme maintenant mais une revue qui soit distribuée partout, qui discute des problèmes des artistes, qui analyse l'art, qui cherche avec les gars des solutions aux problèmes actuels. Toi qui travaille dans ce domaine, tu sais ce que ça coûte un pareil projet.

Une image plus sérieuse

"On voudrait aussi faire de l'édition, aller à Bâle en 75. C'est nécessaire si on veut que les démarches entreprises l'année dernière donnent des résultats. On a une exposition de dessins à l'UQAM en janvier, un échange avec l'Europe au printemps. Tout cela doit être davantage développé.

Mais pour cela, il nous faut de l'argent, beaucoup d'argent et surtout, des gars capables de faire de l'administration, du marketing, découvrir des débouchés, créer des ententes. On a toutes les chances de notre côté parce que ce n'est pas lucratif cette affaire là.

Nous autres, vois-tu, on est des artistes. On arrive mal à faire tout cela, à planifier, à établir des relations, à systématiser. Si aujourd'hui, la SAPQ prend un virage, donne une image plus sérieuse, c'est parce qu'on a établi certains objectifs et qu'on est arrivé à en élaborer le processus de réalisation mais tout ça, c'est extrêmement difficile pour nous.

Vous dépendez donc, outre des cotisations de vos membres, des subventions?

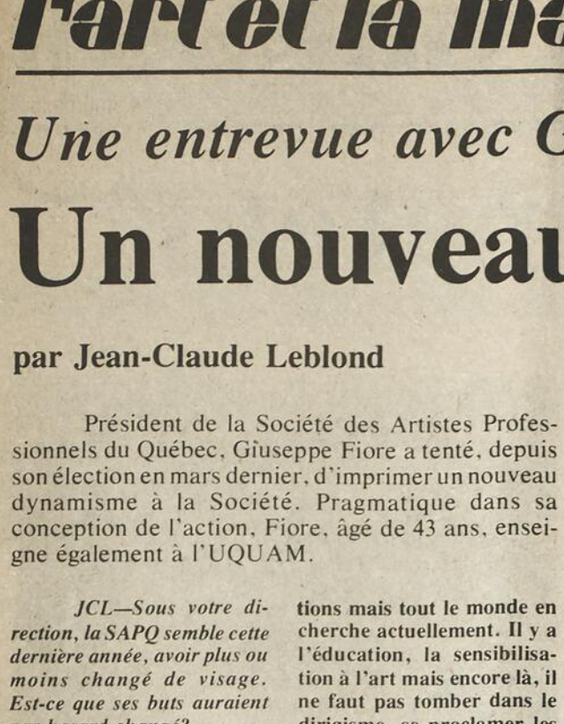
Oui.

Ce n'est pas trop difficile?

On soumet un projet bien précis et on le réalise. Voilà.

Et si la source de subventions se tarissait?

Elle reviendrait plus tard et il faudrait encore tout recommencer à zéro. Cela, il ne le faudrait pas.



Giuseppe Fiore, président de la SAPQ.



La Galerie Signal.

La mort qu'on se prépare

par Jean Côté

Les éditions Partis pris publiaient récemment dans la collection "Aspects" une petite plaquette de Jacques F. Bergeron sur le déclin écologique: une analyse centrée principalement sur les lacs et les cours d'eau des Laurentides.

Fonctionnaire de profession au gouvernement du Québec, l'auteur a complété, à ses frais et durant ses loisirs, son texte de photographies aériennes qui nous permettent de conceptualiser davantage la situation déplorable de notre environnement.

En guise d'avant-propos, Bergeron tient à nous situer dans le contexte de la situation écologique à l'échelle planétaire. Et si le ton s'emporte, on est à même de constater que c'est d'abord à la lecture de données qui parlent par elles-mêmes. Mais cela a beau se tenir intellectuellement ou plutôt scientifiquement, ce qu'il faut, au dire de l'auteur, c'est de l'action, et il faut agir vite car le compte à rebours ne cesse de progresser. C'est pourquoi il paraissait urgent d'effectuer un bilan pour que soit instaurée une politique qui tienne compte des différentes interactions biosphériques.

Après avoir diagnostiqué plusieurs formes de dégradation des écosystèmes aquatiques des Laurentides, Bergeron avance des solutions, mais aussi des mécanismes par lesquels le citoyen peut réagir. Car malgré l'ampleur des problèmes il existe des portes de sortie et des citoyens bien informés et combattifs peuvent faire contrepoids. En effet, il ne faut pas oublier que l'initiative de demander un véritable ministère provincial de l'environnement ne s'est exprimé que par l'intermédiaire d'une pétition.

Alors que depuis plusieurs années la documentation sur ce problème nous parvenait surtout des États-Unis ou de la France, il est intéressant de prendre connaissance d'un livre qui est à la fois fort bien documenté et qui traite d'un milieu qui nous est sensible.

Notre destruction

Ce petit livre pourrait servir fort bien aux estivants dans l'optique de protéger leur environnement. Car même si l'auteur se réserve pour des fins pratiques au problème des Laurentides, rien n'empêche de faire la projection partout au Québec, en faisant les corollaires qui s'imposent selon l'endroit où l'on se situe.

Et malgré le fait qu'aujourd'hui on soit à même de constater les faiblesses du projet de la loi 34 sur la qualité de l'environnement, il est à espérer que les citoyens ne se laisseront pas berner par cette loi trompe-l'oeil, et qu'ils prendront dans leurs milieux respectifs les responsabilités que le gouvernement n'a pas su assumer.

L'auteur termine en affirmant que le maintien du "statu quo" ne peut que nous conduire à l'irréversible destruction de nos cellules nerveuses, à l'inexorable dégénérescence de nos organes vitaux et à la mort. Seules, la conscience et l'action concertée de chaque citoyen pourront finalement vaincre ces forces de destruction, pendant que la raison peut encore l'emporter sur l'instinct.

"Le déclin écologique des lacs et cours d'eau des Laurentides" par Jacques F. Bergeron, Partis-Pris, 160 p.



Ronald Lamoureux
Chandelier, sculpteur
Chandelles de sable sculptées
Chandelles décoratives de toutes couleurs
321-4107
3297 est, rue Henri-Bourassa
Montréal-Nord
Suite 5

galerie L'Art français
présente
Les petits formats des artistes de la galerie
ouvert les 30 et 31 décembre
O. BOHM, C. PICHER, A. CARREAU-KINGWELL, C. RINFRET, F. CONSTANTINEAU, P. SOULIKIAS, B. GALBRALTH-CORNELL, M. TANOBÉ, M. PERRIN, A. VAILLANCOURT, Y.M. BERGERON, M. VERSAILLES.
Les classiques et les gravures originales
fermé le lundi
370 ouest rue Laurier 277-2179

ANDRÉ ET MICHEL GAGNON
4012 ST. DENIS
MTL. 843-8410
CÉRAMIQUE - POTERIE
BOUTIQUE D'ARTISANAT

où irons-nous?

Cinémas

ARLEQUIN: 1004 Ste-Catherine E., 28[illegible] 2934: "Le cercle noir": 2.20, 6.00, 9.50. "Cosa Nostra le dossier alachi": 12.10, 3.55, 7.4ER I: Plaza Alexis Nihon (niveau du métro) 935-4246: "Airi'75": 1.00, 3.00, 5.10, 7.15, 9.20.

ATWATER II: Plaza Alexis NIHON (étage mode) 931-3313: "Animal crackers": 7.15, 9.10. sam. et dim: 1.30, 3.25, 5.20, 7.15, 9.10

AVENUE: 1224 Green Av., Westmount, 937-2747. "Taking of pelham 1. 2. 3.": 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00.

BERRI: 1280 St-Denis, 878-2424. "De Canardeur" 1.50, 5.45, 9.45 "Un colt pour une corde": 12.05, 4.00, 7.55

BEAVER: 5117 Avenue du Parc, 844 1932. "Room II": 1.25, 4.15, 7.05, 9.55. "3 on a water bed": Midi, 2.50, 5.40, 8.30.

CANADIEN: 1204 Ste-Catherine E., 523-5180. "Le chaud lapin": 2.05, 5.45, 9.25. "Les brutes dans la ville": 12.30, 4.10, 7.50.

CHAMPLAIN: 1815 Ste-Catherine E., 524-1685. "Un Justicier dans la ville": 2.45, 6.15, 9.45 "Les durs,,: 1.00, 4.30, 8.00

CHATEAU I: 6956 St-Denis, 271-4400; "Tigre aux griffes d'or": 2.50, 6.20, 9.50 "L'emmerdeur chinois": 1.00, 4.30, 8.00

CHATEAU II: 6956 St-Denis 271-4400. "Pas d'orchidées pour miss Blandish": 2.10, 5.45, 9.20 et "Roméo de banlieue": 12.30, 4.00, 7.40.

CINÉMA CHEVALIER: 1590 rue St-Denis: "Le mouton égaré": 12.30, 2.50, 5.10, 7.30, 9.50.

CINÉMA 2001: 855 Décarie, 277-2001, "La planète sauvage": 6.30, 8.00 9.30. "Harold et Maude": Minuit. Samedi: "La planète sauvage": 6.30, 8.00 9.30 "Harold et Maude": Minuit. Dimanche et lundi: "La planète sauvageet quelques dessins animés: 2.00, 3.45, 6.30, 8.00, 9.30 Mardi relâche

CIMÉMA 7e ART: 3180 Bélanger est, 722-0302 La corne de chèvre": vend et sam 8:05, dim. lundi et mercredi: 4.15, 8.15 lundi:7.45 relâche. "La montagne sacrée vend. sam. 6.00, 9.55 dim, jeudi et mercredi: 2.10, 6.05, 10.05 lundi 9.30, mardi: relâche

CINÉMA DE PARIS: 896 Ste-Catherine O., 861-2996. "Les Beaux Dimanches": 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30.

CINÉMA LE PIERROT: 1590 St-Denis 845-3222. "Le trio infernal": 1.00, 3.10, 5.20, 7.30, 9.40

CINÉMA V: 5550 Sherbrooke O,. 489-5559. SALON ROUGE: "Rabbi Jacob" 6.20, 9.45, "Marry me, marry me": 8.05, SALON BLEU: "Pourquoi Israel?" 8.00.

CLAREMONT: 5038 Sherbrooke O., "Island at the top of the world": 12.45, 2.55, 5.05, 7.15, 9.25.

CRÉMAZIE: 8610 St-Denis, 388-4210. "Gatsky le magnifique: 6.50 9.30, Sam et dim. 1.30, 4.10, 6.50, 9.30

DAUPHIN (McLaren): 2396 E. Beaubien, 721-6060. "Mon nom est personne": 7.20, 9.30.

DAUPHIN (Renoir): 2396 E. Beaubien 721-6060. "Toute une vie": 7.00, 9.30.

ÉLYSÉE: 35 Milton, 842-6053. SALLE RENAIS: "Amarcourd": 7.15, 9.30.SALLE EINSTEIN: "Quatre nuits d,un rêveur": 7.15, 9.30 Sam et 1.00, 3.10, 5.20, 7.30, 10.00

ÉLECTRA: 114 est, rue Ste-Catherine. 522-9177: "Chère amour" et "Qu'est-ce que je vois?"

EVE: 1229 St-Laurent, 861-3151. "Ride mister" et "Memories with in miss Aggie."

FESTIVAL: 1296 Ste-Catherine E., 525-8600. "Les beaux dimanches": 7.30, 9.30.

FLEUR DE LYS: 858 Ste-Catherine E., 288-3303. "Les bidasses s'en vont en guerre": 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30.

GRANADA: 4353 Ste-Catherine E., 255-2428. "Figre aux griffes d'or" et "L'emmerdeur chinois".

GREENFIELD 2: 519 Boul. Taschereau, 671-6229. "Decameron II" et Décameron III.

GREENFIELD I: 519 Boul. Taschereau 671-6129. "Donnez-nous notre amour quotidien" et "Faut pas jouer avec les vierges"

JEAN-TALON: 4225 Jean-Talon E., 725-7000. "Les aventures de Pinocchio": 6.20, 8.50

ENT: 6100 Sherbrooke O., 489-9707. "The apprenticeship of duddy Kravitz": 12.45, 2.50, 5.00, 7.05, 9.15.

LAVAL I: 1600 Le Corbusier, 688-8200. "Les aventures d'une jeune veuve" 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30

LAVAL II: 1600 Le Corbusier, 688-8200. "Exorcismes et messes noires " et "Le puceau se déchaine"

LOEWS: 954 Ste-Catherine O., 866-5851. "God father II": 12.00, 3.30, 7.00, 10.30

MAISONNEUVE: 3001 Sherbrooke E., 525-2174. "Les aventures de Pinocchio": 6.20, 8.50, Sam. — dim: 1.30.L 3.55, 6.20, 8.50.

MERCIER: 4260 Ste-Catherine 255-6224. "L'exorciste": 7.15, 9.30.

MIDI-MINUIT: 4462 rue St-Denis: "Qu'est-ce que je vois?" et "CHère amour".

MONKLAND: 5505 av. Monkland, 484-3570. "Papillon": 1.10, 5.10, 9.25. "Internecine project": 3.35, 7.40.

OUTREMONT: 1248 Bernard O., 277-4245. Mardi: relâche, mercredi et jeudi: "Alexandre le bienheureux": 2.00, "Le grand blond avec la chaussure noire": 4.30, "Les valseuses": 7.00, "The gang's all here": 9.30. Vendredi: "Les valseuses": 7.00, "The gang's all here": 9.30, "Wonderwall": minuit.

PARC (Verdun): 720 Av. de l'Église, 768-1509. "Le festival des films érotiques de New York no 2" 6.30, 9.30, "Dany la ravageuse": 8.00

PIGALLE: 318 Ste-Catherine O., 861-2807. "Les aventures d'une jeune veuve": 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30 les vierges".

PLACE DU CANADA: Entrée Via Hôtel Château Champlain, 861-4595. "Front page" 1.15, 3.15, 5.15, 7.15, 9.15

PLACE VILLE-MARIE LARGE: 577 Dorchester O., 866-2644. "Black Christmas" 12.15, 2.15, 3.55, 5.45, 7.35, 9.30

PLACE VILLE-MARIE: Little 577 Dorchester O. 866-2644. "The night porter" 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00

PLAZA 6505 St-Hubert, 274-6155. "Le chaud lapin": 2.05, 5.45, 9.25. "Les brûtes dans la ville": 12.30, 4.10, 7.50.

PUSSYCAT: 4015 St-Laurent 845-5215. "Prison babies": 1.15, 4.00, 6.45, 9.30. "TObscens house": 12.00, 2.50, 5.35, 8.25.

SALLE EMILE-LEGAULT, 613B boul. Ste-Croix, Ville St-Laurent, 744-1182. Relâche.

SÉVILLE: 2155 Ste-Catherine O., 932-1139. "Earth quake": 12.30, 2.50, 5.00, 7.15, 9.30.

SNOWDON: 5225 boul. Décarie 482-1322. "The sting": 1.00, 3.00, 5.15, 7.25, 9.30.

ST-DENIS: 1594 St-Denis, 849-4211. "Une coccinelle en ballade extraordinaire": 12.30, 4.15, 8.05 "La chevauchée vers l'ouest": 2.05, 5.50, 9.40.

RIVOLI: 6906 St-Denis, 277-4129. "Docteur Jivago": 12.45, 4.20, 7.55.

RIVOLI II: 6906 St-Denis, 277 4129. "Les aventured d'une jeune veuve" 1.30, 3.00, 5.30, 7.30, 9.30VAN HORNE: 6150 Côte des Neiges, 721-8243. "The night porter": 12.25, 2.40, 4.55, 7.05, 9.15.

VENDOME: Place Victoria 878-1451. "Black socks": 12.45, 2.30, 4.15, 6.05, 7.45, 9.30.

VERDUN: 3841 rue Wellington, 768-2092. "Le crépuscule des crapules" et "L'invincible dragon".

VERSAILLES: 7255 Sherbrooke E., (SALON BLEU): "Les aventures d'unw jeune veuve" 7.3, 9.30 (SALON ROUGE): "Tonnerre rouge" 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00

VILLERAY: 8042 St-Denis, 388-5577. "Lexorciste": 7.25, 9.30.

ESTMOUNT SQUARE: "Harry — Tonto": 12.35, 2.40, 4.40, 6.40, 8.55.

YORK: "Eleven Harrow House": 1.20, 3.20, 5.20, 7.20, 9.20.

Théâtres

CINÉMATHÈQUE QUÉBÉCOISE: 1700 rue St-Denis: relâche.

VIDÉOGRAPHIE: 1608 St-Denis, 842-9786.

LE MODULE D'ART DRAMATIQUE: 1406 St-Denis, 876-5673.

THÉÂTRE DE QUAT-SOUS: 100 est avenue des Pins, 845-7277.

THÉÂTRE DU RIDEAU VERT: 4664 St-Denis: "La Sagouine II, d'Antonine Maillet. Relâche le lundi.

PLACE DES ARTS (Théâtre Port-Royal): "Sea Horse" d'Edward J. Moore, à 20.30. Samedi: 18.30 et 22.00. Du 23 au 26 décembre: relâche.

THÉA3TRE D'AUJOURD'HUI, 1297 Papineau: Relâche

THÉA3TRE DU NOUVEAU-MONDE: 84 ouest, Ste-Catherine. "La main passe" de Feydeaux à 20.00 jusqu'au 16 janvier. Relâche le lundi.

Variétés

L'ÉVÊCHÉ: (Hôtel Nelson, Place Jacques Cartier): "Beau Dommage" jusqu'au 29 décembre.

CASANOUS: (association espagnole) 485 Sherbrooke O., 844-3691. Relâche.

LE PATRIOTE: 1474, Ste-CatherineE., 521-6666: Jacques Antonin.

LE PATRIOTE EN HAUT: "Les mimes électriques". Relâche lundi et mardi.

PLACE DES ARTS: Salle Wilfrid Pelletier: Jusqu'au 26 décembre: relache. 27, 28 et 29 décembre: "Les grands ballets canadiens": Casse-noisette, à 20.30. Matinée les 28 et 29, à 14.30.

PLACE DES ARTS: Théâtre Maisonneuve. Relâche jusqu'au 26 décembre. 27 et 28 décembre: "Robin Hood" à 13.00 et 16.00. Les 29 et 30: "Pinocchio": 13.00 et 16.00.

COURS DE TISSAGE
LECLERC
DÉBUTANT LE 6 JANVIER
20 HEURES $60.00
COURS DE TAPISSERIE
GOBELIN
30 HEURES $85.00
✱381-5782
✱384-9500
Inscription dès maintenant
(Permis de Culture Personnelle du Min. de l'Education -749535)
Métiers à tisser tous modèles, toutes grandeurs en magasin pour livraison immédiate. Aussi fil à tisser, coton, laine, lin, etc...
CENTRE DE TISSAGE Leclerc WEAVING CENTER
9210 LAJEUNESSE MONTREAL, H2M-1S2

CONFIEZ VOS OFFRES D'EMPLOI AU QUOTIDIEN
LE JOUR
VOUS SEREZ SATISFAITS.

le tourisme

Dans la glissée de l'automne (4)

"Pour réservations"
VOYAGES Interglobe LTÉE
811 est ave LAURIER (Mtl) Métro Laurier) (514) 274-1877
553 Létourneau St-Hilaire P.Q. (514) 467-9872

Les mésaventures d'un touriste innocent

par Jacques Lamarche

Le plaisir d'un innocent a débuté avec la grève des P.T.T. (postes, téléphone, télécommunications). Les premiers jours du voyage, nous ne nous en étions pas rendu compte, tout occupés à retrouver Paris. Il était temps que nous envoyions des nouvelles au pays. Nous avions çà et là, acheté des cartes postales. Un bon matin, on décida de les utiliser. Messages complétés, en route pour le bureau de poste, boulevard des Lices, histoire d'acheter des timbres. De mémoire, il faut soixante centimes pour l'affranchissement. Avec la hausse du coût de la vie, il y a peut-être changement, mieux vaut se renseigner.

—Combien faut-il pour envoyer une carte postale au Canada, par avion? Soixante centimes?

—Vous pouvez compter le double, répond l'un des rares commis interessés au public.

Une dizaine d'autres semblent fort affairés, à l'arriere des comptoirs autour d'une table.

La réponse me semble ambigue. S'il faut compter le double, faut-il ajouter cent-vingt centimes aux soixante ou simplement coller deux timbres de soixante centimes. Je sollicite plus d'explications.

—C'est comme monsieur le désire. Combien de timbres vous faut-il?

Guère plus avancé, le monsieur n'ose risquer une engueulade et demande une vingtaine de timbres que le commis lui remet. J'en appose trois sur chaque carte, colle l'étiquette bleue "par avion", constate qu'il me manque un timbre pour la septième carte et dépose soixante centimes pour me le procurer.

—J'en ai déjà donné vingt à monsieur, c'est suffisant, rouspète le commis.

—Il m'en manque un.

—Monsieur collectionne les timbres?

Non mais il est timbré, ce mec! Je ne les collectionne pas, je les colle; il m'a bien vu le faire.

—Qu'il vous en manque un ou dix, ça n'a aucune importance, monsieur, nous n'acheminons plus le courrier depuis ce matin. Les P.T.T. sont en grève.

—Alors, qu'est-ce que je fais avec mes cartes?

Le rehaussement de sa lèvre supérieure m'a bien indiqué ce que je pouvais faire de mes cartes. Je n'ai pas insisté, je suis sorti et j'ai jeté six cartes dans la boîte extérieure. Elles y sont encore probablement. La grève en était à sa quarantième journée, aux dernières nouvelles.

On a continué à sélectionner quelques cartes. A notre retour au pays, on les a jetées à la poste, au village, avec des timbres de chez-nous: "Voici la carte qu'on vous aurait envoyée d'Europe si on avait pu la poster..."

Je m'en suis même adressé une, au grand étonnement de ma maîtresse... de poste qui a dû se demander si je ne devenais pas fou.

Le voleur de posters

A mon arrivée en Arles, les platanes du boulevard des Lices avaient été décorés de larges posters annonçant la dernière corrida de la saison. Je l'ai manquée de trois jours; je me suis contenté d'examiner les affiches publicitaires et de visiter les arènes. Je dois avouer que j'ai eu la tentation de décoller l'une de ces affiches mais rien à faire, leur colle "lepage" est solide et il y avait toujours du monde dans les rues. Je songeai à revenir au milieu de la nuit mais la colle aurait résisté, de toutes façons.

Incapable d'en voler il me fallut bien songer à une autre stratégie.

—Tu peux toujours t'adresser au syndicat d'initiative, proposa ma femme.

Proposition agréée, le directeur un peu surpris finit par me conseiller d'essayer d'en acheter une, peut-être, au magasin de l'antiquaire, place de la République. Inconscient du "peut-être", je descendis la rue et présentai ma requête.

—Grand ou petit?

—Oh... moyen.

—Sept ou dix francs?

—Bah... dix francs. Et donnez-m'en deux.

Deux piastres pour un poster, c'est un peu cher mais quand on ne peut pas les voler, aussi bien en payer le prix.

L'antiquaire disparut dans sa remise et revint avec un beau rouleau bien enveloppé avec le papier blanc et noir portant la raison sociale du magasin. Fier de mon achat, je plaçai soigneusement les deux affiches dans mes bagages et les oubliai.

Quelques jours plus tard, j'eus la nostalgie des corridas et retrouvai le rouleau que je développai délicatement.

—Maudit voleur de...

L'antiquaire d'Arles m'avait refilé deux affiches espagnoles des corridas de Barcelone, en 1947.

Éberlué, outré, écouré, je me suis acheté un couteau de table au premier Monoprix et j'ai commencé ma carrière de voleur de posters. A Toulon, au Lavandou, à Saint-Raphaël, à Nice, j'ai développé une technique d'infiltration du couteau sous l'épaisseur des affiches superposées, à la nuit tombante. J'ai même poussé l'audace jusqu'à perpétrer un vol en pleine journée, à la grande indifférence des passants, sous les arcades du Casino de Nice. Scandalisée, ma femme a traversé la rue.

J'ai maintenant une collection de douze posters collés sur les murs du silo, à L'Etoc. La dernière affiche volée "Apprenez le niçois" le fut le jour même de la mort de Vittorio de Sica, le génial producteur du film "Un voleur de bicyclettes". J'en ai une tout de même que j'ai dénichée sur les quais de la Seine, à Paris et que j'ai payée six francs, une affiche honnêtement acquise. Une ordonnance du Roy enjoignant à tout prévôt de couper les oreilles aux filles de mauvaise vie trouvées en compagnie de soldats dans les limites militaires du camp de guerre.

Les cinq minutes de l'horloge

Pas satisfait de me refuser des timbres ou de me refiler de vieux posters, les Arlésiens m'ont volé cinq minutes à deux reprises.

Leur mairie est bien belle avec ses murs du dix-septième; leur tour de l'Horloge est superbe avec ses assises du seizième mais ils m'ont quand même volé cinq minutes à deux reprises.

Respectueux des traditions séculaires, j'avais admiré la Tour de l'Horloge; j'avais même ajusté ma montre à l'heure de la ville. Le lendemain matin, comme je me rendais à l'autocar pour visiter Fontvieille, j'arrivai cinq minutes en retard. L'autocar était parti à neuf heures pile et ma montre indiquait neuf heures moins cinq. Leur fichue d'horloge retardait de cinq minutes. Je corrigeai l'écart à ma montre et m'occupai autrement.

En traversant la place, à la fin de la journée, conscient des cinq minutes de retard de l'horloge, je vérifiai de nouveau et escomptai le décalage. Mal m'en prit, je ratai encore l'autocar. La fichue d'horloge retardait de cinq minutes par jour. Comprends, avec le poids des siècles.

—Maudite horloge!

La malédiction spontanée m'a toutefois valu l'une des plus belles excursions de nos vacances. Amende honorable aux Arlésiens. Si j'avais réussi à monter dans l'autocar, il m'aurait fallu descendre à Fontvieille, marcher deux milles au-delà du village, visiter, revenir et attendre le retour d'un autre autocar en direction inverse d'Avignon. Le retard de l'horloge m'a évité tous ces ennuis. J'ai négocié le voyage avec un taxi d'Arles; pour trente-cinq francs (moins de sept dollars), j'ai trouvé un guide amoureux de son pays. Il nous a donné quatre heures de son temps et fait découvrir toute la région avoisinante, hors des circuits officiels: Montmajour, hypogées de Cordes, Fontvieille et Barbegal.

Une galéjade fort acceptable

En route pour le moulin de Daudet, à deux milles de Fontvieille. Sur toutes les collines avoisinant le village, des grandes tours de guet, vestiges des antiques rivalités et de la surveillance des seigneurs des Baux. On passe à côté de la Tour de l'abbé que les moines de Montmajour érigèrent en 1353. On frôle les niches de saint Victor et de Saint Roch érigées au bas de deux tours par les Fontvieillois aux saints qui les protégèrent de la peste et du choléra, en 1721 et en 1834. La tradition le garantit!

Bientôt, entre les pins parasol couchés par la tramontane et les oliviers inclinés sous le mistral, on débouche sur la montée de la galéjade: le moulin d'Alphonse Daudet.

"Auparavant, il s'y faisait un grand commerce de meunerie, et dix lieues à la ronde, les gens des mas nous apportaient leur blé à moudre... Tout autour du village les collines étaient couvertes de moulins à vent. De droite et de gauche, on ne voyaient que des ailes qui viraient au mistral par-dessus les pins, des ribambelles de petits ânes chargés de sacs, montant et dévalant le long des chemins..." (écrit Daudet dans *Le Secret de maître Cornille*). Pour le moment, les petits ânes qui montent, il y en a deux: ma femme et moi!

Les Arlésiens ont perfectionné la galéjade au point de préciser sur un panneau: "Les piétons sont priés de laisser leur automobile au bas de la colline, par respect pour ces lieux." Un peu par respect pour le contrôleur du terrain de stationnement qui recueille les francs!

Un faux moulin

Piétinant la buxite et la roche calcaire, on arrive au sommet de la tortueuse colline après une longue et cahoteuse ascension. De toutes parts, on voit ce moulin reconstitué de toutes pièces, inventé par un Marius ingénieux ou un Tartarin moderne. Daudet n'y a jamais mis le pied mais on y retrouve de nombreuses photographies de manuscrits, ainsi qu'une vendeuse de souvenirs. *Les lettres de mon moulin* furent écrites à Pris, en 1865; le moulin contient des spécimens de toutes les éditions. Il abrite même le pupitre de l'écrivain "don de madame Daudet". Elle devait connaître un excellent antiquaire car j'ai retrouvé trois autres pupitres semblables "don de madame Daudet", à Tarascon, en Arles et Avignon!

"La chambre de la meule était vide... Pas un sac, pas un grain de blé; pas la moindre farine aux murs ni sur les toiles d'araignée..."

Il n'y a même pas de toiles d'araignée et on a relié les ailes du moulin à un bloc de béton en les soudant à un tube de fer.

—Tu le savais avant de venir, pourquoi chiâles-tu?

—On se paie ma gueule, j'peux bien la faire aller. Ca remplace le mistral sur les ailes.

D'accord, c'est un faux moulin mais des vrais moulins, je n'en ai jamais visités. Il a tout de même l'avantage de regrouper des centaines de photographies de Daudet et de ses oeuvres et de reconstituer ce qui aurait pu être le moulin de maître Cornille.

Tout est truqué mais j'adore les trucs.



Un mas provençal typique dans les environs d'Arles.

—Comme à Loudes) Tu achètes des souvenirs?

—Bien sûr.

Après tout, j'avais acheté des bouteilles à Lourdes et je les avais remplies d'eau bénite, à même les robinets de la maison à Montréal. Les religieuses qui enseignaient aux enfants, à cette époque, avaient été ravies du souvenir miraculeux qu'ils leur avaient apporté. Alons-y pour des petits moulins. De toutes façons, le voyage en valait la peine.

D'autant plus qu'au retour, notre guide, négligeant les inscriptions de "propriété privée", nous amena par la cour d'entrée au Château de Barbegal, un vrai, que nous n'aurions jamais vu.

—Il ressemble au Château d'Issertieux.

Nous étions pourtant sur la route 17, pas 22.

AGENCE DE VOYAGES
Americ
MAISON QUÉBÉCOISE
Bureau chef:
4113 Jean-Talon 725-4793
(coin Pie IX)

Montréal

Ste-Catherine Ouest	288-3100
St-Denis	381-5325
Henri-Bourassa	324-7236

Extérieur de Montréal

Chicoutimi	543-0215
Longueuil	651-4620
Shawinigan	536-4078
Sherbrooke	838-4875
Sorel	742-7822
St-Jovite	425-3780
Trois-Rivières	379-1940
Victoriaville	752-7211

ILES CANARIES
DEUX DÉPARTS EN GROUPE: $575.00
du 9 février au 23 février
du 23 mars au 6 avril
DEMANDEZ NOS DÉPLIANTS
IATA VOYAGES JEAN JUAN
Membre de l'Association des Agences du Québec
Tél.: 653-7264 — 1011, Rte de l'Église, Ste-Foy.

Visitez l'Europe en automobile
Vous qui aimez voyager sans contrainte, faites-le au volant de votre AUTOMOBILE, vous ferez découvrir ainsi les merveilles de l'EUROPE à votre famille . . .
A- Vente hors taxe d'un véhicule que vous pourrez ramener au Canada.
B- Plan financé Vacances (2) j. à 6 mois) voiture neuve, kilométrage illimité, assurance inter.
C- Location tous modèles, kilométrage illimité.
Notre devise : "les meilleurs prix, le meilleur service"
Demandez à votre Agence de Voyages ou demandez-nous notre catalogue
AIR FRANCE/EUROP AUTO
CITROËN · PEUGOT · RENAULT · SIMCA · FIAT · ALFA ROMEO · MERCEDES · V.W. MATRA · VOLVO · OPEL.
EUROP AUTO
5193 Côte des Neiges, Montréal, P.Q.
735-3083 et 735-0791

MON PAYS C'EST L'HIVER
MAIS JE RÊVE QUAND MÊME
DES PLAGES MAGNIFIQUES
DE cuba
Soyez à la mode...
Allez vous bronzer
à Varadero $339.00/ $359.00
1 semaine tout compris:
●Hôtel sur magnifique plage anciennement pour millionnaires seulement
●Tous les repas incluant bière et vin
●Visites touristiques
●Distractions diverses
●Soirée au fameux Tropicana
●Le pourboire n'existe pas
●Par Jet d'Air Canada vol direct de Montréal
cuba
Départ tous les jeudis à partir du 19 décembre jusqu'en avril (du 19 décembre au 9 janvier, liste d'attente seulement)
Présentation touristique gratuite
Mardi le 7 janvier à 7h30 pm.
Hotel Sheraton-Mont-Royal
Réservations: 871-8696
UNITOURS
Le pionnier de la renaissance du tourisme à CUBA

AFRIQUE, VACANCES D'HIVER IDEALES
Le soleil, la mer, les fleurs...
... mais aussi dépaysement total, les grands espaces, la faune la plus riche du monde... et la francophonie.
CLUB MEDITERRANÉE DU CAP SKIRRING (SENEGAL)
Départs les 8 et 22 février et 1er mars
Deux semaines de repos entre mer et forêt vierge, avec l'ambiance des "clubs Med", les distractions, les sports et la gastronomie.
Prix tout compris —séjour 13 jours $496.00
—Avion de Montréal $487.00
$983.00
... c'est à dire tous comptes faits, moins cher que les Antilles, à qualité égale.
TOUR SENEGAL MAROC 22 février - 12 mars
Une semaine à Dakar: repos sur la plage et quelques visites;
Une semaine au Maroc: découverte des villes impériales, de l'Atlas et du Sahara.
Entièrement accompagné Tout compris: $1,275.00
GRAND CIRCUIT EN AFRIQUE NOIRE -
22 février - 15 mars
Sénégal, Côte d'Ivoire, Cameroun, Kenya, Tanzanie et les réserves de grands fauves.
Les immenses horizons d'un continent, encore vierge en partie: la vie sauvage dans un confort parfait; les éléphants dans la savane ou la forêt, comme vaches au pré chez nous.
Entièrement accompagné Tout compris $1,996.00
VOYAGES ANDRE MALAVOY INC
1255 Rue Université, suite 1220
Tél. 861-2485
La maison francophone sans aucune compromission

Il y a du nouveau dans les Laurentides!
C'est la nouvelle Auberge La Vigne de Rawdon
C'est une auberge accueillante proche de plusieurs pentes de ski. Vous pourrez vous détendre autour d'un feu de bois qui crépite ou vous relaxer dans la piscine tout en contemplant à travers les baies vitrées les monts enneigés. A la nouvelle Auberge La Vigne de Rawdon tout est là pour vous permettre de vous détendre et de vous récréer dans un site extraordinaire.
C'est tout un monde de santé qui est à votre disposition:
• le Health Spa "Val-Thérapie" avec sa piscine, son bain tourbillonnant, ses saunas
• les pentes de ski voisines de l'Auberge
• le patinage sur le lac de l'Auberge
• les facilités offertes dans la région pour le ski de fond, la traîne sauvage, la raquette
Il nous reste encore quelques places disponibles pour le temps des fêtes. Hâtez-vous et faites vos réservations en appelant de Montréal 866-5061 ou de l'extérieur de Montréal à frais vires 834-2527.
AUBERGE La Vigne INC.
Rawdon, Qué. Tél. (514) 834-2527
et 866-5061 (ligne directe de Montréal)



Horaires Télévision

2 CBFT (R-C), Montréal
4 CFCM (TVA), Québec
(4) CBOT (CBC), Ottawa
5 CKMI, Québec
6 CBMT (CBC), Montréal
(6) CJPM (TVA), Chicoutimi
7 CHLT (TVA) Sherbrooke
8 CJSS (CTV), Cornwall
9 CBOFT (R-C) Hull
(9) CKSH (R-C), Sherbrooke
9C Câble TV, Montréal
9NC National Cablevision, Montréal
10 CFTM (TVA), Montréal
11 CBVT (R-C), Québec
(11) TCQ (câble), Québec
12 CFCF (CTV), Montréal
(12) CKRS, Jonquière
13 CKTM, Trois-Rivières
(13) CJOH (CTV), Ottawa
(30) CFVO, Hull

matinée

9.00
2 9 (9) 11 13 **Pépinot** (Marionnettes)
4 **Marine Boy** (Dessins animés)
7 10 **Furie** (Aventure)
8 (13) **Cartoon Party**
12 **The Flintstones** (Dessins animés)

9.15
(6) **Dessins animés**

9.30
2 9 (9) 11 (12) 13 **Yogi l'ours** (Dessins animés)
4 **Ciné-aventures:** "Les bijoux du Pharaon" (Cairo) G.-B. 1963. Drame policier.
7 **Les banana splits** (Enfant)
8 12 (13) **Fantastica** (Enfant)
10 **Robin Fusée** (Enfant)

10.00
2 9 (9) 11 (12) 13 **Poly en Espagne** (Aventure)
5 **Abbott & Costello**
7 **Robin Fusée** (Dessins animés)
8 12 (13) **Story Theatre** (Enfant)
10 **Les banana splits** (Enfant)

10.30
2 9 (9) 11 (12) 13 **Lassie** (Aventure)
(4) **Hi diddle day** (Enfant)
5 **Movie Time:** "Curse of the swamp creature". E.-U. 1966. Drame d'horreur.
6 **Elephant boy** (Aventure)
7 **Ciné-samedi:** "Trois cavaliers noirs". Esp. 1963. Western.
8 12 (13) **The Hudson Brothers Razzle Dazzle Comedy Show** (Enfant)
10 **Ciné-samedi:** "Theodora impératrice de byzance". It. 1954. Drame historique.
(30) **Dessins animés**

11.00
2 9 (9) 11 (12) 13 **Connexion** (Adolescent)
4 **Roller Derby**
(4) 6 **The Flintstones Comedy Hour** (Dessins animés)
(6) **Voyage au fond des mers** (Science-Fiction)
8 (13) **Adventure Theatre:** "1001 Arabian nights". E.-U. 1959. Conte en dessins animés.
9NC **Nouvelle solidarité**
12 **Survival** (Documentaire)
(30) **Les Banana Splits** (Enfant)

11.30
9NC **Podiya variety**
12 **Magic Tom's Road Show**
(30) **Furie** (Aventure)

après-midi

12.00
2 9 11 **Les héros du samedi**
4 **De tout de tous**
(4) **Star trek** (Dessins animés)
5 **Celebrity Wrestling** (Lutte)
6 **Par 27** (Golf)
(6) 7 10 Bon week-end
(9) Phare sur le monde
9C Teenage bowling club
9NC Germain Diary
12 Mission: impossible (Suspense)
(12) **Bonanza** (Western)
13 **Les petites annonces**
(30) **Robin Fusée** (Dessins animés)

12.30
(4) **Klahanie** (Documentaire)
6 **Heach for the top** (Jeu)
8 (13) **Willy and Floyd** (Enfant)
(9) 13 **Prince Noir** (Aventure)
9NC **Kaleidoscope polonais**
(30) **Perdus dans l'espace**

1.00
2 9 11 **Les héros du samedi**
4 **Voyages O.N.F.**
(4) 5 6 **Sports year 1974**
(6) **Revue annuelle des sports**
7 10 **Le Père Ambroise**
8 (13) **Outdoor Sportsman**
9NC **Hellenic voice**

2.30
4 **Cinéma:** "Sergent X". Fr. 1959. Drame.
7 **Roller derby**
8 (13) **All Star Wrestling**
9NC **Documentaire**
10 **Les protecteurs** (Policier)

3.00
2 9 (9) 11 (12) 13 **Psst! Psst! Aie-la!** (Adolescent)
(6) **Télé-quilles**
10 **Horizon sports**
(12) **Celebrity Wrestling** (Lutte)

3.30
2 9 (9) 11 (12) 13 **Cinéma-jeunesse**
(4) 5 6 **Sports week**
7 10 **Rétrospective 74**
8 (13) **Roller Derby**
9NC **Madame en ville**
(30) **Horizon sports**

4.00
4 **Les célébrités de la lutte**
(4) 5 6 **CBC Curling classic**
(6) (30) **Rétrospective 74**
9NC **On s'amuse à dessiner**
12 **Celebrity know your sports** (Jeu)

4.30
7 10 **Le dernier voyage**
8 12 (13) **Wide World of Sports**
9NC **Vivre en santé**

5.00
2 9 11 13 **Bagatelle**
4 **Le justicier** (Western)
(4) 5 6 **Bugs Bunny and the Road Runner Show**
(6) 10 **Sur le matelas** (Lutte)
7 **Le fugitif** (Drame)
(9) **Sprint** (Jeu)
9NC **La tricomanie**
(12) **Ciné-festival:** "Les ailes de l'espérance" (Battle Hymn) E.-U. 1957. Drame de guerre.
(30) **Patrouille du cosmos**

5.30
(9) **Consommateurs avertis** (Information)
9NC **Secourisme au foyer**

soirée

6.00
2 9 11 **Déclic**
4 **Au royaume des animaux** (Documentaire)
(4) 6 **CBC Satur lay Evening News**
5 **Howie meeker hockey school**
(6) **Le dernier voyage**

6.30
2 11 **Le téléjournal**
4 **Court métrage**
(4) 5 6 **Take Time with Noel Harrison** (Variétés)
(6) **En pleine nature**
8 (13) **Regional Contact**
9 **Nouvelles et sport**
9C **Prime time: Senior Citizens**
9NC **A l'écoute des astres**
12 **Oompapa** (Variétés)
(30) **Vrai ou faux** (jeu)

6.40
2 11 **Nouvelles du sport**

6.45
4 **Les informations**

6.55
4 **Mode pour la mariée**

7.00
2 9 (9) 11 13 **Arsène Lupin** (Policier)
4 7 **Soirée canadienne** (Variétés)
(4) **Monty Python's Flying Cicus**
5 **Mutual of Omaha's Wild Kingdom** (Documentaire)
6 **Paul Sand in Friends and Lovers** (Comédie)
(6) **Actualité en marche**
8 12 (13) **Emergency!** (Drame)
9NC **La métamorphose présente**
10 **Le justicier** (Western)
(12) **Le monde merveilleux de Disney**
(30) **Voyage au fond des mers**

7.30
(4) 5 6 **Maude** (Comédie)

8.00
2 (4) 5 6 9 (9) 11 (12) 13 **Hockey:** Ligue nationale. Du Forum de Montréal, les Scouts de Kansas City vs les Canadiens.
4 **A la brunante:** "Un drôle de couple" (The Od Couple) E.-U. 1967. Comédie.
(4) **Hockey:** Ligue nationale. De Vancouver, les Bruins de Boston vs les Canucks.
(6) **Les grands spectacles:** "Comment voler un million" (How to Steal a Milion) E.-U. 1966. Comédie policière.
7 **Les grands spectacles:** "Les lauriers sont coupés" (Return to Peyton Place) E.-U. 1961. Etude de moeurs.
8 12 (13) **Academy Performance:** "Mary Queen of scots". G.-B. 1971. Drame historique de C. Jarrott avec Vanessa Redgrave, Glenda Jackson et Nigel Davenport.
10 **Les grands spectacles:** "La grande combine" (The Fortune Cookie) E.-U. 1966. Comédie satirique.
(30) **Les grands productions:** "La tempête". It. 1958. Aventures.

9.00
9NC **Documentaire**

10.00
4 **Le dernier voyage**
9NC **Education permanente**

10.30
2 9 (9) 11 (12) 13 **Le téléjournal**
4 (6) 7 10 (30) **Les nouvelles TVA**
(4) 5 6 **Ceilidh** (Variétés)
8 (13) **Hawaii Five-0** (Policier)
9NC **Couple Service**
12 **Banjo parlor** (Variétés)

10.45
2 9 (9) 11 (12) 13 **Nouvelles du sport**

11.00
2 9 11 **Cinéma:** "Les liaisons coupables" (The Chapman Report) E.-U. 1962. Drame psychologique.
4 **Ciné-4:** "Comment l'esprit vient aux femmes" (Born Yesterday) E.-U. 1950. Comédie.
(4) 5 6 **News**
(6) **En fin de soirée:** "La vallée du mystère" (Valley of Mystery) E.-U. 1967. Aventures.
7 **Sans pantoufles:** "La petite hutte" (The Little Hut) E.-U. 1956. Comédie.
(9) **Ciné-Soir:** "Un mari en laisse" (If a Man Answers) E.-U. 1962. Comédie.
9NC **Documentaire**
10 **La couleur du temps**
12 **Oompapa** (Variétés)
(12) **Super production:** "Le chant de Bernadette" (The Song of Bernadette) E.-U. 1944. Biographie.
13 **Ciné-Soir:** "Garçonnière pour quatre" (Boys Night Out) E.-U. 1962. Comédie.
(30) **Cinéma:** "Trente minutes de sursis" (The Slender Thread) E.-U. 1965. Drame psychologique.

11.15
(4) **CBOT Tonight** (Information)
5 **After eleven:** "Giant". E.-U. 1956. Etude de moeurs.
6 **Montreal tonight** (Information)
10 **Sans pantoufles - Programme double:** "Embrasse-moi chérie" (Kiss Me Kate) E.-U. 1953. Comédie musicale.
"La vengeance de la momie". Mex. 1967. Drame d'horreur.

11.25
9NC **Grey cup 1973.**

11.30
6 **Cine-six:** "Ladies in retirement". E.-U. 1941. Drame policier.

11.35
(4) **Saturday theatre:** "What a chassis" (La belle Américaine) Fr. 1961. Comédie.

11.48
12 **Pulse** (Information)

12.00
8 (13) **Midnight at the movies:** "First to fight". E.-U. 1967. Drame de guerre.
9NC **A l'écoute des astres**

12.15
12 **Feature movie:** "The way west". E.-U. 1967. Western.

12.30
9NC **On s'amuse à dessiner**
13 **Ciné qua-non:** "Le trésor de rommel". It. 1956. Aventures.

1.00
2 9 11 **Ciné-nuit:** "Chambres communicantes" (Connecting Rooms) G.-B. 1969. Drame psychologique.
9NC **La métamorphose présente.**

2.15
10 **Le 10 vous informe.**

3.00
9NC **Roller derby**

matinée

9.00
Roquet, belles oreilles (Dessins animés)
4 **L'enfant du cirque** (Aventure)
7 **Marine boy** (Dessins animés)
8 (13) **Day of discovery**
10 **Les p'tits bonshommes**
12 **Oral Roberts presents**

9.25
4 **J.-A. Desfosses**

9.30
2 9 (9) 11 (12) 13 **Le roi Léo** (Dessins animés)
4 **Thierry la fronde**
5 **Crossroads** (Religion)
(6) **Rex Humbard** (Religion)
7 **Il est écrit** (Religion)
8 (13) **Kathryn Kuhlman**
12 **It is written** (religion)

10.00
2 9 (9) 11 (12) 13 **Une fleur m'a dit** (Marionnettes)
4 **Rex Humbard** (Religion)
(4) **Répondez, s'il vous plait**
5 **Roller derby**
7 **Cathédrale de demain**
8 (13) **It is written** (Religion)
12 **The hellenic program**

10.15
2 9 (9) 11 (12) 13 **Le jour du seigneur**

10.30
(4) **Reach for the top** (Jeu)
6 **This is the life** (Religion)
(6) **L'enfant du cirque**
8 (13) **Rex humbard** (Religion)
10 **C'était l'bon temps**
12 **Teledomenica**
(30) **Dessins animés**

11.00
2 9 11 **Rencontres**
4 7 **Sur le matelas** (Lutte)
(4) 6 **Meeting place**
5 **Rex Humbard** (Religion)
(6) **Le roi de la jungle**
(9) **Daktari** (Aventure)
9NC **Roller derby**
(12) **Chapeau melon et bottes de cuirs** (Suspense)
13 **Phare sur le monde**
(30) **Les célébrités de la lutte**

11.30
2 9 11 13 **Festival international de jazz de montreux**
(6) **Le père Ambroise**
8 (13) **I. Miserabili**

après-midi

12.00
2 9 (9) 11 (12) 13 **La semaine verte**
4 **La voix colombienne**
(4) **Generation**
5 **Master's touch** (Religion)
6 **Any woman can**
(6) **Documents**
7 10 (30) **Bon dimanche**
8 (13) **Thacker's world**
9NC **Come alive**

12.15
4 **Monsieur le maire**

12.30
(4) **Tomorrow today**
5 6 **Montreal mosaic**
(6) **L'église sur la place**
8 (13) **A communiquer**
9NC **As we see it**

12.45
4 **Court métrage**
(4) 5 6 **A way out**

1.00
2 (4) 5 (5) 6 9 (9) 11 (12) 13 **Football:** Ligue nationale. Clubs à confirmer.
4 **Mag-Dimanche**
(6) **A L'heure olympique**
8 (13) **The Homer James show** (Religion)
9NC **Documentaire**
12 **Roller derby**

1.30
8 (13) **The joys of collecting**
9NC **Simply sounds**

2.00
(6) **Bon dimanche**
7 **Ciné-famille:** "Mission secrète" (Up Periscope) E.-U. 1959. Drame de guerre.
8 (13) **Sunday movie:** "Jane Eyre". E.-U. 1943. Drame psychologique.
9NC **Documentaire**
10 **L'église sur la place** (Religion)
12 **The undersea world of Jacques Cousteau** (Documentaire)
(30) **Amicalement votre** (Aventure)

2.30
4 **Cinéma:** "Opérations requins" (Sharkfighters) E.-U. 1957. Drame de guerre.
"Bandido cabarello" (Bandido) E.-U. 1955. Aventures.
9NC **Jewish dimension**
10 **La soeur volante** (Comédie)

3.00
9NC **Here and now**
10 (30) **A L'heure olympique**
12 **Jason King** (Suspense)

3.30
2 9 (9) 11 (12) 13 **Echos du sport**
(4) 5 6 **Sports week**
9NC **A la découverte**

4.00
2 9 (9) 11 **D'hier à demain** (Documentaire)
(4) 5 6 **Payday**
(6) **Information-voyages**
7 10 **Télé-Quilles**
8 (13) **Moose**
9NC **Un plus un égale trois**
12 **Mr. Chips**
(12) **Consommateurs avertis** (Information)
13 **Daktari** (Aventure)
(30) **Portraits**

4.30
(4) 5 6 **Country Canada**
(6) **Perdu dans l'espace** (Science-Fiction)
8 12 (13) **Question period** (Affaires publiques).
9NC **Vivre en santé**
(12) **La flèche du temps**

5.00
2 9 (9) 11 (12) 13 **5-D** (Religion)
(4) 5 6 **Music to see**
7 **Documentaire**
8 12 (13) **The high way to die**
9NC **50 Activités olympiques**
10 **Information-voyages**
30 **Rythmes**

5.15
(6) 7 10 (30) **Loto-perfecta**

5.25
4 **Les informations**

5.30
4 **Misez juste** (Jeu)
(4) 5 6 **Hymn sing** (Musique)
(6) 7 10 (30) **Au royaume des animaux** (Documentaire)
8 (13) **Newsline**
9C **Black is**
9NC **Sports close-up**
12 **The garner Ted Armstrong program** (Religion)

soirée

6.00
2 9 11 **Politique atout**
4 **René Simard chante Noël**
(4) 5 6 **The wonderful world of Disney**
(6) 7 10 (30) **Music-hall des jeunes** (Variétés)
8 (13) **Napoleon and love**
(9) **Le monde merveilleux de Disney**
9NC **Rendez-vous avec Suzanne et Serge**
12 **Travel '74**
(12) **Roquet, belles oreilles**
13 **Loto-perfecta**

6.15
13 **Documentaire**

6.30
2 11 **Le téléjournal**
4 (6) 7 10 (30) **Jeunesse**
9 **Nouvelles et sports**
9C **Douglas Leopold journal**
9NC **Le monde de monsieur danse**
12 **Going places** (Jeu)
(12) **Lancelot, agent secret**
13 **Le choeur des vieux Noels**

6.40
2 9 11 **Nouvelles du sport**

7.00
2 9 (9) 11 (12) 13 **La petite patrie** (Téléroman)
(4) 5 6 **The Beachcombers** (Aventure)
8 12 (13) **Born free** (Aventure)
9NC **A communiquer**

7.30
2 9 (9) 11 (12) 13 **Les beaux dimanches:** De Halifax, le concert de gala donné par les gagnants de 1974 du Concours national de Radio-Canada.

10.00
4 (6) 7 10 (30) **Regards sur le monde** (Information): "Prospective 75".
(4) 5 6 **Marketplace** (Information)
8 12 (13) **A conversation with the prime Minister**
9C **It's debatable**
9NC **Vas-y Josette t'es capable**

10.30
2 9 (9) 11 (12) 13 **Le téléjournal**
4 (6) 7 10 (30) **Les nouvelles TVA**
(4) 5 6 **Ombudsman**
9C **Sports magazine.**
9NC **L'église au présent**

10.45
2 9 (9) 11 (12) 13 **Sports-dimanche**

11.00
2 9 11 **Montreal** (Documentaire)
(4) 5 6 8 12 (13) **News**
4 (6) 7 10 (30) **La onzième heure** (Affaires publiques)
(9) 12 13 **Politique atout**
9NC **Documentaire**

11.15
(4) **CBOT Tonight** (Information)
5 **After eleven:** "The defector" (L'espion) Fr. 1966. Drame d'espionnage.
6 **Montreal tonight** (Information)

11.18
12 **Pulse** (Information)

11.20
8 (13) **Sportsline**

11.30
2 9 (9) 11 13 **Ciné-club:** "La maison des bories". Fr. 1969. Drame psychologique.
6 **Ciné-camp:** "One night of love". E.-U. 1934. Comédie musicale.
8 (13) **Confidential canada**
9NC **Dialogue intime**
12 **Cine-Art** "Les fruits amers". Fr. 1966. Drame psychologique.

11.35
(4) **Platform**

11.50
12 **Loto-perfecta**

12.00
8 (13) **Midnight at the movies:** "How green was my valley". E.-U. 1940. Drame social.
9NC **Le monde de Monsieur Danse**
10 **Sans pantouffles:** "Tête folle". Fr. 1959. Comédie burlesque.
12 **Feature movie:** "A countess from Hong Kong". G.-B. 1966. Comédie sentimentale.

12.30
9NC **A la découverte**

1.00
9NC **Un plus un égale trois**

1.30
9NC **Couple service.**
Le 10 vous informe

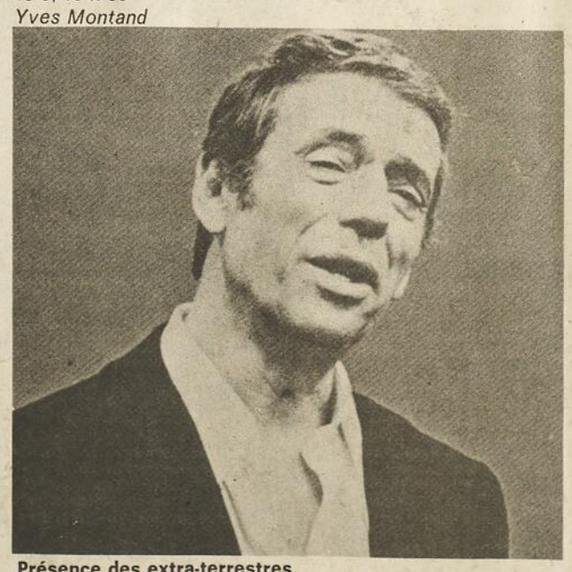
2.00
9NC **Vivre en santé**

2.30
9NC **Sports close-up**

3.00
9NC **Documentaire**

3.30
9NC **Come alive**

Les Beaux Dimanches
le 5, 19 h 30
Yves Montand



Présence des extra-terrestres
samedi 4, 15 h 30
Présence des extra-terrestres



les voyageries

La fin du monde

Une nouvelle, lue cette semaine dans un quotidien montréalais, m'a laissé passablement songeur.

Elle dévoilait les détails de la prochaine fin du monde (il y en a tellement d'annoncées...) et ceux-ci, croyez-moi, n'avaient rien de très réjouissants: toute vie terrestre, tant végétale qu'animale, devrait disparaître de la planète, au plus tard vers les années 1994-1995, parce que vous et moi utilisons avec trop de largesse ces pratiques et inoffensives (en apparence seulement!) bombones-aérosol que nous appelons communépent des "canettes de spray".

Expliquons: le matériel utilisé (désodorisant, fixatif, peinture, etc) est éjecté de son contenant métallique au moyen d'un gaz qui, jusqu'à ces derniers mois, aurait eu le bon Dieu sans confession, à savoir le fluocarbone. Or, des savants bien au courant de la question, ont découvert que le fluor qui se dégage en infinitésimales parties au cours de cette opération est susceptible, sous l'action des rayons du soleil, d'attaquer, tout comme le chlore, l'ozone de la haute atmosphère.

Et c'est là le hic, l'ozone nous protège des rayons ultra-violets du soleil et s'il venait à diminuer dans une mesure supérieure à 5%, ces derniers deviendraient trop ardents et constitueraient pour la vie sur ce globe non plus une menace mais un véritable danger. Et ces savants-là sont formels: au train où vont les choses, c'est-à-dire au rythme où est consommé le fluocarbone dans les bombones-aérosol, all this life will be kaputt in 1994-95.

Donc, ladite nouvelle m'a laissé songeur et, ce, pour de multiples raisons. Je ne vais vous entretenir que de quelques-unes...

D'abord, toute l'histoire humaine nous l'enseigne: les pires dangers et calamités sont toujours venus des choses les plus négligeables et, partant, les plus insidieuses. Entre vous et moi et le circonciseur du P'tit Jésus, qui voudrait se méfier d'une "quécane de pouche-pouche"?

Ensuite, à quoi ça sert de s'immoler comme des beaux patriotes sur l'autel conjugal si nos enfants n'ont même pas la chance d'atteindre la vingtaine? Que sert à l'homme d'assurer sa descendance si le monde est foutu d'avance?

Et puis, et puis, même si le pire n'arrivait pas, même si la planète (et ses habitants) s'en sauvaient encore une fois, imaginez ça durant seulement 5 secondes: à cause de la trop grande abondance du fluocarbone, à cause de la rareté conséquente de l'ozone, le soleil deviendrait dans quelques années l'ennemi public no 1, l'arme la plus meurtrière qui soit, l'élément à fuir à tout prix. Vous imaginez ça?

Vous voyez d'ici le délire que cela provoquerait? Vous voyez d'ici la catastrophe qui s'abatterait sur tous ceux qui, dans le monde, que dis-je dans l'"industrie" du tourisme, exploitent les multiples facettes physiques et psychologiques du soleil pour attirer les voyageurs? Par exemple, vous voyez d'ici la Floride désertée et désolée, et la seule mention de son nom provoquer chez les auditeurs affres et clameurs de réprobation?

Bien sûr j'exagère: il ne peut y avoir une telle fin du monde. Bien sûr, j'exagère: le soleil ne perdra jamais son charisme auprès des voyageurs de tous les pays. Bien sûr...

Mais je n'en demeure pas moins persuadé que le monde "merveilleux" du tourisme, pour prospère qu'il est devenu, est un géant aux pieds d'argile et (pour rester dans le ton des images employées jusqu'ici) aux poumons fragiles: trop d'économies locales, régionales et même nationales s'appuient sur sa seule force, trop neuve encore pour avoir réellement pu faire ses preuves; trop d'attraits dits "touristiques" n'existent que dans l'esprit de leurs promoteurs ou par la grâce des goûts momentanés des clients; trop de gens, de personnes morales et de gouvernements voient dans le tourisme la nouvelle manne des XXe et XXIe siecles pour m'empêcher de penser qu'une bonne floppée d'entre eux vont se ramasser avec une fin du monde en technicolor...

C'est d'ailleurs pourquoi en ce temps de l'année je leur offre mes meilleurs voeux!

Bougainville

Les fêtes à Baie-St-Paul

par Robert Mackrous

Passer le temps des Fêtes dans Charlevoix, un rêve qui date de l'époque de ma puberté (!) Il se réalisera cette année, après de nombreuses péripéties à tenter de trouver un chalet.

Des lettres à tous les hôtels-de-ville, chambres de commerce, chevaliers et dames de toutes sortes du comté. Des téléphones aux propriétaires de motels, hotels et chalets. Tout ceci pour aboutir à rien. Je lâche un cri de désespoir. Un couple d'amis, aux oreilles fines, mais surtout très intéressé au projet, me harcèle et me pousse dans le dos pour aller sur place effectuer le "magasinage". Nous partons donc à quatre un vendredi soir de neige mouillante. Après deux crevaisons, l'arrêt du lave-glaces et le piètre état du "débueur" (le couple d'amis en question avait insisté pour que nous utilisions leur minoune), nous nous rendons tant bien que mal à Beauport, en banlieue de Québec. Nous y passons une nuit calme et sans histoire.

Tôt le lendemain, après l'achat d'un pneu, nous reprenons la route de Charlevoix. Le premier village qui nous attire est Petite-Rivière-St-François qui répond à tous mes criteres: mer, montagnes, sapins et calme. Le porte-à-porte commence. L'épicier de la place nous semble être le bonhomme à contacts.

—"Bonjour m'sieur, connaissez-vous quelqu'un qui a un chalet à louer pour le temps des Fêtes".

—"Ouff, non, mais allez chez m'sieur Tremblay, du garage BT, lui y'en connaît sûrement un".

Du garagiste BT au marchand général à l'autre garagiste, on en arrive à trouver un chalet aussi peu logeable, pour deux (il faut lire quatre!), que ne le serait le soutien-gorge de Twiggy pour les oreilles de Camille Samson. À Baie-St-Paul, nous employons le même stratagème. Échec total. La ville est trop grosse.

St-Joseph-de-la Rive, le seul village de la région qui n'est pas particulierement hospitalier, nous fait connaître un autre déboire. Les Éboulements, toujours selon le même plan de bataille, nous fait découvrir un chalet à l'intérieur des terres, assez grand celui-ci, mais ne répondant pas à mes désirs. D'autant plus que le chauffage est à bras. Un poêle à bois pouvant brûler une bûche ou deux à la fois me promettait des nuits de dur labeur. On a beau être fonctionnaire...

Puis finalement, usant toujours de la même tactique, St-Irénée; résultat: rien.

Le dimanche matin, mes amis (le couple, vous savez), plus insistants et optimistes que moi, décident d'un commun accord de ratisser la municipalité de Baie-St-Paul. Leur ténacité aura raison de mon défaitisme.

Ici, il importe que je vous esquisse le portrait de Mlle Simard, célibataire, institutrice à Baie-St-Paul durant quarante ans, lisant LE DEVOIR (sic!) et possédant de nombreux talents d'artistes réputés de la région. Elle se coiffe d'un béret, porte la cravate, une jupe longue qui ne laisse dépasser que des bas en laine noire. Personnage influent du coin, elle en est le gardesavoir, à tel point que Radio-Canada et l'O.N.F. ont fait appel à ses connaissances de la région pour réaliser des documentaires, m'affirme-t-elle.

Sans Mlle Simard, jamais le rêve de célébrer les fêtes dans Charlevoix ne se serait matérialisé. Elle nous a déniché un chalet sur le haut-versant nord de la baie. De ses fenêtres, on domine la baie et le village. La vue s'étend jusqu'à la pointe de l'île aux Coudres. Des vacances hivernales dans un comté extraordinairement beau avec des gens fins et en bonne santé. Des loisirs qui seront la raquette, le ski (très peu), le laisser-aller, la contemplation de la mer et des montagnes.

Deux semaines d'hiver, de vrai, au Québec, ça en vaut sûrement le coup.

Le sud sans jamais avoir essayé Charlevoix, Boff!

Je vous en reparlerai des neiges de Baie-St-Paul (à quatre).

Salut!

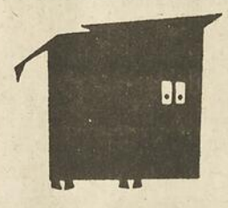


"L'Âge d'or au soleil"

À la télévision de Radio-Canada, le jeudi 2 janvier à 13h30, "Femme d'aujourd'hui" présente une émission de Lucile Paradis, "L'Âge d'or au soleil".

Les gens rencontrés par Aline Desjardins, pensant à leur retraite, ont choisi de quitter tous les ans nos hivers rigoureux pour vivre en Floride de six à huit mois, à Fort Lauderdale, ou à Hollywood. Certains d'entre eux travaillent pour arrondir leur budget. Vivre doucement au soleil, c'est un apprentissage peut-être difficile pour des citadins survoltés. Ces gens pourtant vivent heureux, dans la paix et la sérénité.

Aline Desjardins a entre autres interviewé Mme Comeau, grand-mère de 87 ans: M. Cloutier, âgé de 84 ans, et M. Aubin, autrefois directeur d'une école commerciale.



Au Bouillon
SALLE À MANGER
BAR-TERRASSE
5414 Gatineau
Montréal
Tél.: 733-2125

Restaurant Duchesse Anne

Réveillon du Jour de l'An
avec
MICHEL VIMONT
et SON TRIO MUSETTE
Menu gastronomique
prix modérés
sur réservations seulement
pour informations 273-4352
6390, rue St-Hubert
273-4352
métro Beaubien

NOUVEAU
UNIQUE A MONTREAL
Authentique cuisine tunisienne
SPÉCIALITÉS: COUSCOUS
"LE KERKENNAH"
Restaurant tunisien
1021 est, rue Fleury 387-1089
FERMÉ LUNDI

Chez Son Pere
5316, avenue du Parc,
272-8224
Déjeuners d'affaires
du lundi au vendredi
de midi à 2.30 P.M.
Dîners de 6 P.M. à Minuit
Tous les jours, sauf le dimanche
Salons particuliers sans frais
DISCO BAR LE PÈRE MOUSSE
Tous les jours à partir de 9.00 P.M.
Fermé le lundi
Veille et Jour de l'An: de 18 hres à la fermeture

à la BARRIQUE
RESTAURANT FRANÇAIS FRUITS de MER
1345 est rue FLEURY
Réservations: 384-7093

L'ARRIVÉE DU NOUVEL AN À LA BARRIQUE
AVEC LES GARÇONS LATINS
RÉSERVATIONS
384-7093
OU AU COMPTOIR

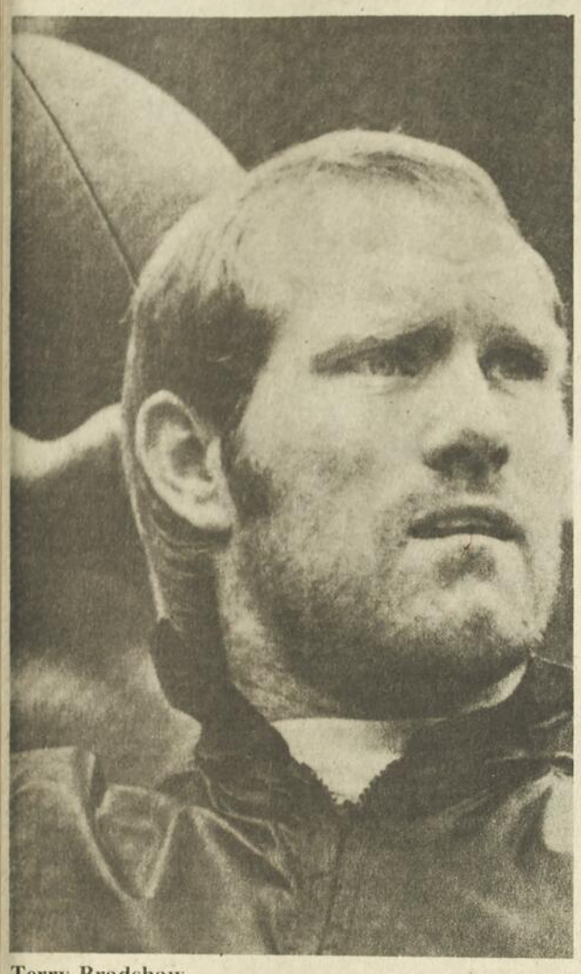
le sport *Dans la Ligue nationale demain*

Les demi-finales: un duel de quart-arrières!

James Harris et Terry Bradshaw, des quarts-arrière qui font de plus en plus parler d'eux, affronteront respectivement Fran Tarkenton et Ken Stabler, des quarts-arrière qui ont fait leurs preuves, dimanche, en demi-finales de la Ligues nationale de football.

Harris tentera de conduire les Rams de Los Angeles au championnat de la conférence nationale, contre les Vikings du Minnesota, tandis que Bradshaw et les Steelers de Pittsburgh disputeront aux Raiders d'Oakland le titre de la conférence américaine.

Du point de vue de l'expérience, facteur que de nombreux observateurs estiment particulièrement important, les Vikings ont un net avantages au poste de quart. Tarkenton tourmente les défensives de la LNF depuis 14 ans et, la saison dernière, a mené les Vikings au Super Bowl.



Terry Bradshaw

Harris, qui a remplacé John Hadl vers le début de la saison, a participé à une seule rencontre éliminatoire, soit le semaine dernière contre les Redskins de Washington.

"Je suis évidemment satisfait de pouvoir compter sur les services d'un quart de l'expérience de Fran", a déclaré l'instructeur des Vikings, Bud Grant. "Harris est cependant loin d'être une recrue et ses talents de passeur en font foi." Le 24 novembre, Harris a complété 10 passes consécutives pour conduire les Rams à une victoire de 20-17 contre Minnesota.

Samedi dernier toutefois, il n'a réussi que huit passes en 24 tentatives pour des gains de 95 verges.

"Je pense que pour un quart-arrière, l'essentiel est de s'aligner avec une bonne équipe", a dit Harris. "L'expérience améliore le rendement d'un athlète mais la clef du succès est de se trouver au bon endroit au bon moment."

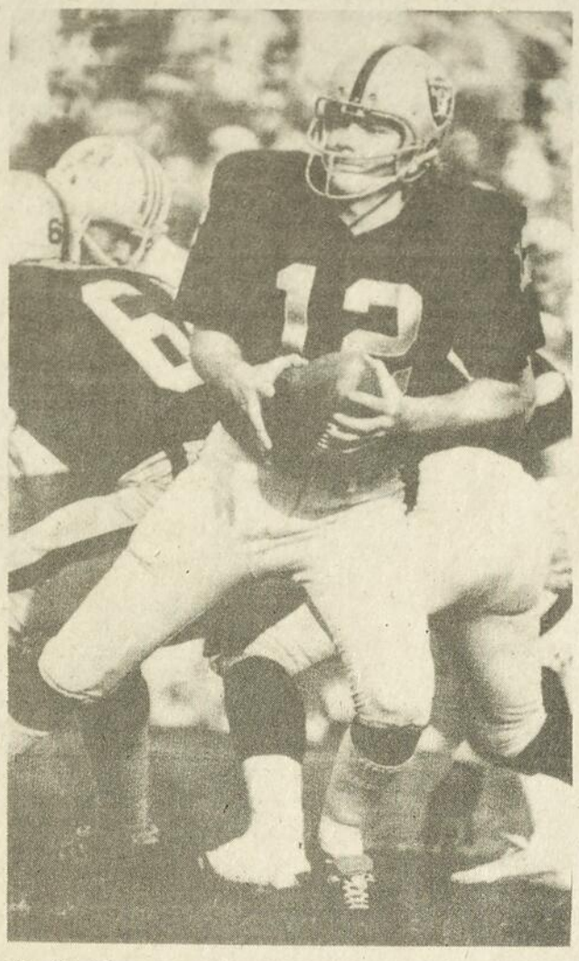
Désigné à sa sortie de l'université, il y a trois ans, sous le nom de l'homme au bras d'or, Bradshaw devait faire des merveilles pour Pittsburgh. Toutefois, ayant du mal à lire la défensive adverse, il a été victime de nombreuses interceptions.

Il a repris au cours de la saison le poste que lui avait ravi Joe Gilliam et a disputé la semaine dernière son meilleur match professionnel, complétant au deuxième quart sept de ses neuf passes.

"Ils y sont arrivés", a indiqué le bloqueur défensif Joe Greene en faisant allusion à l'offensive des Steelers. "Bradshaw a prouvé aujourd'hui qu'il peut diriger notre formation offensive."

Prochaine cible de Greene et de ses coéquipiers défensifs, Stabler ne s'en fait pas outre mesure.

"Cela n'a rien de nouveau", a-t-il dit. "Le quart-arrière est toujours la cible numéro un de la défensive. Les Steelers sont défensivement très puissants mais si on m'accorde toujours cette excellente protection, je pense que nous pourrons contrer leurs poussées."



Ken Stabler

les capsules

de **Christian Nobert**

Immédiatement, tout de suite, avant même de commencer à capsuler... j'annonce (dans le même style de ce cher **Mohammed**) que **Jim "Catfish" Hunter** fera languir les directeurs des clubs des ligues majeures de baseball jusqu,au huit (8) janvier. Les plus patients et les plus fortunés seront les mieux récompensés. Avis aux clubs: ils ont jusqu'à dimanche soir minuit pour faire leurs offres (toutes celles arrivées après cette date limite ne seront pas étudiées par **Jim Hunter**). Les Twins du Minnesota n'ont pas attendu cette date, ils offrent $1,2 million pour sa capture (vif plutôt que mort).

●●●

Bon, c'est parti (les capsules)...

Dans le tournoi open de tennis d'Australie, quatre Japonais, des joueurs de coupe Davis en plus, ont dû se retirer hier après leur première ronde. Le premier, **Toshiro Sakai** s'est incliné majestueusement 1-6, 2-6, 6-1, 7-6 et 4-6 devant l'Australien **Mark Edmondson;** le deuxième, **Sacho Kato** a fait moins de cérémonie et s'est éliminé 3-6, 0-6 et 3-6 devant un autre Australien, **Bill Bowrey;** jamais deux sans trois, **Jun Kuki** A baissé les yeux dignement 5-7, 6-2, 5-7 et 3-6 devant **Dick Crealy**, encore un Australien; et, pour clore les débats sur cette triste histoire nippone, l'Anglais **Martin Robinson** a défait **Ken Hirai** 6-1, 5-7, 7-6 et 7-6... Par contre, la japonnaise **Kazuko Sawamatsu** a humilié l'Américaine **Mona Schallau** 6-2 et 6-0; **Margaret Court, Olga Morozova** ET **Evonne Goolagong** ont également passé le deuxième tour.

Dans le premier match d'une série de huit aux Etats-Unis, une sélection soviétique de hockey (les Soviet Wings) a battu les Nighthawks de New Haven de la Ligue américaine 6-4. Comme le dit si bien l'Agence France-presse: "les réalisés soviétiques ont été **Kotov, Anisin, Bodunov, Klimov, Repnjoy** et **Maslov...**"

Devant cette intrusion russe en sol américain, l'équipe olympique de football des Etats-Unis effectuera une tournée en janvier prochain en Israël et en Grèce où elle disputera cinq matches.

●●●

Enfin une surprise pour cette année qui se termine: le plus important journal sportif espagnol Marca a élu ses dix meilleurs sportifs de l'année et la surprise est que notre **Mohammed**national se retrouve au quatrième plan derrière le tennisman **Gillermo Vilas,** le cycliste **Eddy Merckx** et l,inconnu **F. Beckenbauer, F. Beckenbauer,** un joueur de football très connu en Europe (RFA). Suivent après**Ali:** la gimnaste **Tourisheva,** LE Polonais **Kirszenstein** (athlétisme), le coureur **Emmerson Fittipaldi,** la skieuse **Annemarie Proell,** la nageuse **Ender** et le golfeur **Johnny Miller.** Merci.

La polyvalence chez les sportifs est de plus en plus à la mode, on sait que la belle **Billie Jean King** animera une émission de télévision, on a déjà vu **Jacques Laperrière** prendre une Instanchez-pu-quoi dans une annonce publicitaire, etc... et on reconnaîtra la voix des champions de la nascar sur un disque qui sortira en janvier. Les **David Pearson, Buddy Baker, Cale Yarborough, Bobby Allison** et**Darrell Waltrip** chantent en choeur et en solo dans l'album de chansons folkloriques intitul (évidemment) "NASCAR goes Country". C'est à entendre avant les courses d'accélération à St-Pie!

Le Français **Christophe Vasselin** s,est qualifié hier pour les quarts de finale de l'Orange Bowl, tournoi international de tennis junior. **Vasselin** s'est aisément défait de l'Américain **Bill Scanlon** 6-1 et 6-3.

●●●

Enlevez votre chapeau, **Gorman Kennedy,** l'ex-gérant des Alouettes de Montréal pendant la période glorieuse de cette équipe de football dans les années 1950, est décédé le soir de Noël (alors que le petit **Jésus** naquit) à l'âge de 66 ans.

Remettez votre chapeau...

Le petit **Alan Racko,** 11 ans, de Toronto, a remporté hier le titre de la catégorie des douze ans de l'Orange Bowl. **Racko** a défait l'Américain **Chris Huff** 6-0, 4-6 et 6-1.

Les Jets de Winnipeg ont annoncé fièrement qu'ils ont envoyé le défenseur **Bob Woytowich** AU Racers d'Indianapolis. Nous n'avons aucun détail de cette transaction et ne savons pas si un joueur des Racers a pris l'avion



Eddy Merckx... le deuxième

pour Winnipeg. Chose certaine, rien n'est gratuit!

Hank Stram, le seil instructeur que les Chiefs de Kansas City connaissent, doit prendre une décision, très grave, parce qu'elle l'occupera drôlement. Le propriétaire des Chiefs, **Lamar Hunt,** lui a demandé d,oeuvrer au poste de vice-président en plus de son poste actuel.

Dans les petites nouvelles régionales, la Fédération des quilleurs du Québec est devenu, depuis le 30 novembre dernier, un organisme membre de la Confédération des sports du Québec. (Y prennent n'importe quoi, sport ou pas, à la Confédé.)

Actuellement, au moment même où vous lisez les capsules, cinq plongeurs québécois et deux entraîneurs participent à un championnat international de plongeon au Mexique aujourd'hui et demain.

Enfin, le Québec sera le site du championnat mondial de la pétanque en 1975, un autre membre sportif de la CSQ...

Pour terminer en folie, **Mohammed Ali** ET **Ron Lyle** s'affronteraient le 24 mars prochain au Madison Square Gardien de New York (le Xième combat du siècle). Le contrat sera signé la semaine prochaine.

Salut.



Pat Stapleton

Dernière heure, les Cougars de Chicago de l'Association mondiale de hockey sont vendus. **Dennis Murphy,** le président de l'Association vient de confirmer l'achat de la franchise des Cougars par le joueur-instructeur **Pat Stapleton** ET l'avocat **Jeff Rosen.** Les frères **Kaiser, Jordon** et **Walter,** étaient les propriétaires des Cougars ces trois dernières années. **Murphy** n'a pas révélé à la presse le montant qua versé **Stapleton,** ainsi que **Ralph Backstrom** et**Dave Dryden** qui sont maintenant les premiers joueurs à devenir propriétaire de leur équipe.

les statistiques

courses

les inscrits

Première course — Trot — (Ng de $425 par départ en 74) — Bourse $2,800

7—Tunza Time	Jones	5-2
3—Toe Jam	Plouffe	3-1
5—Santa Mir	Dagenais	4-1
2—Envy Duke	Jodoin	9-2
6—A.F. Baron	Desjardins	5-1
4—Lees Tanti	Boucher	6-1
1—Quick	Gauthier	8-1

Deuxième course — Amble (Ng de $125 en 1974) — Bourse $1,600

2—Jazzy	Jones	5-2
1—Confront	Blais	3-1
6—Patch O	Samson	4-1
7—Austin	Plourde	9-2
8—Bradley	Boucher	5-1
4—Tight Wad	Miller	6-1
3—Real Spin	Poirier	8-1
5—Power W	Benoit	8-1

Troisième course — Amble — (Gagnants de plus de $4,000) — Bourse $4,500

1—Dean Irish	Boucher	5-2
2—Waitaki	MacTavish	3-1
5—Lord Bret	Gendron	4-1
6—Bret Flicka	Jones	9-2
3—Hirondelle	Gamache	5-1
4—E.B. Time	Côté	6-1

Quatrième course — Amble (Ng de $250 en 1974) — Bourse: $2,100

3—Duc Mir	Gendron	5-2
5—Beauharnois	Bouthillier	3-1
4—Fred A.	Hanna	4-1
2—Lorenzo N.	Poirier	9-2
8—Valiant	Pelletier	5-1
7—Meadow J	Miller	6-1
8—Silent S.	Gamache	8-1
1—Adios D.	Gauthier	8-1

Cinquième course — Amble — (N.g. de $600 par départ en 74) — Bourse $3,500

6—Curragh's	Poirier	5-2
4—Tarport Ace	Gamache	3-1
2—Kiklen	Giguère	4-1
1—Henry T.Counsel	Jones	9-2
5—Race Knight	Côté	5-1
3—Sangria	Lefebvre	6-1

Sixsième course — Trot & (À réclamer $3,500) — Bourse $1,500

3—Bernie's B	Patry	5-2
8—Ralphys M	Fluet	3-1
1—The Prude	Pleau	4-1
1—Drummond	R.C Veilleux	9-2
5—Licking	St-Jacques	5-1
4—Doug's	Benoit	6-1
6—Sockit To Me	Bardier	8-1
7—Conray	Du-chess	8-1

Septième course — Amble — (Ng de $525 par départ en 74) — Bourse: $3,200

4—Capitol	Catellier	5-2
2—Happy Cen.	Côté	3-1
5—Pastime	Lacharité	4-1
3—Bay Senator	Plouffe	9-2
7—C. Drummond	Veilleux	5-1
6—Flare Lane	Hébert	6-1
1—Grant Alone	Desjardins	8-1

Huitième course — Amble — (Ng de $425 par départ en 1974) B. $2,800

3—Starton	Beaulieu	5-2
1—Potent	Pelletier	3-1
6—Arlington	Hanna	4-1
5—Baron Red	Hébert	9-2
2—Smokey	Samson	5-1
8—Sympathy	Côté	6-1
7—That's My	Lacharité	8-1
4—Suzy Way	Côté	8-1

Neuvième course — Trot — (G. de plus de $4,000 à vie) — Bourse: $4,500

3—El Sol	Lacharité	8-5
4—Ramrod Lo-bell	Lachance	2-1
5—Galadon	Catellier	3-1
2—Brown Count	Gauthier	4-1
1—Don's Gene	Hébert	5-1

Dixième course — Amble — (Ng de $225 par départ en 74) — Bourse: $2,000

2—Dasher Lobell	Lachance	5-2
3—Cedar Crest	Picard	3-1
8—Algerine	Hanna	4-1
4—J.J. Byrd	Gendron	9-2
7—Crousel	Boucher	5-1
5—Tracer Time	Robillard	6-1
1—Caroldon	Gamache	8-1
6—Diana Senator	Plouffe	8-1

A.E. Thunder Imp Mac Tavish

Première course — Trot n.g. de $150par départ — Bourse $1,700

3—Given Time	Jones	5-2
2—Scapa Flow	Gamache	3-1
1—Imperial	Deguise	4-1
4—Deft Yankee	Giguère	9-2
7—Dandy Lou	Bédard	5-1
6—Little Song	Grandmaison	6-1
5—Darting Hope	Meilleur	8-1
8—Molly Dear	Picard	8-1

AE — Speedy Ember Jacques

Deuxième course — Amble n.g. de $175 par départ — Bourse $1,800

6—Super Counsel	Lachance	5-2
1—Fiston	Bouthillier	3-1
7—Mickey	Hanna	4-1
3—Johnny		9-2
2—G.D. Champ	Poirier	5-1
5—Tarpo	Jones	6-1
4—Bandmaster	Côté	8-1
8—Jon J.	Gamache	8-1

Troisième course — Amble gagnants de plus de $4,000 — Bourse $4,500

3—Grosevnor Globe	Gamache	5-2
2—Cyclone	Côté	3-1
6—Jay Quick	Picard	4-1
1—Berts Apollo	Lacharité	9-2
5—Canevin	Hebert	5-1
4—Keystone	Pelletier	6-1

Quatrième course — Trot n.g. de $175 par départ — Bourse $1,800

5—Keystone	Lo-vell	5-2
6—La Poune	Bernard	3-1
3—Exodus H.	Alain	4-1
2—Hail	Bourgon	9-2
1—Dins Boy	Picard	5-1
4—Ruth ann	Beaulieu	6-1
7—Dummond	Marion	8-1
8—Uptown	Lo-bell	8-1

Cinquième course — Amble n.g. de $250 par départ — Bourse $2,100

5—Kuth's Knight	Giguère	5-2
1—FB Time		3-1
2—Armbro L.		4-1
4—Herman Min-bar	Hanna	9-2
3—Bob Ensign	Gagnon	5-1
7—Steve Scot-mite	Bedard	6-1
6—Adios Demand	Gamache	8-1
8—Happy Pat	Picard	8-1

Sixième course — Trot n.g. de $225 par départ — Bourse $2,000

8—Truant Tom	Hanna	5-2
5—Debenture	Pleau	3-1
6—Rapid Por-gress	Gauthier	4-1
4—Buckshot	Meilleur	9-2
1—Hempts Tona	Picard	5-1
2—Telstar Hano-ver	Beauchemin	6-1
3—Granby Abe	Lacharité	7-1
7—Ransom	Aubin	8-1

Septième course — Amble n.g. de $425 par départ

8—Fancy Dancer	Bédard	5-2
5—Wana Move	Robillard	3-1
2—Lemoine	Boucher	4-1
7—David Lobell	Bouvrette	9-2
6—Wicked Mir	Hébert	5-1
1—Grandborough	Gendron	6-1
3—Lively Pick	Picard	8-1
4—Port Chief	Hébert	8-1

Huitième course — Trot n.g. de $275 par départ

3—Hans Hanover		5-2
8—B. Argenteuil	Pelletier	3-1
6—Dunhill H.	Gendron	4-1
7—Jambo Coun-sel	Ponton	9-2
5—Yawma Chief	Gauthier	5-1
1—Big Bang		6-1
2—Josies Spencer	Picard	8-1
4—Arthur Guy	Lachance	8-1

Neuvième course — Amble Handicap

5—Saumon O'Mouette	Gauthier	8-5
3—Toby Hanover	Lachance	2-1
4—Mr. True	Norris	3-1
2—Model Knight	Pelletier	4-1
1—Taurus Lobell		5-1

Deixième course — Amble n.g. de $150 par départ — Bourse $1,700

2—Bat Time	Gauthier	5-2
3—Miss Tar H.	Hanna	3-1
1—Gusty Knight	Charron	4-1
5—She's MyDream	Picard	9-2
6—Deep Flame	Pelletier	5-1
8—Denuine Sport	Lalonde	6-1
4—Daniel Bunter	Dagenais	7-1
7—Chico Boy	Alguire	8-1

AE—Scampi, Smith

hockey

Matches d'hier non compris

Ligue nationale

Division I

	G	P	N	Pp	Pc	Pts
Phila.	23	6	5	131	70	51
Atlanta	16	15	5	101	105	37
NY Isl	13	13	9	114	100	35
NY Rang	13	11	8	125	109	34

Division II

VANCOUV.	21	10	5	133	106	47
Chicago	15	14	4	116	91	34
St-Louis	14	14	6	119	122	34
Minnes	11	18	5	97	141	27
Kansas C	5	24	4	81	150	14

Division III

Los A.	18	4	11	105	60	47
Canadien	18	6	11	148	103	47
Pittsb	11	16	7	132	130	29
Détroit	9	18	5	96	132	23
Washingt	3	29	4	78	190	10

Division IV

Buffalo	24	6	5	160	107	53
Boston	20	8	6	166	105	46
Toronto	10	17	6	109	130	26
Calif	7	22	6	90	150	20

Compteurs

Esposito, Bos	34	35	69
Orr, Bos	23	43	66
Perreault, Buf	22	30	52
Dionne, Det	19	31	50
Clarke, Pha	12	38	50
Laflaue, Mtl	22	26	48
Robert, Buf	22	23	45
Martin, Buf	21	23	44
Mahovlich, Mtl	14	30	44
Unger, SL	19	22	41
Bucyk, Bos	15	26	41

Association mondiale

Section est

	G	P	N	Pp	P	c
	Pts					
N-Anglet.	19	11	1	39	116	100
Cleveland	12	14	1	25	77	85
Chicago	11	18	0	22	95	113
Indianap	6	27	0	12	71	146

Section ouest

Houston	22	11	0	44	147	95
Phoenix	15	13	2	32	107	102
S. Diego	15	15	1	31	102	108
Minnesota	14	15	0	28	121	112
Michigan	10	21	2	22	83	145

Section canadienne

Toronto	19	13	1	39	146	123
Québec	18	13	0	36	129	109
Winnipeg	16	13	1	33	119	91
Edmonton	16	10	0	32	100	84
Vancouver	15	14	1	31	96	96

Ligue majeure (Qué.)

Division est

Québec	17	13	2	136	125	36
Chicout	16	17	2	159	203	34
T.-Rivières	14	14	5	134	131	33
Shawin	8	20	4	130	183	20
Sorel	8	25	3	130	199	19

Division ouest

Sherbr	24	5	2	199	102	50
Cornwall	17	9	8	148	120	42
Hull	16	14	3	174	155	35
Montréal	15	11	3	179	151	33
Laval	13	20	4	169	189	30

football

Les Bowls

Samedi, 28
Fiesta Bowl, à Tempe, Ariz.:
Brigham Young vs Oklahoma State
Peach Bowl, à Atlanta:
Vanderbilt vs Texas Tech
Sun Bowl, à El Paso, Texas:
Mississipi State vs North Carolina
Lundi, 30
Gator Bowl, à Jacksonville:
Auburn vs Texas
Mardi, 31
Sugar Bowl à Nouvelle-Orléans:
Floride vs Nebraska
Mercredi, 1er
Cotton Bowl, à Dallas:
Penn State vs Baylor
Rose Bowl, à Pasadena, Calif.:
Ohio State vs USC
Orange Bowl, à Miami:
Alabama vs Notre Dame

BLUE BONNETS

par Mario Lavallée

Les sélections du JOUR

Relation entre les chevaux: chiffres entre parenthèse égale côte de vitesse

Samedi

1—Toe Jam (58 — Envy Duke (58) — Tunza Time (60).

2—Jazzy (63) — Confront (59) — Tight Wad (58).

3—Dean Irish (77) — Lord Bret (76) — E.B. Time.

4—Valiant N (66) — Duc Mir (62) — Meadow Jacob (63).

5—Race Knight (78) — Tarport Ace (74) — Sangria (75).

6—Conray Duchess (50) — Dougs Special (48) — Licking Speed (48).

7—Happy Century (75) — Bay Senator (71) — Pastime Old Shep (71).

8—Potent Yankee (69) — Startron (68) — Arlington (69).

9—Brown Count (74) — El Sol (75) — Ramrod Lobell (74).

10—J.J. Byrd (63) — Cedar Crest Lee (69) — Diana Senator (61).

...et dimanche

1—Deft Yankee (57) — Little Song (53) — Darting Hope (57).

2—G.DF. Champ (58) — Tarpo (54) — Fiston (52).

3—Grosvenor Globe (74) — Cyclone Queen (72) — Keystone Apollo (70).

4—Hail (53) — Keystone Lowell (54) — La Poune Bern (50).

5—F.B. Time — Kuths Hnight (68) — Bob Ensign (65).

6—Buckshot Hanover (57) — Rapid Progress (56) — Granby Abe (55).

7—Port Chief (72) — Wana Move (71) — Wicked Mir (71).

8—Hans Hanover (67) — Big Bang (64) — Dunhill Hanover (65).

9—Model Hnight (77) — Saumon O Mouette (77) — Toby Hanover (76).

10—Bat Time (69) — Deep Flame (68) — She's My Dream.

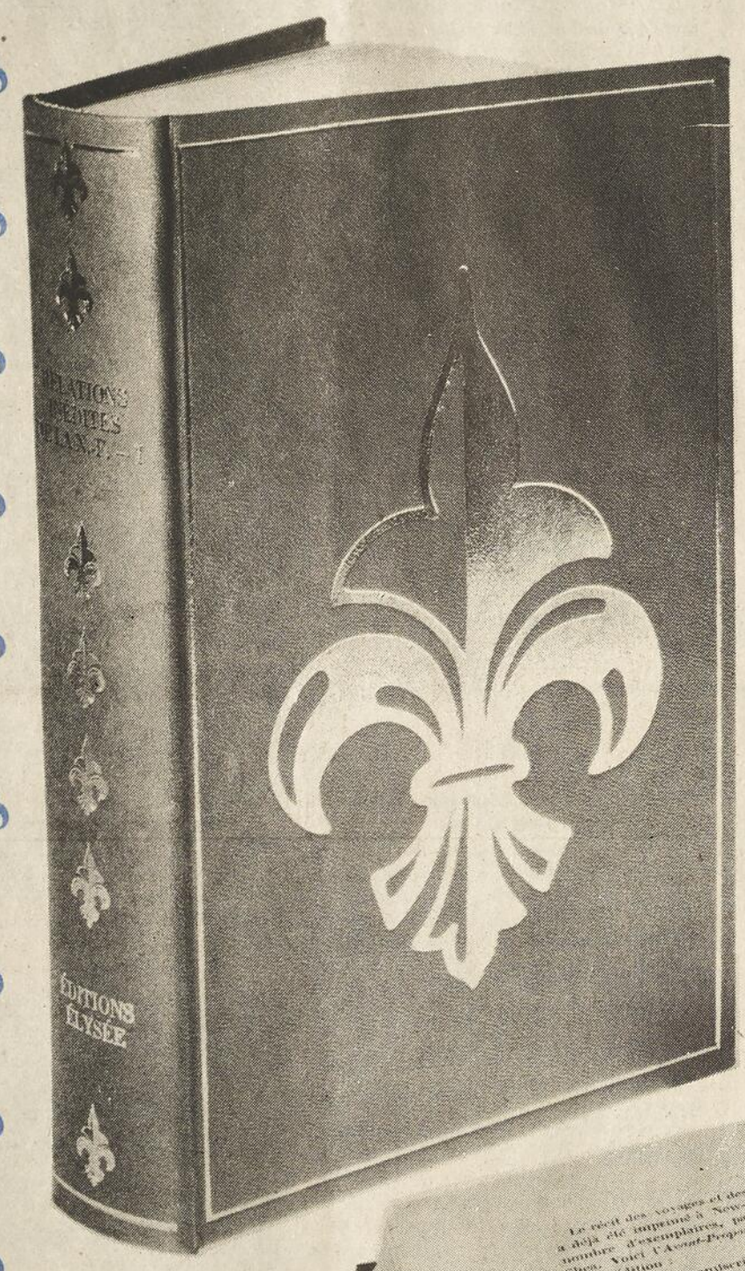


Quand on est mordu du golf, on ne se préoccupe pas à savoir si le parcours est plein de neige où si c'est le temps des fêtes, on joue.

TRÉSOR HISTORIQUE et LITTÉRAIRE

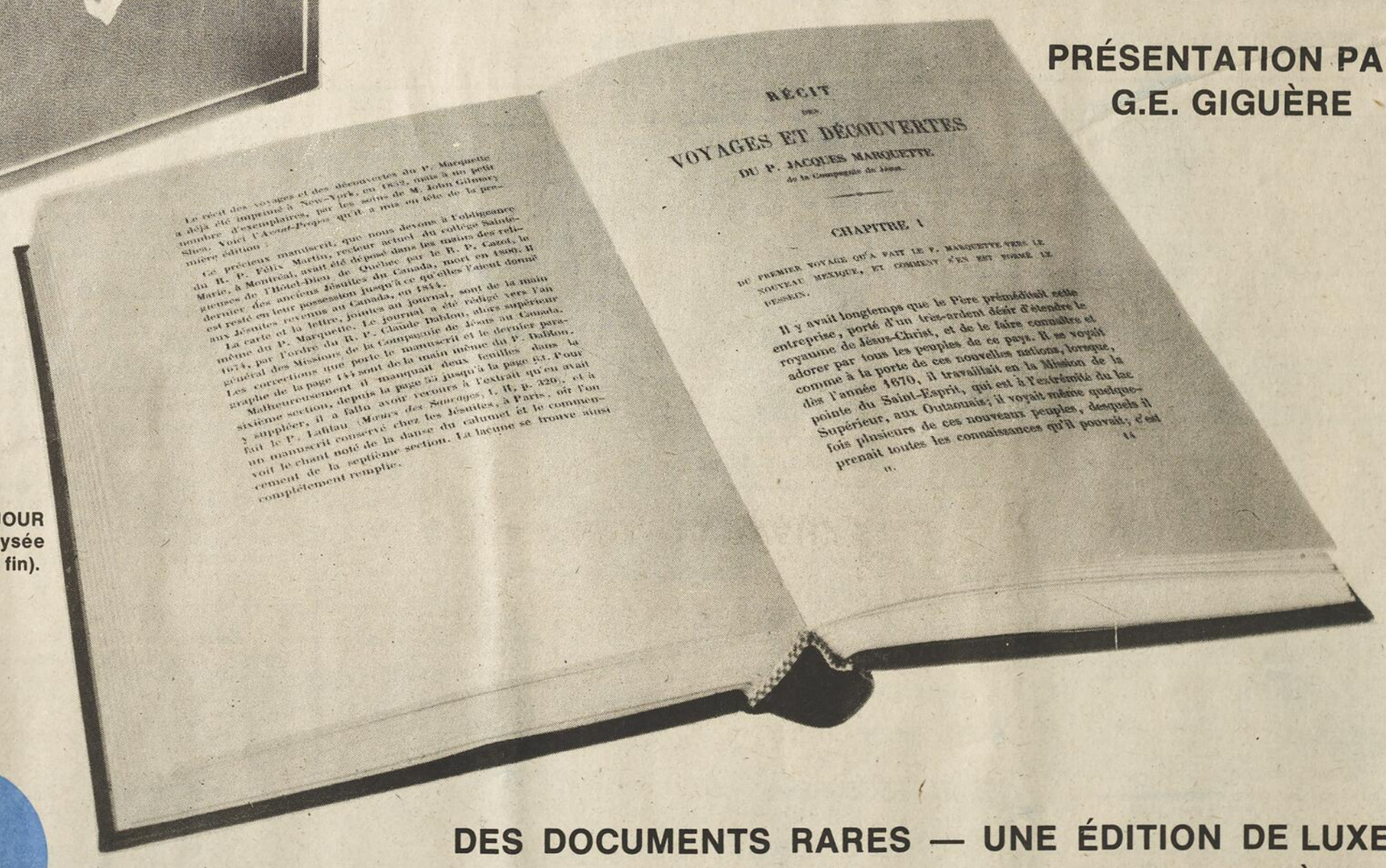
UN DOCUMENT QUI S'IMPOSE À TOUS
LES QUÉBÉCOIS FIERS DE LEUR PASSÉ

Relations inédites de la NOUVELLE-FRANCE



POUR FAIRE SUITE AUX RELATIONS DES JÉSUITES

- Mission des Hurons à Notre-Dame de Foye près de Québec.
- Mission des Iroquois de Saint-François-Xavier à la Prairie.
- Récit de la mort du P. Jacques Marquette, arrivé le 19 mai 1675, à son retour de la mission des Illinois.
- Missions du Nord chez les Montagnais Mistassins, Papinachois, au Lac Saint-Jean.
- Mission des Abénaquis à Sillery.
- Mission de Tadoussac.
- Mission des Hurons à Notre-Dame de Lorette.



PRÉSENTATION PAR G.E. GIGUÈRE

Édition de luxe

conçue pour les lecteurs du JOUR et les abonnés des Éditions Élysée (reliée cuirette, et dorée à l'or fin).

$25.
LES DEUX VOLUMES

DES DOCUMENTS RARES — UNE ÉDITION DE LUXE INDISPENSABLE DANS TOUTE BIBLIOTHÈQUE

Cette édition marque un progrès sur les "Relations des Jésuites" parce qu'on y a modernisé l'orthographe et la typographie, ce qui en rend la lecture plus facile et plus accessible au public. Ces ouvrages, qui n'ont été réédités qu'une seule fois depuis 1861, sont devenus introuvables, et les rares exemplaires de l'édition originale atteignent des sommes considérables. Cette réédition constitue donc un événement pour les bibliophiles qui désespéraient de ne pouvoir se procurer cette oeuvre.

éditions élysée

Ci-inclus, mon chèque ou mandat-poste au montant de _____ dollars, payable au journal LE JOUR.

pour _____ exemplaires des Éditions de luxe des relations inédites de la Nouvelle-France.

Nom _____
Adresse _____
_____
Tél.: _____ **Signature** _____

LE JOUR **387, boulevard Lebeau, Montréal 379**

REÇU LE
23 DEC. 1974
BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DU QUÉBEC